

CAPACITE DE LA REPUBLIQUE DOMINICAINE POUR ABSORBER DES REFUGIES

Dictamen de la Commission d'étude sur l'exposé
de la Brookings Institution concernant
"La Colonisation de Réfugiés dans
la République Dominicaine"

EDITORA MONTALVO

Ciudad Trujillo, República Dominicana

1 9 4 6



ATLANTIC FED



**CAPACITÉ DE LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE
POUR ABSORBER DES RÉFUGIÉS**

22532

AVEC 3 GRAVURES

1re. édition

1946

Capacité
de la
République Dominicaine
pour
Absorber des Réfugiés

Dictamen de la Commission d'étude sur l'exposé
de la Brookings Institution concernant
"La Colonisation de Réfugiés dans
la République Dominicaine"





Capacité
République Dominicaine
pour
Absorber des Réfugiés

Le Comité de la République Dominicaine
pour l'absorption des réfugiés
a l'honneur de vous adresser
ce rapport sur son activité



BN
325.7293
C 236 ✓

Ciudad Trujillo
District de Saint Domingue
9 mai 1944

Son Excellence
RAFAEL L. TRUJILLO MOLINA,
Président de la République,
Son Cabinet.

Monsieur le Président:

Nous avons l'honneur de vous soumettre ci-joint le rapport rédigé par la Commission que vous avez bien voulu désigner par ordre officiel du mois de novembre 1942 pour examiner l'Etude réalisée sous la direction de la Brookings Institution relative à la colonisation des réfugiés dans la République Dominicaine (Refugee Settlement in the Dominican Republic, a survey conducted under the auspices of the Brookings Institution), en nous permettant d'y annexer les copies des documents suivants se référant au sujet principal de notre rapport:

- 1.—Rapport du Directeur Général des Statistiques, dirigé à son Excellence le Président de la République, précédant l'offre faite par celui-ci au Congrès d'Evian (France), de recevoir jusqu'à 100,000 réfugiés européens en territoire dominicain;*
- 2.—Rapport du Secrétaire d'Etat pour l'Agriculture, dirigé à son Excellence le Président de la République, concernant la réceptivité immigratoire de la République Dominicaine, rapport qui précédait la conclusion du*

Reg. No.

~~000342~~

005727
e.1



Contrat entre le Gouvernement de la République Dominicaine et la Dominican Republic Settlement Association:

- 3.—*Tableau statistique de la production, terrains susceptibles d'être cultivés, distribution des zones agricoles et extension des cultures dans la République Dominicaine, préparé par le Ministère d'Agriculture;*
- 4.—*Lettres et rapport de Mr. Atherton Lee relatifs à la capacité immigratoire de la République Dominicaine, écrits après la publication de l'étude de la Brookings Institution au sujet de la colonie des réfugiés de la République Dominicaine;*
- 5.—*Rapport d'une commission spéciale désignée par Mr. le Président de la République, pour se prononcer à propos des données contenues dans le rapport de la Brookings Institution relatif à la colonie des réfugiés dans la République Dominicaine.*

Cette lettre n'est pas signée par Mr. Virgilio Diaz Ordoñez, membre de notre commission, à cause de son absence temporaire en mission diplomatique à l'étranger, mais ce monsieur a pris part dans l'examen de toutes les matières traitées dans le rapport et il a également contribué à former les opinions qui y sont exprimées.

Dans l'espoir que nous nous sommes acquittés de la charge dont vous avez bien voulu nous honorer à votre satisfaction, nous vous prions, Monsieur le Président d'accepter l'expression de notre considération respectueuse.

MANUEL DE JS. TRONCOSO DE LA CONCHA

JULIO ORTEGA FRIER

EMILIO RODRIGUEZ DEMORIZI

LORSQUE dans l'année 1938, à l'occasion de la conférence d'Evian, devenue historique, la République Dominicaine par la voix de son Président, Son Excellence le Docteur Rafael Leonidas Trujillo Molina, fit connaître sa décision d'accueillir un nombre allant jusqu'à 100,000 de ceux qui pour des raisons d'ordre religieux, racial, politique ou d'autres étaient persécutés en Europe avec acharnement, nul n'eut pu s'imaginer que pareil trait, provoquant l'éloge des hommes justes du monde entier (parmi eux l'illustre auteur de la conférence, M. F. D. Roosevelt, Président des Etats Unis de l'Amérique du Nord, lui-même) pût devenir la raison de publication d'un livre aussi rempli d'erreurs et d'injustices que celui édité par la Brookings Institution sous le titre de "Refugee Settlement in the Dominican Republic", livre préparé en collaboration par une commission organisée par l'Institution en question.

Quel était l'objet poursuivi par la publication dudit livre? Frustrer la pensée dont était inspiré le Président Trujillo au moment d'offrir refuge en terre dominicaine à ceux qui avaient été victimes, dans le Vieux Monde, des passions folles ou d'intérêts ignobles? Semer d'obstacles le chemin de la "Dominican Refugee Settlement" qui, d'accord avec la Convention signée par elle et la République Dominicaine en 30 janvier 1940, a pris sur elle d'une façon admirable de courage la lourde tâche de diriger vers Saint Domingue le courant des réfugiés? Les auteurs cherchaient-ils des preuves d'érudition et d'expérience en mettant au-dessus de la tâche qui leur était désignée leurs efforts de paraître savants en s'étendant dans des considérations superflues ou en introduisant des questions n'ayant

aucun trait au problème à résoudre? Ou encore en aboutissant à des conclusions basées uniquement sur leur opinion personnelle, faisant appel à des sources sans autorité pour ne pas dire suspectes?

On dirait qu'il y avait un peu de tout cela.

Si nous étions à même de dûment analyser chacune des erreurs commises par la commission de la Brookings Institution nous devrions couvrir autant de pages qu'ils en ont rempli dans leur œuvre. Nous ne le faisons pas car nous ne le jugeons pas nécessaire sauf en ce qui concerne la capacité de la République Dominicaine d'accueillir les réfugiés, ceci étant la question principale. Il nous suffit de savoir que tous les étrangers sans parti pris contre la République Dominicaine ayant lu le livre ont éprouvé un profond étonnement devant le fait que des messieurs mettant tant d'orgueil dans leurs titres de savants aient pu s'écarter de la vérité et de la justice de la sorte. Il nous suffit aussi de savoir que les portes de notre pays sont ouvertes à tous les étrangers qui désirent venir pour apprécier sans passion et sans mauvaise volonté la manière indue dont nous avons été jugés.

Cependant, faisons quelques points.

Par exemple: Le livre de la Brookings Institution prétend que le régime du dominicain moyen n'a pas beaucoup changé depuis les jours d'avant Colon. Quant au paysan ou l'homme de peine vivant dans les villes, son régime est extrêmement monotone sauf dans l'époque des oranges, des citrons doux et des mangos.

Quels étaient les lieux fréquentés par les auteurs du livre, dans quelles sources troubles se sont-ils abreuvés pour faire cette affirmation fantastique que le dominicain de condition moyenne s'alimente aujourd'hui comme l'ont fait les Indiens avant la découverte de l'Amérique et que les paysans se nourrissent surtout des fruits? Quant à la première partie, les auteurs eux-mêmes expliquent que la nourriture précolombienne était le "sancocho" – une espèce de bouillon fait avec toutes les légumes possibles. – Et qui était l'expert décrivant des expériences aussi aventurées? D'abord, le "sancocho" à Saint Domingue et à Puerto Rico et l'"agiaco" à Cuba sont très



différents de tout ce que, selon l'histoire, constituait la nourriture des Indiens. Ensuite et ceci d'accord avec les observations faites par toutes les autorités d'alimentation moderne, le "sancocho" est l'aliment idéal pour l'ingestion et l'assimilation des vitamines, dû à la manière dont il est préparé. En plus, il contient non seulement les ingrédients mentionnés dans le livre, mais bien d'autres éléments (ahuyama, ñame, pommes de terre, chayote, achiote) dont le pouvoir nutritif est universellement reconnu.

Parlant de la consommation de viande, le livre base ses déductions sur les chiffres munis par le Gouvernement pendant les années 1938 et 1939 et prétend que cette consommation n'atteignit pas tout à fait une once par personne. Le ridicule de pareille conclusion saute aux yeux. Si l'on établissait dans n'importe quel pays du monde, y compris les plus grands, une proportion entre le nombre des habitants (en y mettant pêle-mêle ceux des villes, ceux des champs, les adultes et les enfants, les bien-portants et les malades) d'une part, et la quantité de viande consommée au courant d'une année, d'autre part: à combien monterait la quantité ingérée par chaque personne? Et comment faire pour calculer le coefficient?

Il serait peut-être très intéressant de savoir le nombre de jours passés par les auteurs du livre dans la République Dominicaine et de connaître les quantités exactes de viande consommée par eux pendant cette période pour pouvoir déterminer le nombre d'onces consommées par chacun.

Quant aux conditions de santé générale du peuple dominicain, il est difficile de croire à la bonne foi du livre de la Brookings Institution vu les erreurs et exagérations qui y abondent et qui font penser à un parti pris grâce auquel on nous présente telle une communauté de syphilitiques, de paludiques, et de tuberculeux.

Il n'y a que des buts inavouables qui expliquent le tableau tellement sombre que celui peint par ce malheureux livre. Les données suivantes peuvent suffire pour mettre en relief le peu de bonne volonté pour ne pas dire, la mauvaise foi dont était inspiré l'auteur d'une information pareille: Il affirme que l'Asile d'Aliénés "Padre Billini" fut inauguré en 1940 avec une

capacité de 150 personnes et que dans cette même année on aurait examiné un nombre s'élevant à 22,412 de fous.

N'est-il pas clair que ce qu'on voulait faire valoir c'était le nombre très élevé de gens mentalement dérangés dans l'année 1940, à Saint Domingue?

Rien n'est plus incorrect que de faire paraître l'inauguration de l'Asile Padre Billini dans l'année 1940 alors qu'il date de la septième décade du XIX siècle. Quand son créateur, le Père présbytérien Francisco Xavier Billini, est mort en 1890, l'Asile comptait déjà plusieurs années d'existence. Tout ce qu'on fit en 1940 c'était d'inaugurer les édifices désignés par le Président Trujillo pour y transférer les malades qui, depuis, ont été mieux hébergés et soignés qu'ils ne l'ont jamais été.

Donc, le chiffre de 22,412 personnes traitées en 1940 embrassait en réalité une période de cinquante ans au moins.

Traitant de l'Instruction Publique dans la République Dominicaine, le livre tombe dans de nombreuses erreurs dont nous ne nous occuperons, à titre d'exemple, que des suivantes: Le Budget du Gouvernement prévoit pour l'année 1941 une subvention de \$30,500.00 à l'Université de Saint Domingue -alors qu'en vérité la somme prévue par le Budget était de \$126,000.00 à laquelle il faut ajouter \$50,722.90, provenant d'entrées de sources diverses, propres à l'Université, comme les inscriptions, etc. Le livre oublie de mentionner, en parlant des disciplines enseignées à l'Université, la plus importante de toutes, la philosophie, organisée en vertu de dispositions spéciales du Président Trujillo comme elle n'a jamais été avant. On prétend aussi que le nombre des étudiants inscrits en 1941 était 501, alors qu'en réalité ce nombre s'éleva à 903, plus 200 auditeurs, d'où un total de 1103.

Le chapitre traitant de l'histoire de Saint Domingue abonde tellement en erreurs grossières que nous ne nous arrêtons pas pour les énumérer puisque nous les considérons sans importance quant à l'objet poursuivi dans ces rectifications.

Lorsqu'il s'agit des races peuplant Saint Domingue, le livre prend comme point de départ une source haïtienne, source trouble, comme tout ce qui provient de Haïti contenant une référence à notre pays que les haïtiens ont toujours eu

soin de représenter comme un pays avec un noyau de race nègre, représentation déformée pour des raisons politiques, bien entendu.

Parlant de la religion de peuple dominicain, le livre dit le suivant: "La population rurale pratique un mélange de préceptes et de superstitions catholiques propres à tous les paysans illetrés. La Fraternité du Congo existe dans plusieurs endroits du pays et malgré une défense formelle on célèbre des services d'origine bouddhique auxquels accourt une large assistance. Dans les services mortuaires, dans les veilles, dans les calvaires ou dans les groupes de trois croix aux chemins ainsi que dans les processions, on trouve des traces de croyance catholique ainsi que des superstitions locales. Les informations rendues par les inspecteurs de l'Instruction Publique en 1922 concernant la psychologie et les habitudes des gens révèlent beaucoup de superstition dans les croyances des paysans, dans toutes les régions du pays".

Ceci n'est pas vrai. Dans la région de la frontière et dans quelques endroits à l'intérieur qui avaient été occupés par des multitudes haïtiennes il arrivait assez souvent, autrefois, que ceux-ci célébraient des danses de vaudou, c'est à dire, non pas le vaudou proprement dit mais des danses présentant des contorsions similaires à celles du rite africain. Soit par curiosité, soit par vice, il y avait dans l'assistance parfois des dominicains (très peu nombreux) et même des étrangers parmi lesquels beaucoup avec des yeux bleus et des cheveux blonds. Cependant, toutes ces célébrations ont complètement cessé depuis que le Président Trujillo a mis en exécution sa politique de dominicanisation de la frontière. Essayer de faire croire que ces choses existent comme une coutume pratiquée dans le pays ou même dans certaines parties voisines de la frontière est simplement calomnier le peuple dominicain.

A propos de ces *superstitions catholiques* mentionnées dans le livre, il s'agit probablement des mêmes que décrivent certains missionnaires protestants en envoyant leurs rapports à leurs supérieurs aux Etats Unis pour obtenir les fonds nécessaires pour leur travail de conversion à leur secte religieuse des dominicains. Et puis ce sont les mêmes "supersti-

tions" que celles appelées ainsi par les protestants dans tous les pays catholiques.

Les observations du livre à propos de la Fraternité du Congo sont tout au moins très exagérées. Dans un endroit appelé "Pajarito" non loin de la Capitale, il y avait une association de "manumisos" (esclaves libérés) qui se nommait "Fraternité du Congo" car ses membres étaient tous originaires du Congo africain. Il n'y avait rien dans les manifestations de cette association pour lui donner un caractère ritual. Chaque année, dans l'Eglise St. Barbara, ils célébraient une "Fête des Congos", au cours de laquelle ils entonnèrent des cantiques africaines et utilisèrent des instruments de musique africains, tambourins et autres, en rendant hommage à l'Enfant d'Atocha. Ainsi que nous l'avons remarqué, les fondateurs de cette association étaient des esclaves libérés. Plus tard, c'étaient leurs descendants qui la continuèrent, mais le groupement n'ayant jamais existé sauf dans l'endroit mentionné, a fini par cesser les célébrations mentionnées et aujourd'hui on n'en garde qu'un souvenir historique.

Dans un rapport fait par un Inspecteur de l'Enseignement Public d'une petite commune dans le Cibao dans l'année 1922, il est brèvement fait mention, à titre purement folklorique, de cette association, en se basant plutôt sur les on-dits que sur des recherches approfondies. Les auteurs de l'Exposé de la Brookings Institution ont utilisé les données de ce rapport pour en conclure ce qui bon leur sembla, en déformant les faits et en suivant la même ligne de conduite de toujours: présenter à leurs lecteurs une "histoire intéressante" dans l'intérêt de laquelle ils n'ont pas hésité de faire paraître des gravures et des tableaux représentant tout ce qu'il y a de plus vil dans le pays.

Rien de mieux pour faire ressortir la fausseté de raisonnement dont est pénétré le rapport préparé par la commission de la Brookings Institution que le chapitre intitulé "Capacité de la République Dominicaine pour absorber des réfugiés". En effet, c'est la partie du livre qui conduira dans le chapitre des conclusions à l'étrange affirmation qu' "il est possible, procédant par petites étapes, d'installer un nombre de 3,000 à 5,000

émigres dans la République et éventuellement en employer un autre nombre dans des entreprises industrielles". Cette affirmation est présentée tout le long du communiqué en contraste marqué avec l'offre du Gouvernement Dominicain faite à la Conférence d'Evian de recevoir jusqu'à 100,000 réfugiés, offre qui ne pourra, insiste-on, être réalisée que dans une partie insignifiante.

"*Avant tout*, dit le rapport. il est évident que malgré l'invitation généreuse du Gouvernement Dominicain, on ne pourra jamais y accomoder davantage que 5% du nombre des réfugiés qui furent invités à venir s'installer dans la République Dominicaine" (1).

C'est une affirmation qui —on le verra plus tard— manque de fondement même si les conditions par lesquelles elle se trouve limitée étaient admissibles; mais fût-elle justifiée, elle impliquerait toujours une violation manifeste des lois de la logique si l'on la compare avec l'offre dominicaine puisque l'immigration à laquelle se fait allusion dans le communiqué de l'institution citée ne pourra être celle prévue par l'offre de notre Gouvernement.

En effet, le rapport se restreint à ceux parmi les immigrants européens qui pourraient, en territoire dominicain, s'installer comme petits propriétaires de terre dans des fermes d'au moins 35 acres pour chaque chef de famille, groupés dans des communautés, indépendents des zones occupées par des dominicains et en plus avec une proportion correspondante de terres assorties pour la culture de toutes sortes de produits, fruits pour la vente, potagers, bois et pâturages. C'est à dire l'immigration dont parle l'étude de la Brookings Institution est celle ayant comme but de coloniser des territoires dépeuplés ou de susbtituer les indigènes dans des pays non-civilisés, pour alléger la congestion des êtres humains dans des territoires surpeuplés par l'accroissement rapide de la population autochtone.

Par contre. l'offre dominicaine avait été inspirée par le désir chrétien de partager notre pain et nos foyers avec les apa-

(1) Pages 331 et 332.



trides qui répudiés par leurs voisins européens imploreraient en vain d'être admis dans des nations américaines bien plus fortunées pourtant que la nôtre. L'immigration que nous offrions était donc une immigration de sauvetage, imposée par les circonstances, et non pas la transplantation d'êtres humains ayant libre choix entre les solutions du bon et du meilleur.

Il est évident par ailleurs que même si Saint Domingue ne pouvait accommoder un nombre supérieur à 5,000 de ces apatrides en qualité de propriétaires de terre indépendants, ceci ne veut nullement signifier que le pays ne pourrait soutenir une immigration européenne bien plus importante pourvue qu'elle ne soit pas soumise à des limites arbitraires requises par le communiqué de la Brookings Institution comme "condition sine qua non". Or, notre offre n'a jamais été limitée par ces conditions et par conséquent ne pourrait être assimilée à des conclusions de l'ordre mentionné même si elles étaient bien fondées.

Que cette offre n'était pas le fruit d'un enthousiasme facile ni d'un désir exhibitionniste d'ostentation ceci nous paraît largement prouvé par le fait que jusqu'au moment dans lequel les adversités de la guerre ont rendu matériellement impossible de continuer l'évacuation des réfugiés vers notre continent nous recevions tous ceux qui se présentèrent à nos portes admettant de cette manière plus de 6,214 réfugiés en notre territoire.

Réfugiés qui, dans la plupart des cas, ne sont par venus pour se convertir en propriétaires de terre rangés. Ils sont venus, la plus grande part, avec tout juste ce qu'ils avaient sur eux, tel que des naufragés heureux de trouver la terre de sauvetage. Il s'agissait sans aucun doute d'installer un bon nombre d'eux dans des colonies agricoles improvisées; mais sans les limitations ni les contraintes imposées par la commission de la Brookings Institution. Ainsi, tous ceux qui par tempérament ou grâce à une préparation antérieure étaient à même de s'adapter à la vie de nos champs, pouvaient le faire comptant surtout sur leur propre force -vu que l'aide qu'on pouvait fournir était bien petite. Mais en vue de la prépara-

tion surtout urbaine de la presque totalité de ces étrangers et d'autre part comme personne ne les obligea à rester dans les colonies agricoles, ceux parmi eux qui y étaient installés tout d'abord les abandonnèrent pour aller vivre dans les villes où ils se joignirent à notre économie dans des occupations à leur portée ou se sont fiés à la charité dominicaine jamais démentie.

De cette façon, le réfugié européen entré dans notre vie comme résultat de l'offre dominicaine, s'y encadra librement dans le genre d'activité que lui assurèrent soit ses penchants, soit sa préparation antérieure. Nous en avons actuellement qui exercent les activités les plus diverses. Quelques-uns font des besognes agricoles; d'autres s'occupent en qualité d'entrepreneurs ou travaillant comme employés dans l'industrie ou le commerce; d'autres encore sont des artisans. Il y a des artistes, des instituteurs-professeurs, des journalistes; et on en trouve même exerçant des professions libérales partout ailleurs fermées aux étrangers. Le nombre de ceux qui sont chargés de fonctions publiques est très élevé et il n'est pas sans intérêt de noter en passant qu'au moins un quart de notre personnel enseignant à l'Université consiste d'étrangers réfugiés et que ce sont eux qui dominant ou même dirigent les institutions officielles comme l'Orchestre Symphonique, l'École des Beaux Arts, le Conservatoire, etc. etc. On trouve des étrangers jusque dans les Ministères, dans l'Armée et dans toutes les autres divisions du Gouvernement où ils travaillent côte à côte avec les dominicains.

Tout ceci pour démontrer avec l'infailibilité des faits, qu'il n'est pas indispensable pour un réfugié européen de s'installer à Saint Domingue seulement dans les conditions signalées par la commission de l'Étude en question; et que de toute façon la limite de cette immigration ne peut pas être évaluée à 5,000 âmes puisque Saint Domingue en a reçu un nombre déjà beaucoup plus grand sans que son économie s'en aie ressenti et même sans que la présence de ces étrangers soit frappante ou seulement très visible, en dehors de la Capitale.

Une autre preuve de l'intention du Gouvernement Do-

minicain de recevoir l'immigration européenne dans des conditions décrites dans le paragraphe précédant est le fait que trois années après l'offre, au moment de conclure l'accord avec la Dominican Refugee Settlement Association (DORSA) concernant la colonisation systématique des immigrants, le Gouvernement autorisa la DORSA de les choisir selon leurs aptitudes ou habiletés pour l'agriculture ou l'industrie; pour la manufacture ou les métiers "mais sans en exclure ceux qui sont spécialisés dans leur profession, leur métier ou n'importe quelle occupation; ni les techniciens, artisans ni autres personnes acceptables pour la République".

Il n'est pas exact non plus qu'il est interdit —comme le prétend le Rapport— (1) "à la Colonie des immigrants, d'accord avec la convention, de se dédier à des entreprises de concurrence". Ce qui est interdit (2) et encore non pas "à la Colonie des immigrants" sinon à l'Association chargée de leur installation, c'est de profiter des exemptions d'impôt sur les affaires qu'elle fait en concurrence avec des entités particulières, sujettes à des contributions. Ainsi, l'Association est dans son droit introduisant dans le pays, libre de tout droit, les marchandises et les autres articles dont elle a besoin pour l'établissement des immigrants, mais si elle offre ces marchandises en vente au public en général, fut-ce dans ses colonies ou en dehors d'elles, l'Association devient automatiquement sujette au paiement des droit grevant tous ceux qui se dédient au même genre de commerce. De même, si la Dominican Refugee Settlement maintient dans ses colonies des fabrications ou d'établissements susceptibles de subvenir aux besoins d'éducation, de maintien ou n'importe quel ordre des immigrants, elle serait libre de tous les droits inhérents à ces entreprises tant que celles-ci soient restreintes à fournir des choses ou des services aux colons. Mais sitôt ces entreprises mises à la disposition du commerce ou du public en général, l'Association sera obligée de payer les droit attachées à ce genre d'entreprises, tout comme n'importe qu' elle autre personne ou compagnie dans la République.

(1) Pag. 317

(2) Art. IV par. c., *in fine*.

Quant aux immigrants en tant que particuliers ils ne jouissent d'aucune exemption tributaire dès qu'ils se sont établis pour leur propre compte, fut-ce dans la Colonie ou ailleurs. Comment pourrait-on accorder un privilège pareil au nouveaux dépins des dominicains ou d'autres vieux habitants du pays?

Les immigrants jouissent de tous les droits inhérents à la personne humaine que la Consitution reconnaît à l'étranger comme au dominicain, sans faire des distinctions. Cette conception est exprimée dans l'Accord avec une insistance toute particulière et presque exagérée:

"La République, d'accord avec ses lois et sa Constitution, par le présent assure aux colons et à leurs descendants une opportunité ample de poursuivre leur vie et leurs occupations sans ennuis, sans discriminations ou persécutions; les colons sont libres d'exercer leur culte religieux et d'une facon générale, ils ont les mêmes possibilités, les mêmes droits civils, légaux, économiques ou autres que ceux qui sont nés dans le pays".

Donc, si la Brookings Institution a eu comme objet comme il est insinué par un écrivain nordaméricain - de corriger les mathématiques du Président Trujillo, en appareillant ses conclusions pleines de restrictions à l' offre dominicaine d'Evian, cette comparaison manque de logique et même de bon sens, car l'offre faite par le Président Trujillo n'a jamais été soumise aux limitations qu'impose l'Institution mentionnée.

Mais ce que nous venons de dire ne prouve pas seulement cela. Il est également évident de tout ce que nous avons démontré, que les bases supposées du raisonnement de la Brookings Institution sont inexactes puisque les faits prouvent que Saint Domingue offre aux réfugiés européens aussi des possibilités de subsistance autres que celles de l'agriculture et qu'il n'est pas indispensable pour tous ceux qui s'y installent de devenir des propriétaires de terre rangés. Au contraire: il est exact que des milliers d'européens réfugiés vivant satisfaits en communauté avec les dominicains il n'y a que

dix familles au plus (en dehors de Sosua) qui se trouvent dans ces conditions-la.

Il n'est pas douteux que pour les dominicains la forme idéale de l'immigration européenne serait celle qui se dédierait aux travaux de culture de la terre, pour son compte. Mais tous, ici, nous nous sommes aperçus d'un fait d'une importance capitale et sans nous valoir de toute la science dont le rapport est sursaturé, pour le découvrir: c'est que cet idéal n'est pas *réalisable, dans les conditions actuelles*. Et nous devons nous satisfaire avec l'idée qu'il nous a été possible d'offrir à des êtres humains, repudiés par des nations qui mettent la science au dessus de leur devoir chrétien, un refuge en terre dominicaine, exactement dans les mêmes conditions de vie dont nous devons être satisfaits pour nous-mêmes.

Que ceci n'est pas de la simple rhétorique le prouve suffisamment le contrat intervenu en 1940 entre le Gouvernement Dominicain et la DORSA de New York, pour l'établissement des réfugiés à Saint Domingue. Ce contrat est la conséquence de l'offre dominicaine d'Evian; son exécution devra constituer un effort organisé pour donner satisfaction partielle à l'offre; mais l'effort lui-même n'est pas forcément exclusive et ne limite ni épuise la disposition et l'aptitude dominicaines quant à la réception de réfugiés d'une manière différente. Ainsi, après la signature du contrat nous continuons d'accepter des immigrants du même genre, sans qu'ils soient soumis aux clauses du contrat et bon nombre de juifs et de non-juifs européens se sont installés parmi nous sans aucun intérêt d'un bénéfice quelconque de la part des dominicains.

Or, dans ce contrat dans lequel on aurait pu s'attendre à trouver des restrictions spéciales pour l'immigration en masse qu'on s'engageait à recevoir, on trouve au contraire un rappel à l'Association d'user de son droit de choisir les colons "selon leurs aptitudes ou habiletés techniques pour l'agriculture ou pour l'industrie, pour la manufacture ou les métiers" et on lui laisse la liberté de "recommander la libre admission de tous ceux qui soient spécialisés dans leurs profes-



sions, occupations ou métiers, des techniciens, artisans ou autres personnes acceptables à la République.

D'autre part, les lois d'immigration de la République Dominicaine ne contiennent aucune restriction quant aux activités des étrangers, pour leur admission au territoire national. L'étranger à Saint Domingue peut se dédier à l'occupation licite qu'il préfère: de toutes les professions libérales il n'y a que celle d'avocat qui lui soit défendue quand celle-ci entend l'exercice d'une fonction publique exigeant la nationalité dominicaine; mais il est admis au barreau et il a le droit de représenter et défendre devant les tribunaux de commerce ou des terres. Et si l'étranger en tant que salarié est limité en principe par les lois de travail à une participation de 30% seulement des emplois disponibles, les exceptions sont si nombreuses et si libérales que ces lois ne se font sentir que dans les rares occasions lorsqu'il s'agit de simples employés de bureau.

De tout ce que nous avons dit il faut donc déduire que les limites imposées aux activités de l'immigrant européen – point de départ de la commission de la Brookings Institution pour déterminer le nombre de réfugiés qu'on peut installer à Saint Domingue – ne proviennent pas d'une source politique, sociale ou juridique. Et comme cette limitation ne pourrait pas, sans tomber dans l'absurde, être attribuée à des penchants naturels ou à des aptitudes de l'immigrant lui-même qui dans la majorité provient des classes urbaines, sa justification se trouve forcément dans des causes strictement économiques.

Sur ce point, le rapport part de l'idée de que "à base de la production agricole actuelle, il n'y a qu'un 20 ou 25% de la population (de Saint Domingue) capable de trouver sa subsistance dans des activités non-agricoles; et dans tous les deux cas le niveau du bien-être est bas". Cette proportion est sans doute faible, vu du côté des activités non-agricoles.

Aux Etats Unis, par exemple, selon le recensement de 1930, cette proportion était la même, en sens inverse: la partie de population se dédiant à des activités agricoles formait 22% de la totale. Et si dans d'autres pays américains comparables à Saint Domingue, la proportion non-agricole de la popula-

tion n'est pas aussi favorable qu'aux États Unis, elle est toujours supérieure à celle signalée par le rapport de la Brookings Institution à Saint Domingue.

Ce qui est étonnant c'est que ce rapport, au lieu de voir dans ce déséquilibre dominicain une opportunité pour augmenter, à l'aide de l'immigration européenne, la proportion de la population non-agricole, y voie une raison pour augmenter ce déséquilibre (à l'aide de l'immigration européenne) en disant que la faible proportion d'une population non-agricole prouve l'incapacité de l'autre partie de soutenir celle-ci dans ses occupations non-agricoles. Cependant, le même rapport signale comme cause essentielle de la pénurie de l'agriculture dominicaine l'absence de marchés, à l'intérieur comme à l'extérieur, pour la consommation des produits agricoles de la République. Dans ces conditions, ne manque-t-on pas de logique en voulant augmenter un déséquilibre qu'il faudrait au contraire essayer de corriger?

En temps normaux, lorsque l'immigration européenne serait recrutée de l'excédent de la population continentale (résultant de la croissance végétative) il serait sans nul doute à l'avantage de Saint Domingue d'insister sur la transplantation d'un contingent de paysans qui contribueraient à l'amélioration de nos méthodes de culture. Mais s'agissant d'une immigration dans laquelle l'élément citadin est prépondérant, forcée par les circonstances de la guerre, il semble à peu près impossible de la consacrer entièrement aux activités agricoles, sans mentionner la dépense d'énergies sociales, inutile. Tout ce que nous pouvons attendre de cette immigration c'est qu'elle dévoue aux labeurs de champs la part qui pourra y être dédiée sans détriment d'autres activités sociales d'une valeur égale ou supérieure et pour lesquelles elle pourra être mieux adaptée; et qu'elle mette le restant au service de notre économie dans les occupations non-agricoles les plus susceptibles de répondre aux besoins de la vie du pays.

Il est donc évident que la théorie sur laquelle est basée le calcul de la Brookings Institution quant au nombre de réfugiés pouvant s'ajuster à l'économie dominicaine manque de fondement car elle est trop étroite. De fait, si plus que 80%

de la considérable immigration européenne réfugiée chez nous depuis le commencement de la Seconde Guerre Mondiale a pu trouver de quoi subsister dans des occupations profitables qui n'étaient pourtant pas de l'ordre de l'agriculture et si, d'autre part, notre actuelle population non-agricole est relativement peu abondante il n'est pas possible de faire un calcul raisonnable concernant les immigrants européens que nous pouvons encore recevoir sans tenir compte du nombre de ceux dont on pourrait se servir pour augmenter la population non-paysanne du pays. Dans ce calcul il faut tenir compte des artisans, des techniciens, des industriels des éducateurs et de beaucoup d'autres facteurs de la vie civilisée qui ne peuvent pas être considérés des parasites sous aucun point de vue.

Or, le rapport de la Brookings Institution non seulement établit des limites pour les possibilités économiques de l'immigrant européen en ne lui accordant que les activités agricoles, sinon il va plus loin en n'envisageant l'établissement de ces immigrants dans notre pays sinon comme petits propriétaires de terre, *à l'intérieur des zones réservées pour la colonisation européenne*. De cette façon, le rapport élimine des bases du calcul tous les réfugiés pouvant se dédier à des activités agricoles en qualité de salariés (auxiliaires) des fermiers dominicains ou étrangers, de même que tous ceux qui pourraient, en dehors des limites d'une zone réservée, s'installer sur une ferme.

La première restriction serait justifiée si elle tendait à exclure les réfugiés de la classe de laboureurs et journaliers à laquelle appartient la plus grande part de l'immigration haïtienne et d'autres îles voisines venant au pays périodiquement pour travailler dans les grands établissements agricoles. Les salaires réduits et les conditions de vie inférieures dont ces immigrants doivent se contenter sont évidemment insuffisants pour l'immigration européenne. Mais cela ne veut pas dire que les immigrants d'Europe se verraient dans l'impossibilité de trouver des moyens de vie intéressants, par exemple comme associés d'agriculteurs dominicains ou étrangers, déjà installés dans le pays. Dans l'industrie de l'agriculture et de l'élevage, dès qu'elle surpasse le simple but de subsistance

par moyen de la culture et du bétail, il y a comme partout ailleurs, la possibilité d'employer des assistants intelligents en les payant bien mieux que les journaliers. Il y a à Saint Domingue bon nombre d'européens ou d'américains de la même valeur économique dont les moyens de vie sont dérivées des situations de ce genre, dans les industries mentionnées. Pourquoi vouloir en exclure les réfugiés n'ayant pas suffisamment d'initiative ou d'esprit d'entreprise pour s'installer pour leur compte? – D'autre part il est évident que la contrainte obligeant les réfugiés dont le tempérament s'y oppose à exercer des activités agricoles ne pourrait que nuire à l'économie nationale, soit que (comme il arrive dans certains cas en ce moment) ces réfugiés aient tendance d'abandonner les labours des champs à des salariés dominicains sans les diriger d'une façon judicieuse, soit qu'ils réalisent ces tâches avec dégoût, de cette manière empirant la qualité de nos produits de terre.

Quant à la ségrégation des agriculteurs européens dans des zones réservées comme il en existent aux Etats Unis pour les Indiens ou comme des européens en ont fait eux-mêmes dans certains pays de l'Orient, le moins qu'on puisse dire de cette idée est qu'elle a l'air de répondre à une conception très peu aimable à l'égard des dominicains et des étrangers. Il est excellent d'offrir aux nouveaux arrivés des colonies dans le genre de Sosua, pour s'y acclimater et adapter. Dans ces colonies ceux parmi eux qui ne le connaissent pas, peuvent apprendre l'espagnol, ils peuvent se familiariser avec les façons, l'histoire et les institutions dominicaines. Ils peuvent démontrer leur capacité pour une vie agricole ou une autre, de valeur sociale égale ou plus grande. Et pendant leur séjour dans la Colonie, ils peuvent se trouver sous la protection de la direction de la Colonie, appuyée par le Gouvernement Dominicain.

Seulement, une fois cette période d'apprentissage terminée, l'immigrant doit abandonner la colonie pour s'établir pour son compte, non pas dans des zones réservées, sinon dans la partie du pays vers laquelle ses penchants ou ses recours économiques l'appellent. C'est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit d'immigrants d'origine autre qu'espagnole.

dont la langue maternelle n'est pas le "castellano" et dont la religion n'est pas la catholique. Sinon, le procédé contraire amenerait la création de noyaux inassimilables, comme celui formé par les Français dans la partie de l'île occupée à présent par la République de Haïti, ou comme celui formé plus tard dans la péninsule de Samana par des nègres importés des États Unis, noyaux qui par la suite deviennent des menaces pour notre nationalité ou des centres de résistance à notre culture. Car s'il est vrai que l'immigration européenne est toujours encore utile pour l'avenir du peuple dominicain, elle l'est à condition de ne pas détruire l'unité nationale.

Ainsi, le rapport de la Brookings Institution non seulement part d'un point de vue erroné en établissant la capacité de Saint Domingue pour absorber des immigrants européens, car il ne tient pas compte de ceux qui pourraient s'y dédier à des activités autres que l'agriculture, mais encore il ajoute à cette restriction deux autres conditions qui à part d'être injustes au point de vue même du réfugié, vont à l'encontre de la prospérité de notre économie et sont contraires aux intérêts les plus hauts de la nation. Vraiment, le rapport présente le problème de cette immigration non pas comme une colonisation d'apatrides, sinon comme une transplantation des élus du Seigneur dans une terre envahie par l'ennemi.

Mais même si, pour les fins de cette discussion, on acceptait cette présentation comme étant dans le vrai, les chiffres du calcul dudit rapport sont inexacts parce qu'ils s'appuient sur une estimation absurde quant à la quantité de terres dominicaines disponibles pour des cultures nouvelles. En effet, selon le livre de la Brookings Institution l'étendue totale du territoire dominicain est de 12,370.000 acres (5,000.139 hectares), soit, en chiffre rond, 79,629.140 tareas (mesure de surface utilisée dans le pays). De cette extension le livre estime qu'il y a en exploitation effective (au moyen de cultures et de pâturages) une quantité de 2,500.000 acres (1,011.750 hectares) soit, en chiffre rond, 16,193.000 tareas, d'accord avec les données du recensement agricole de 1935. Jusqu'ici ces calculs ne pèchent que par un excès de foi en des bases qui ne peuvent être qu'approximatives puisque la triangulation géodé-

sique du territoire dominicain n'est pas encore terminée et il n'existent pas encore des études précises sur l'utilité des différentes variétés du sol que ce territoire contient.

Les erreurs sérieuses du rapport commencent lorsqu'il indique la quantité de terres susceptibles d'être cultivées ou utilisées pour des pâturages artificiels, en dehors de celles déjà en état d'exploitation. D'abord, la savante institution emploie le terme de "terre labourable" pour embrasser toutes celles qui peuvent être ajoutées au nombre des terres déjà exploitées pour des fins identiques: culture et pâturage artificiel. Mais ce terme n'est pas approprié pour l'évaluation dont il s'agit. D'une part, il y a bon nombre de terres dans le pays, non appropriées pour cultures ni pâturages et qui pourtant sont facilement labourables, comme celles de certaines savanes, celles des plages sableuses et celles déposées par l'eau, inaccessibles à l'irrigation, situées dans des régions arides, etc. D'autre part, il y a des sols non-labourables, comme ceux des "bucaras" des plages élevées en formation calcaire qui sont les meilleures pour certaines formes de cultures et pâturages. En ajoutant à la quantité de terres déjà cultivées celles que le rapport considère "potentiellement labourables" (*sic*) on nous donne comme total de superficie labourable la somme de ces deux parties, tout comme si la terre actuellement en culture était partout labourable et comme si toute la terre labourable du pays était bonne pour être cultivée.

Pour éviter cette confusion il faut s'en tenir aux termes exacts, en l'occurrence d'appeler "terres cultivables" celles susceptibles de rendre, moyennant sémences périodiques, des récoltes d'une valeur économique ou qui soient appropriées pour le maintien du bétail.

Or, le rapport prétend que la somme de toutes les terres du territoire dominicain, avec possibilité de cultures mais pas encore exploitées, ne s'élève qu'à un chiffre de 500,000 acres (202,350 hectares ou soit 3,220:000 tareas, en chiffres ronds). Ce qui en d'autres termes signifie que de toute l'extension disponible à Saint Domingue pour être cultivée, cinq sixièmes sont déjà cultivés et il n'y a qu'un sixième de toute cette étendue libre pour la nouvelle exploitation!

Il suffit d'une connaissance toute superficielle de la situation agraire dominicaine pour se rendre compte de l'absurde et même du ridicule d'une pareille affirmation. En effet, n'importe qui connaissant un peu cette situation sait avant tout que la plus grande part de nos meilleurs terrains de culture est encore vierge, exception faite des terres de la vallée de La Vega Real, de certaines terres dans les plaines de l'Est et de quelques territoires bornant les grand'routes. C'est même le premier fait qui saute à l'oeil à l'examen de la situation agricole de notre pays. Et jugeant d'un coup d'oeil superficiel (comme celui employé de préférence, comme on verra plus tard, par la Brookings Institution pour arrêter les bases pour son raisonnement) l'impression qu'on reçoit devrait précisément aller à l'encontre de celle reflétée dans le rapport, c'est à dire que nous avons à l'heure qu'il est non pas un sixième mais *cinq sixièmes* de notre territoire cultivable en disponibilité.

Malheureusement, en ce moment il est impossible de fixer ces chiffres avec certitude absolue. L'étendue totale même de la République n'a pu être calculée qu'au moyen de conjectures plus ou moins bien fondées vu que la mensuration géodésique n'est finie que pour un tiers du territoire. Tous les faits connus à ce propos se détachent des calculs de Schoenburg, calculs approximatifs de mesures géographiques perfectionnées pendant plusieurs années d'études sur place et dont Gabb, dans son essai approfondi et minutieux de la topographie et géologie de notre territoire, conclut que l'étendue de celui-ci est "un peu plus de 20,000 milles carrés", soit plus de 12,800,000 acres, par conséquent au moins 270,000 acres au dessus du chiffre d'estimation du cabinet de la Brookings Institution.

Dans son *Exposé des conditions forestières de la République Dominicaine* Woodward nous dit que de l'étendue mentionnée il y avait en 1909, une extension de 9,500.000 acres plantés d'arbres et que de cette partie boisée on pouvait considérer qu'il existait une portion de 5,500.000 acres pour le moins dont les caractéristiques la rendaient inaccessible à l'agriculture, étant des vrais terrains de forêts. En un mot

et selon la même autorité, il y avait au début du siècle sur notre territoire une extension d'au moins 4,000.000 acres, susceptibles d'être exploités, à part toutes les terres déjà en exploitation au moyen de forêts et à l'exception des morceaux au sol forestier, appropriés pour l'agriculture.

Ces chiffres sont confirmés par les statistiques de 1935, indiquant 2,329.799 acres effectivement consacrés à la production de fruits de consommation intérieure et des produits d'exportation ainsi qu'aux pâturages artificiels. D'autre part, le Dr. Charles E. Chardon, dans sa carte de l'année 1937, préparée d'après les résultats de ses études à propos des ressources naturelles de Saint Domingue, signale une extension de 2,500.000 acres comme la partie du territoire susceptible d'être cultivée mais pas encore en état d'exploitation. Tout ceci donne un total d'au moins 4,829.799 acres de notre territoire libre pour la culture, d'accord avec les chiffres signalés plus haut.

Le recensement agricole préparé en 1940 par la Direction du Bureau des Statistiques nous dit qu'il y a une portion d'à peu près 2,525.449 acres de notre territoire effectivement cultivée tandis que plus ou moins 732,900 acres seraient constitués en terres laissées "au repos" en ce moment, au lieu de les améliorer par certaines cultures rotatoires appropriées, terres épuisées temporairement pour avoir été trop labourées autrefois. Il existait donc en 1940 une extension de 3,259,349 acres (chiffre approximatif) déjà cultivée avec un restant de près de 1,670,450 acres de terrains labourables, vierges pour l'instant. Ajoutons à ces chiffres une étendue de 400,000 acres considérée actuellement inutilisable à cause de son aridité mais comprise dans le programme d'irrigation du Gouvernement Dominicain; et nous aurons une quantité de plus de 2.000,000 acres de terrains vierges disponibles pour des cultures neuves

Aucune de ces données n'est le résultat de mesures exactes ou d'analyses scientifiques. Tout ce qu'on a pu déterminer jusqu'au présent à ce propos n'est qu'estimation prudente, faite au moyen d'examen visuel s'appuyant en partie sur les mensurations cadastrales et partiellement sur les résultats

des exploitations agricoles et d'élevage, dont le recensement est déjà initié. Mais chose dont nous sommes certains, ces données ont été obtenues par les recherches d'investigateurs compétents et impartiaux qui avaient examiné notre sol avec tout le temps nécessaire afin d'arriver à des conclusions sérieuses, ne fûrent-elles qu'approximatives. Mr. Gabb, le premier savant naturaliste ayant fait une étude détaillée de la topographie de notre sol, a passé trois ans à la préparer et il a publié ses conclusions dans les "Transactions of the American Philosophical Society (1872)" ainsi que dans notre Revue d'Agriculture. Woodward, Ingénieur des eaux et forêts recommandé par le Gouvernement Américain au nôtre, a fait un travail approfondi et détaillé de nos forêts, travail considéré toujours encore comme le meilleur dans son genre. Le docteur Charles E. Chardon, agronome, ex-recteur de l'Université de Puerto Rico, une des plus grandes autorités hispano-américaines en matière de botanique économique et de l'économie agricole et du bétail a étudié pendant plus d'un an les ressources naturelles de notre pays, décrivant ses conclusions dans une étude jusqu'ici inédite qui peut être acceptée comme un vrai chef d'oeuvre sur la matière.

Par contre, les conclusions de la Brookings Institution sont basées sur des informations de seconde main, défigurées dans leur cabinet. C'est tout au moins l'impression qu'on a en voyant que selon les calculs de leurs *experts agronomes* seule une partie de notre territoire représentant 3,000.000 acres est disponible pour la culture et que de cette étendue il n'y a que 500.000 acres vierges, le reste est cultivé. Mais parmi ces experts seul Mr. Atherton Lee, directeur des travaux agricoles de la commission de l'Etude est à même de juger, car il s'est occupé à faire une reconnaissance de notre territoire et selon lui, les chiffres cités par nous plus haut sont parfaitement corrects. Il ajoute que le territoire de la République peut soutenir une population de 6,000.000 habitants dans des conditions de vie supérieures à celles dont jouissent actuellement les 1,650.000 qui y vivent.

L'Exposé de la Brookings Institution accuse le dissentiment dans le sein même de la commission en remarquant

dans la note n° 1, du dernier chapitre, page 341, que "dans l'opinion de Mr. Lee la République peut accommoder un nombre de plus ou moins 10,000 réfugiés". En réalité ce que Mr. Lee avait dit était que dans *l'année 1941* la République pouvait recevoir jusqu'à 10,000 réfugiés, dans les années suivantes, jusqu'à 40,000 et *en définitif* un nombre atteignant 360,000. En plus, Mr. Lee affirme que personne parmi les membres du comité s'est occupé comme lui du problème de la capacité de Saint Domingue de recevoir et d'absorber des réfugiés.

La majorité de la commission de l'Étude croyait, au contraire, son devoir déclarer dans le rapport que puisque il ne reste plus, à Saint Domingue, qu'un territoire de 500,000 acres de sol labourable, et en vue des nécessités grandissantes de la population autochtone et de son augmentation végétative, la République, ne pourra absorber qu'une quantité de trois à cinq mille réfugiés, et ce nombre seulement sous forme échelonnée. Or, le chapitre présentant les bases de cette conclusion n'a été préparé par aucun des trois agronomes formant part de la commission, sinon par Mr. Smith, un Monsieur qui n'a vu du territoire de la République que les rues des villes et le pavé de quelques grand'routes.

Pour trouver une explication à l'erreur singulière, commise par la Commission à propos de ce point cardinal quelqu'un a dit que les membres y sont arrivés à force de considérer "les conditions actuelles existantes dans la République". Ce qu'on a l'air d'insinuer par cette reflexion est la pensée que Saint Domingue, tant qu'on n'y aura pas de facilités plus grandes en matière de communications et transports terrestres, au point de vue d'hébergement et de marchés pour l'absorption des produits agricoles, ne pourra pas offrir des possibilités plus vastes pour l'installation des immigrants européens. Mais – et ceci à part le fait que les conclusions de la commission sont marquées dans l'étude comme étant relatives à la quantité de réfugiés à établir définitivement sur territoire dominicain, au moyen d'un procédé immigratoire gradué – prétendre que ces conclusions ne se rapportaient qu'aux conditions actuelles ne serait qu'une nouvelle absurdité, ajoutée à l'erreur initiale du calcul, Tout le monde sait qu'aucune



immigration à grande échelle ne pourrait être prévue sans tenir compte des changements et des variations du milieu social dans lequel elle devra s'effectuer;

En effet, on peut difficilement s'attendre à voir Saint Domingue ou n'importe quel autre pays prêt à joindre une grande masse d'immigrants à sa population sans que les nouveaux territoires qu'il faudra ajouter à ceux déjà suffisamment peuplés devinrent accessibles au trafic et sans prévoir des hébergements et autres facilités économiques, nécessaires à la subsistance des nouveaux venus. Mais ce développement ne peut être que le *résultat* du procédé de l'immigration graduée, non pas sa condition *préalable*; ni à Saint Domingue ni ailleurs on se décidera à construire des routes ou préparer des logements pour une immigration éventuelle, probable. Pas plus qu'on ne créera des facilités économiques pour installer une immigration sans la certitude absolue qu'elle finira par se produire.

Quant au reste, le raisonnement géométrique de la commission de l'Étude, en ce qui concerne la capacité de réception d'immigrants du territoire dominicain, manquerait de logique même si ses bases numériques étaient exactes. Car fût-il correct que ce territoire n'offre que trois millions d'acres de sol pour l'agriculture; et que de cette étendue il ne reste plus que cinq cents mille acres pour l'exploitation: il n'est pas moins vrai que l'aménagement des immigrants que notre Gouvernement offrit à recevoir est parfaitement possible dans les limites de cette espace.

L'Exposé lui-même fait la réflexion que les méthodes de culture généralement employées à Saint Domingue, tout au moins celles de l'agriculture de simple subsistance, ne sont pas des plus intensives. Notre paysan, d'ordinaire, laboure sa ferme à l'endroit le plus commode et l'abandonne ensuite au hasard de la fertilité du sol, sans autre souci que celui d'arracher les herbes folles et de récolter les fruits dont il a besoin pour sa subsistance, le plus tôt possible. Si la terre, épuisée, n'est plus assez fertile pour rendre les produits désirés, notre paysan l'abandonne complètement et rapporte ses efforts sur un autre morceau, reposé celui-ci ou même tout à fait vierge. Ni charrue, ni aucune amélioration, engrais, drainage,

irrigation, cultures rotatoires ou d'autres formes d'une culture intensive le retiennent ou le limitent.

Mais ce système, très raisonnable lorsqu'on dispose d'une quantité illimitée de terres fertiles et même le seul réellement économique lorsque le marché des produits agricoles ne justifie pas l'intensification des cultures, ne donne qu'une partie du rendement qu'on serait en droit d'attendre de ce sol si l'on employait des traitements plus vigoureux. Il est permis de supposer que les méthodes de cultures plus intenses suivraient automatiquement l'augmentation correspondante de terres disponibles, surtout que les marchés intérieurs, grâce à cet aggrandissement de population, gagneraient beaucoup en importance; et ces changements se produiraient sans égard à l'effort gouvernemental. Ainsi, rien que l'intensification des cultures, conséquence naturelle de l'augmentation de la population et provoquée par l'immigration, changerait l'exploitation – mieux dit le rendement de l'exploitation – à tel point que les mêmes terres qui nourrissent actuellement notre population pourraient offrir de la subsistance pour un nombre bien plus élevé d'habitants.

Tout cela sans compter que, abstraction faite de la limitation arbitraire de la Brookings Institution qui ne voit le soutien des réfugiés européens que dans la culture des terres labourables, grand nombre d'immigrants pourrait trouver des moyens de vie lucratifs en exploitant les forêts considérées ineptes pour les cultures. Dès maintenant, les statistiques de production nous révèlent que des petites étendues de forêts soumises à une exploitation forestière on a obtenu des matières premières pour les besoins des scieries et d'autres établissements industriels en quantité suffisante pour produire 13,815.615 pieds de bois scié et 300,000 kilos de résine blanche, dans le courant de l'année 1943, d'une valeur de plus d'un million dollar; et le docteur Chardon calcule que rien que les forêts de pins au prix bas de 0.60 dollar par tronc pourraient rendre une somme supérieure à 43.200,000 dollars. Ajoutons à ces chiffres l'énorme richesse du pays en acajou, en "espinillo", en "capa" et plusieurs autres bois précieux, enchaînés dans ces forêts et nous verrons que l'exploitation forestière

à elle seule serait suffisante pour donner de la place dans notre économie à un nombre de réfugiés immigrants supérieur à celui que nous avons proposé de recevoir.

On a démontré que même le sol de ces bois, pour peu apte qu'il soit pour l'établissement de certaines cultures, est parfaitement utilisable pour les herbes fourragères de certaines variétés. Ainsi, l'herbe yaraguay ou paraguay (*Chloris gayana*), excellente pour toute la catégorie bovine, pousse abondamment dans nos forêts de pins de montagne.

Or, il n'est pas douteux que pour déterminer le nombre des habitants susceptibles de trouver des moyens d'existence dans une région donnée, possédant une industrie d'agriculture et de bétail, il est nécessaire de considérer non seulement la quantité de terres labourables ou cultivables sinon et surtout toutes les possibilités de richesse que cette région peut contenir et que les industries mentionnées sont à même d'exploiter. C'était le criterium du Gouvernement Dominicain chaque fois qu'il évaluait le nombre de réfugiés à recevoir.

D'ailleurs, ce n'est pas d'aujourd'hui que le Gouvernement dominicain s'occupe de l'immigration. Ce point a retenu son attention depuis de nombreuses années, comme on peut voir dans les différents mémoires, publiés à ce sujet. Quelques mois avant la Conférence d'Evian, le Pouvoir Exécutif National a fait préparer par la Direction des Statistiques une étude concernant le nombre d'immigrants européens susceptibles de pouvoir s'installer sur territoire dominicain. Cette étude a indiqué qu'il serait possible, *en procédant par étapes*, de recevoir un nombre s'élevant jusqu'à 500,000 de ces immigrants. Une autre étude, préparée celle-ci par le Ministère de l'Agriculture a été élaborée, précédant de très peu la signature dans 1940 de la Convention avec la DORSA, avec des résultats identiques. Ces travaux dominicains coïncident avec les résultats trouvés par la Commission envoyée dans notre pays en 1938 (Comité Assistant du Président Roosevelt pour l'Aide des Réfugiés Politiques) pour s'informer des possibilités de réalisation de l'offre du Gouvernement Dominicain, faite à la Conférence d'Evian. Cette Commission, présidée par l'éminent géographe, Président de l'Université de John Hopkins,

Mr. Isaiah Bowman et composée d'autres savants des États Unis, conclut que rien qu'en deux régions de notre territoire, sur les dix-neuf régions visitées, il y a suffisamment de terrains fertiles et vierges pour aménager 28,500 familles d'agriculteurs, soit 100,000 personnes.

Donc, le Gouvernement Dominicain n'a pas procédé à la légère en faisant son offre et en l'exécutant, pas plus qu'il n'y avait d' "erreur dans les mathématiques du Président Trujillo".

Vraiment, ce problème touche le peuple dominicain de trop près pour que ses dirigeants puissent l'abandonner à l'imagination ou l'utiliser pour de fins de propagande. L'immigration européenne, ou plutôt, l'immigration d'hommes et de femmes d'origine caucasique, d'une culture pareille à celle qui était le noyau de la formation culturelle du peuple dominicain et qui, malgré tous les changements, toutes les déformations subies pour des raisons ethnologiques, nous a imprégnés de son idéologie et de ses traditions, est une nécessité dont la satisfaction ne peut pas être ajournée indéfiniment dans notre vie nationale. La progression de la croissance végétative des africains - amenés à notre pays par les espagnols - et de ceux qui sont entrés depuis, beaucoup plus rapide que celle des blancs; les vagues successives d'haïtiens, venus comme envahisseurs ou s'infiltrant d'une manière pacifique; l'immigration insistante des nègres des Petites Antilles, tous ces facteurs ont créé des conditions susceptibles de finir par éloigner la population dominicaine de ses liens d'origine espagnole si elles ne se trouvent pas corrigées à temps par un courant d'immigration européenne. Or, ce procès de déformation ne peut pas laisser indifférent un pays dont l'indépendance est étroitement liée au maintien des barrières, le défendant contre l'invasion matérielle et spirituelle des peuples d'origine purement africaine, l'entourant.

En conséquence, ce problème, défiguré par la manière oblique dont il a été présenté dans l'exposé auquel nous faisons allusion, est d'une telle importance pour les dominicains que les soussignés ont cru leur devoir de le redresser à l'aide des données disponibles qui se recommandent par leur sincé-

rité alors que celles dont se sont servis les membres de la commission de la Brookings Institution pour arrêter leurs conclusions ne peuvent pas être autre chose que les résultats d'invention pure et simple.

En vue de l'importance du problème et afin de pouvoir le discuter sur des bases au dessus de toute critique en lui fournissant les données précises dont il est dépourvu en ce moment, les soussignés sont d'avis qu'il serait recommandable d'élaborer pour le compte du Gouvernement Dominicain une étude vraiment scientifique de la capacité du territoire dominicain pour l'absorption des immigrants européens ainsi que des conditions dans lesquelles il serait possible de recevoir cette immigration.

Pour effectuer ce projet nous proposons de recommander à l'Institut Géographique de l'Université de Saint Domingue de tracer un plan en vue de terminer la triangulation géodésique de la République; de pouvoir préparer une carte topographique de ce territoire national et d'élaborer des cartes de notre géographie économique. Une fois en possession de ces cartes avec les mémoires correspondants, faits par le même Institut en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et avec le Bureau des Statistiques, ou n'importe quelle autre Agence du Gouvernement national, on pourrait arriver à poser d'une façon vraiment scientifique ce problème d'une importance nationale si grande.

une série d'articles dont... ont servi les membres de la commission de la Fédération italienne pour servir leurs conclusions de base et ont été soumis aux représentants d'investigation pure et simple.

En vue de l'importance du problème et afin de pouvoir le discuter sur des bases au moins de toute critique et en faisant les dangers évidents dont il est dépourvu en ce qui concerne les assignations sont d'avis qu'il serait recommandable d'élaborer tout le contenu du projet de loi... d'une manière exhaustive de la portée de la législation... afin de pouvoir l'apporter des renseignements européens sans que des conditions dans lesquelles il serait possible de l'appliquer dans les conditions.

Pour effectuer ce projet sous l'égide de la commission d'investigation de l'Université de Saint-Denis de l'île de l'île afin de rendre compte de l'investigation menée dans ce domaine de pouvoir donner une telle importance de ce territoire national et d'établir des contacts de nos propres connaissances. Une fois l'opération de ces cartes avec les données correspondantes faites par le service italien en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur et avec le Bureau des Statistiques on a même que d'être en accord du Gouvernement national on pourrait arriver à un tel niveau de connaissance scientifique et technique d'un point de vue national et international.

Il est évident que la connaissance de ce territoire national et international est un aspect essentiel de la connaissance de ce territoire national et international. Une fois l'opération de ces cartes avec les données correspondantes faites par le service italien en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur et avec le Bureau des Statistiques on a même que d'être en accord du Gouvernement national on pourrait arriver à un tel niveau de connaissance scientifique et technique d'un point de vue national et international.



ANNEXES

ANNEXES

*Annexes des observations de la commission d'étude
sur l'Exposé de la Brookings Institution de New York
concernant la colonie de réfugiés dans la République
Dominicaine*

(Ces annexes sont relatifs à la partie d'observations qui concerne la capacité de la République Dominicaine de recevoir des immigrants européens. Ils forment la suite de documents mentionnés dans ces observations d'une façon formelle ou implicite).

- 1.— Rapport du Directeur Général des Statistiques à M. le Président de la République, préparé dans l'époque précédant l'offre faite par celui-ci à la Conférence d'Evian (France), de recevoir jusqu'à 100,000 réfugiés européens en territoire dominicain.
- 2.— Rapport du Secrétaire d'Etat pour l'Agriculture à M. le Président de la République, concernant le pouvoir réceptif d'immigration de la République Dominicaine, rapport précédant la signature du Contrat entre la République Dominicaine et la Dominican Republic Settlement Association.
- 3.— Tableau statistique de la production, des possibilités de production, de la distribution de zones agricoles et de l'extension de cultures dans la République Dominicaine, élaboré par le Ministère de l'Agriculture.
- 4.— Lettres et Exposé de M. Atherton Lee concernant la capacité immigratoire de la République Dominicaine. Ces documents ont été écrits après la publication du rapport de la Brookings Institution à propos de la Colonie de Réfugiés en la République Dominicaine.
- 5.— Rapport d'une commission spéciale, désignée par M. le Président de la République pour se prononcer sur les données contenues dans l'Exposé de la Brookings Institution, à propos de la Colonie de Réfugiés dans la République Dominicaine.

Autour des observations de la commission d'étude
sur l'impact de l'immigration de New York
sur le développement de la République
dominicaine

(Ce document est relatif à la partie d'observations qui
concerne la création de la République Dominicaine dans
certains des territoires existants. Le document a été
établi conformément aux observations de la commission
d'étude sur l'immigration.)

1- Rapport du Directeur Général des Services à M. le
Président de la République, pour les Services
relatifs aux immigrants à la Commission d'étude
de l'immigration (1950-1951) relatives aux
immigrants.

2- Rapport de l'Assemblée d'Etat pour l'immigration à M. le
Président de la République, concernant le pouvoir
de la Commission de la République Dominicaine, relatif
aux immigrants, en vertu de la loi sur l'immigration
relative à la République Dominicaine.

Tous les membres de la Commission de l'immigration de
la République Dominicaine ont été nommés par le
Président de la République. La Commission de l'immigration
de la République Dominicaine a été créée par la loi
relative à l'immigration.

3- Rapport de l'Assemblée de M. le Président de la République
sur l'immigration de la République Dominicaine. Ce rapport
concerne les immigrants de la République Dominicaine
et les immigrants de la République Dominicaine. La
Commission de l'immigration de la République Dominicaine
a été créée par la loi relative à l'immigration.

4- Rapport de l'Assemblée de M. le Président de la République
sur l'immigration de la République Dominicaine. Ce rapport
concerne les immigrants de la République Dominicaine
et les immigrants de la République Dominicaine. La
Commission de l'immigration de la République Dominicaine
a été créée par la loi relative à l'immigration.



NUMÉRO I

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES STATISTIQUES À M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, PRÉPARÉ DANS L'ÉPOQUE PRÉCÉDANT L'OFFRE FAITE PAR CELUI-CI À LA CONFÉRENCE D'EVIAN (FRANCE), DE RECEVOIR JUSQU'À 100,000 RÉFUGIÉS EUROPÉENS EN TERRITOIRE DOMINICAIN

N^o 02868

*Ciudad Trujillo,
Arrondissement de Saint Domingue.
22 Septembre 1937.*

*A : M. le Président de la République.
Bienfaiteur de la Patrie.
Son cabinet.*

Affaire : Rapport concernant la Résolution prise à propos de l'immigration, approuvée à la Conférence Inter-américaine de Consolidation de la Paix.

1.—Le 17 juillet de l'année en cours, cette Présidence nous a envoyé une lettre, marquée N^o 17856, dans laquelle on nous donna l'ordre de faire une étude approfondie sur la faculté du pays de recevoir une masse immigrante. De même, on nous chargea de la préparation d'un exposé qui serait soumis par les soins du Ministère de Relations Extérieures à l'Union Panaméricaine, en vue de la résolution concernant l'immigration, adoptée par la Conférence Interaméricaine de Consolidation de la Paix, célébrée à Buenos Aires au mois de Décembre, 1936.

2.—L'étude de documents concernant cette affaire, transmis à notre Bureau par le Ministère des Affaires Etrangères, nous a fait penser qu'avant même de préparer ledit rapport qui devra

être soumis par les soins de notre Chancellerie à l'Union Panaméricaine, il était indispensable que le Gouvernement arrête les lignes générales de sa politique immigratoire dont les directives serviront d'orientation pour les courants d'immigrants qui devront venir au Pays.

3.—Un voyage inattendu de santé aux Etats Unis ainsi que le désir d'intervenir personnellement dans la préparation d'une étude sur la matière, a retardé jusqu'au présent la satisfaction de cette obligation que nous accomplissons maintenant en soumettant à votre considération, M. le Président, nos points de vue sur ce problème intéressant et complexe qu'est l'établissement d'immigrants dans la République.

4.—D'accord avec le précédant nous avons préparé le questionnaire que nous exposons plus bas et auquel nous avons répondu dans le rapport accompagnant cette lettre.

QUESTIONNAIRE SUR L'IMMIGRATION DANS LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

- a) Y-a-t-il une nécessité d'établir des immigrants dans la République Dominicaine?
- b) Quel est le genre d'immigrants qu'on doit préférer?
- c) Quels doivent être de préférence les pays d'origine des immigrants?
- d) Quel est le nombre d'immigrants dont la République a besoin? Quel doit être le pourcentage annuel prévu pour leur entrée?
- e) Que devons-nous offrir à tout immigrant agriculteur?
- f) Quels sont les endroits appropriés en ce moment pour l'hébergement des immigrants?

5.—Si les suggestions faites par nous dans le rapport déjà mentionné sont estimées justes, et quand vous donnerez votre avis sur la politique immigratoire à suivre, cette Direction aura plaisir à collaborer avec le Ministère que vous voudrez bien désigner pour la préparation des exposés à soumettre à l'Union Panaméricaine, exposés qui selon les recommandations de la Conférence, serviront de base pour la rédaction de traités bilatéraux de genre social.

Veillez accepter, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

(signé)
VICENTE TOLENTINO R.,
Directeur Général des Statistiques.

EXPOSE CONCERNANT LA CAPACITE DE LA REPUBLIQUE DOMINICAINE DE RECEVOIR DES IMMIGRANTS

1.—Est-il nécessaire, pour que la République Dominicaine puisse atteindre un niveau élevé de prospérité, d'y établir des immigrants?

Les conditions actuelles de la dépopulation de la République Dominicaine empêchent que de vastes régions naturellement propices au développement des richesses nationales soient exploitées ou qu'elles offrent le concours le plus insignifiant à l'augmentation du bien-être général. Des richesses naturelles d'un volume incalculable reposent au cœur de la République, aussi inutiles qu'aux jours précolombiens et si la population se trouve abandonnée à l'expansion qu'elle pourra atteindre par sa croissance végétative seule, ces richesses y séjourneront encore beaucoup d'années, retardant le développement rapide et complet de la nation.

Le 31 décembre de l'année 1936, la densité de notre population atteignit le chiffre de 30.8 personnes par km². Ce n'est pas une densité régulière, puisque dans des provinces comme Azua, Barahona, Samana et Montecristi la moyenne n'arrive pas à atteindre 16 habitants par km² et dans les autres provinces elle est représentée par des chiffres très dissemblables.

Comparant notre densité à celle de certains pays de ressources très développées, comme par exemple l'Argentine ou le Canada, la nôtre a l'air très élevé et à première vue très favorable. La réalité est très différente, pourtant, car malgré les étendues immenses des pays dont il s'agit la densité de leurs régions peuplées est assez grande et ce sont d'habitude les mêmes régions qui sont les mieux exploitées. En outre, la richesse publique peut être développée malgré le peu abondant de la population, moyennant l'emploi de grands capitaux et de toutes les ressources mises au service du capital par la science moderne. C'est le cas de l'Argentine et du Canada. Là-bas, l'absence de bras est compensée par un excès de capital et de moyens techniques, ce

qui n'est pas le cas de notre pays. Non seulement nous avons peu d'habitants mais nous manquons, dans l'ensemble, des moyens recompensant cette absence.

On pourrait aussi dire, pour peu favorable que cela nous paraisse, que les différences de race et de climat entre les canadiens et argentins et nous autres ne sont pas en notre faveur. Comme la population actuelle de notre pays est uniquement le résultat de notre croissance végétative (fait qui n'est pas dépourvu d'avantages, comme on verra plus tard), nous continuons à employer les mêmes méthodes d'exploitation qu'utilisèrent nos aïeux qui, il y a cent ans, se souciaient à peine de produire le nécessaire pour vivre d'une manière précaire, conception due à leur nombre restreint et à l'absence de liens entre eux et le monde extérieur. Plus tard, grâce aux relations ouvertes par la navigation et les voies de communication à l'intérieur, dû aussi à la nécessité de vendre nos produits en concurrence avec d'autres pays et grâce, enfin, à l'impulsion donnée à l'agriculture par le gouvernement actuel, nous avons appris des méthodes de production plus ou moins modernes lesquelles pourtant ne se sont pas généralisées, faute de ressources, de la manière désirée.

D'autre part, le développement naturel de la population dominicaine est de nature à empêcher l'amélioration raciale. On pourrait même assurer qu'elle —la race— est en train de dégénérer, à cause du climat, les maladies et l'absence d'une alimentation appropriée. Ces deux derniers facteurs n'avaient jamais été combattus d'une façon rationnelle et extensive jusqu'à l'avènement au pouvoir du Président Trujillo et lorsque ce magnifique gouvernant affronta ces maux, ils avaient déjà laissé des empreintes profondes dans la vie de la population. La partie des habitants qui réside dans les villes, surtout, est très déficiente quant à santé, résistance physique et race.

Ajoutons à ces conditions négatives naturelles du milieu cet autre facteur d'une importance capitale: actuellement, la seule immigration est celle des haïtiens et des nègres des îles des Antilles Mineures, raison de plus pour la dégénération de notre race parce que ces immigrants laissent dans le pays leurs descendants qui héritent leurs coutumes et leurs caractéristiques raciales péjoratives.

Il n'est pas impossible que cette grande immigration noire des derniers quinze ans, sans contrepoids d'une immigration blanche, fût la cause de l'énorme croissance de cette race, révélée par le recensement de 1935.

Sans nul doute, la République Dominicaine a eu certains avantages du fait de la croissance naturelle de sa population, pourtant. Le plus frappant de ces faits, en notre opinion, est

que sa richesse, dans la plupart des cas, n'est pas sortie des mains de ses nationaux. En outre, c'est un fait appréciable que de voir les caractéristiques et coutumes saines pouvant atteindre leur maturité sans perturbations dangereuses dû à l'absence d'influences étrangères à l'époque de la formation du pays.

Le nombre actuel de nos habitants, ainsi que l'expression définitive que notre pays a revêtu en tant que nation, sont le signe d'une force et d'une unité spirituelles capables de résister à tous les contacts apportant d'autres coutumes, pourvu qu'elles ne soient pas trop différentes. Nous voulons dire par là qu'il n'y a jamais eu de moment plus propice pour développer et décider une politique d'immigration que le présent, car si l'on sait les choisir selon leurs affinités avec nous et si l'on prend soin à les faire venir par étapes et à les répartir d'une façon judicieuse, pour empêcher la formation de noyaux indépendants, les immigrants nous aideront à exploiter nos richesses, sans devier le cours de nos coutumes saines et sans disloquer l'idéologie nationale.

2.—Quel est le genre d'immigrants que nous devons préférer?

Deux conditions sont primordiales pour établir l'utilité pour le pays d'un immigrant: il doit appartenir à une race blanche et il doit être agriculteur.

La question de l'amélioration raciale de notre population au moyen de croisement ou par l'établissement de gens blancs est une affaire urgente à entreprendre. Si l'on ne fait pas face à ce problème le pays finira par être au meilleur cas un pays mulâtre. La raison en est dans le fait que, dû à des conditions économiques et culturelles, le dominicain blanc vit mieux que le noir, dans l'ensemble. C'est à dire, il vit avec plus de confort mais encore jamais par trop insouciant. Comme conséquence de cette restriction dans son confort et dans ses revenus, l'homme blanc s'arrange pour ne pas avoir trop d'enfants vu qu'un nombre élevé d'enfants supposerait certains sacrifices dans la jouissance de ses aises. Dû à cette précaution le nombre des blancs est plus ou moins stationnaire pendant que celui des nègres augmente d'une façon déconcertante puisque des enfants nègres n'entraînent pas de frais spéciaux, vivant comme ils le font dans la plupart de cas sans utiliser les inventions de la science moderne qui entourent une vie un peu plus aisée. En ce moment, il n'y a guère de familles blanches aisées ayant plus de deux ou trois enfants.

Quant aux qualités supérieures que possèdent les races blanches dans certains aspects, nous les croyons suffisamment connues pour nous abstenir de leur énumération ici.

Les immigrants que nous voulons recevoir, doivent donc appartenir à une race blanche et avoir un âge ne dépassant pas les 35 ans les hommes et les 30 ans les femmes, pour éviter qu'ils soient stériles par le fait de leur âge déjà au moment de leur entrée dans le pays ou qu'ils le deviennent peu après.

En plus, ils doivent être dans la plus grande proportion possible des agriculteurs. De cette façon, non seulement ils remplissent le but poursuivi d'exploiter les richesses naturelles de notre pays mais encore ils n'enlèveront pas, tout en repandant parmi les nationaux leurs connaissances modernes d'agriculture, des possibilités de vie aux enfants du pays, car il y a, pour l'exercice de l'agriculture, un champ très vaste dans la République Dominicaine.

De cette façon on empêcherait que les immigrants soient dans la plupart de cas des journaliers, des ouvriers, des commerçants ou des professionnels, activités auxquelles trop de personnes se dédient dans le pays.

3.—Quels doivent être de préférence les pays d'origine des immigrants?

Nous préférons, d'abord, les immigrants venant d'endroits dont les conditions climatiques et de terre aient la plus grande ressemblance avec celles de notre pays, afin d'éviter que la différence trop grande entre leur vie antérieure et celle qu'ils trouveront ici, produise des chocs organiques se traduisant par la suite en maladies ou en propensions pour les épidémies, comme c'était arrivé au début du siècle dans la colonisation du Haut Amazone. Ici même, nous avons l'expérience de ce qui est arrivé avec les immigrants roumains pendant le gouvernement de Cáceres et avec les immigrants finlandais pendant le dernier gouvernement de Vásquez.

Il faudrait toujours donner une préférence à l'immigrant venant d'un pays qui possède des affinités avec le nôtre, comme l'espagnol, l'italien et aussi le français. Dans le premier cas, il y a l'avantage de la même langue; dans les autres, une très grande ressemblance, grâce à laquelle l'immigrant aura beaucoup plus de facilité pour apprendre à s'exprimer dans notre langue que s'il venait d'un pays n'appartenant pas au groupe mentionné. Il y a aussi la même religion et les coutumes qui se ressemblent.

Autant que c'est possible dans les Tropiques, les immigrants venant des régions froides de l'Espagne, de la France ou de l'Italie, peuvent trouver dans les hauts plateaux de notre Cordillera Centrale un climat pareil au leur (le baromètre descend jusqu'à 0 degré en hiver, à Constanza) et des terres aptes pour

la production des fruits des zones tempérées: pommes, raisins, pêches, noix, noisettes, olives; dans l'ordre de la viande, ils trouveront des moutons, veaux, etc.

Nous considérons que de notre point de vue, l'immigration d'agriculteurs de Puerto Rico, de race blanche, serait très utile. Pays presque pareil au nôtre sous beaucoup de ses aspects, mais où l'agriculteur, se multipliant le jour au jour, a atteint un certain degré de connaissances agricoles sans avoir des terres labourables; la République Dominicaine, à quelques milles de distance seulement, est son lieu de décharge naturel. Comme leurs coutumes, dans l'ensemble, sont les mêmes que les dominicaines, leur présence parmi nous, pourvu qu'elle soit organisée à s'effectuer en étapes, ne présenterait de danger d'aucune sorte, qu'il soit d'ordre politique, spirituel ou culturel. Il ne serait pas impossible que le gouvernement de Puerto Rico —ou des Etats Unis— appuyait le nôtre si celui-ci ouvrait des négociations pour l'entrée des immigrants provenant de Puerto Rico, car c'est un fait que le surpeuplement de cette île voisine est un casse-tête continuel pour les hommes d'état insulaires et nordaméricains.

Il va sans dire qu'en échange de l'aide offerte par nous pour l'établissement d'un contingent de nationaux de Puerto Rico, nous pourrions obtenir quelques avantages commerciaux d'ordre douanier pour l'entrée de certains produits dominicains au marché de l'Antille voisine.

4.—Quel est le nombre d'immigrants nécessaire pour atteindre le but indiqué et quel doit être le pourcentage annuel de l'entrée de ces immigrants en tenant compte de la croissance rapide naturelle de notre population et de la proportion à garder entre dominicains et étrangers, en vue de maintenir un équilibre exempt de tout danger?

La densité de population dans la Province Espaillat est de 90.4 habitants par km². Il est facile à noter, à première vue, que cette province est la meilleure du pays, du point de vue de l'exploitation agricole. Sa population jouit d'une bonne santé dans l'ensemble, ce qui fait supposer que la production de cette province est suffisante et qu'elle n'est pas confrontée avec les difficultés inhérentes au surpeuplement.

Si nous prenons donc cette province comme base de nos considérations, sans perdre de vue les terres non-appropriées pour les cultures qui existent dans la République, nous conclurons que Saint Domingue pourrait parfaitement bien soutenir une population de quatre millions d'habitants. Dans ce calcul les habitants des villes sont compris et au cas que l'immigra-

tion fut repartie, comme nous le souhaitons, dans les zones rurales, on devrait accepter une moyenne de 80 habitants par km², supposant ainsi que le pays pourrait ajouter 50 habitants par km², soit deux millions et demi de personnes en plus, sans s'en ressentir.

Seulement; serait-il utile d'accepter une quantité pareille d'immigrants?

Bien sûr que non. Une immigration de cette envergure couperait d'un seul coup les possibilités du pays et présenterait de graves inconvénients dont les deux principales raisons, entre bien d'autres, sont les suivantes: d'abord, que l'étranger surpasserait le national en nombre et par conséquent lui imposerait ses coutumes et son idéologie, créant ainsi une déformation dont les dangers ne peuvent même pas être prévus dans toute leur extension; ensuite, que la croissance végétative d'une population de quatre millions, que serait la nôtre dans ce cas, entraînerait fatalement une augmentation de population —vingt cinq ans plus tard, d'accord avec les calculs acceptés— atteignant le chiffre de huit millions; ou dans d'autres termes, 160 habitants par km², un fait qui nous mettrait dans une situation très semblable à celle dont souffre Puerto Rico en nos jours.

Dans notre opinion, le pays pourrait supporter une immigration allant jusqu'à un tiers de la population actuelle, donc un demi million. Mais cette immigration ne devrait pas venir d'un seul coup ni même dans un espace très limité de temps sinon il serait impossible de l'installer avec les recours restreints dont nous disposons et qui ne sont qu'une partie des inconvénients trop longs à énumérer. Cette immigration pourrait être répartie sur un espace de vingt cinq ans, chiffre comprenant l'arrivée de vingt cinq mille immigrants par an. En calculant une moyenne de cinq personnes par famille, nous aurions plus ou moins cinq mille familles d'immigrants par an.

De cette façon et en tenant compte de l'augmentation de la population immigrante aussi bien que de celle produite dans la nôtre par sa croissance végétative, la République aurait vingt années après le commencement de l'immigration un nombre approximatif de quatre millions d'habitants, supposé que ce courant d'immigration ne tarde pas trop à s'initier et qu'il soit maintenu à un rythme régulier pendant vingt ans.

5.—*Que devons-nous offrir à chaque immigrant agriculteur étranger venant au pays pour s'y établir définitivement?*

La loi N° 4747 du 24 avril 1907 déclara la protection de toutes les contrées contiguës à la République d'Haïti d'utilité

publique et la loi N^o 77 du 2 décembre 1924 déclara la colonisation de cette même région d'utilité publique.

La deuxième de ces lois créa seulement une commission pour l'étude des moyens de réaliser le but mentionné; mais la première destina la somme de \$40,000.00 par an à l'installation dans cette région, pour le compte de l'Etat, de quarante familles par an d'agriculteurs blancs et désigna, en plus, pour l'établissement de chaque famille:

- a) la somme de \$110.00
- b) 200 tareas de terre pour les cultures
- c) une mensualité de \$30.00 pendant un an
- d) 3 pelles, 2 bêches, 3 pioches, 5 grands couteaux ("machetes") et 4 haches.

En faisant cette brève réflexion historique à propos de ce qu'on offrait aux immigrants nous voulons laisser entendre que, dans notre opinion, on procéda d'une manière antipatriotique en offrant aux agriculteurs étrangers ce qu'on n'avait jamais offert aux dominicains et créant des privilèges déraisonnables qui n'ont apporté aucun bénéfice au pays.

Nous ne devons pas offrir à l'étranger plus que nous offrons au dominicain. En ce moment, on fait une répartition de terres parmi les agriculteurs nationaux, grâce au sentiment national si profond du Président Trujillo et l'on fait aussi une répartition de sémences, d'outils et de médicaments, en même temps leur enseignant les moyens d'améliorer leurs méthodes de production.

Tout ceci peut bien être offert à l'immigrant, mais jamais rien qui ne soit offert au dominicain aussi. Pas de services spéciaux en dehors de ceux, publiques, qui sont indispensables pour le déploiement en bon ordre de leurs labeurs, tel les transports, les services d'hygiène, l'enseignement, etc.

6.--Quels sont les endroits les plus propices pour l'hébergement d'une population étrangère?

Les Colonies d'Etat avaient le 31 décembre 1936 une extension de 53,317 hectares et 64 ares, peuplées de 29200 familles, c'est à dire d'une densité approchant 27 habitants par km², si nous prenons 5 personnes par famille comme base de notre calcul.

En vue de ce que nous disions plus haut à propos de la densité de population utile pour le pays, nous considérons que les Colonies d'Etat résisteraient une population additionnelle de 53 habitants par km², soit vingt huit mille habitants en plus, ce qui équivaut à l'affirmation que ces colonies peuvent recevoir la première annuité d'immigrants.

Il n'est pas inutile de remarquer que de toute façon il y aurait de l'inconvénient à établir les immigrants dans des groupements trop nombreux, car ce serait les mettre à l'abri des joies, des peines et des souffrances du pays et de laisser leurs enfants devenir des étrangers, ce qui créerait au gouvernement un conflit bien plus difficile à résoudre que n'en vaudraient les avantages offerts par la culture des terres en friche. Pour éviter ces torts, il faudra tenir compte, au moment de la distribution des terres parmi les immigrants, du nombre exact des dominicains dans chaque région afin de toujours maintenir la proportion désirable entre la population étrangère et la nationale.

22 Septembre 1937.

(signé)
VICENTE TOLENTINO R.,
Directeur Général des Statistiques.



NUMÉRO II

RAPPORT DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT D'AGRICULTURE À SON EXCELLENCE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CONCERNANT LA CAPACITÉ DE RÉCEPTION IMMIGRATOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, PRÉCEDANT LA SIGNATURE DU CONTRAT ENTRE LE GOUVERNEMENT DOMINICAIN ET LA DOMINICAN REPUBLIC SETTLEMENT ASSOCIATION

ÉTUDE

SUR LA CAPACITÉ DE RECEPTION D'IMMIGRANTS DE LA REPUBLIQUE DOMINICAINE

1.—Considérations de caractère général

En voulant déterminer la capacité immigratoire offerte par la République Dominicaine, il faut tenir compte de trois facteurs surtout:

- a) facteur de quantité et de qualité;
- b) facteur d'ordre ethnographique et politique;
- c) facteur d'ordre économique.

Pour qu'une immigration, qu'elle soit en masse ou par étapes, soit profitable pour le pays qui la reçoit, il faut qu'elle soit guidée et contrôlée: tel est le point de départ dans l'investigation qui nous intéresse.

Lorsqu'on accepte une masse d'immigrants, on cherche à l'utiliser pour la création ou le développement de nouvelles sources de richesses, soit à base d'efforts directs, manuels ou intellectuels, soit en employant des méthodes indirectes, comme celle des apports financiers. C'est indispensable si l'on veut que l'un ou l'autre —ou les deux à la fois—, mis au service du pays, contribuent à son progrès économique, en même temps qu'on offre aux immigrants des solutions pour le déploiement de leurs activités.

Il faut donc choisir et sélectionner, ainsi qu'orienter, dans les grandes lignes, la masse immigratoire, en se basant sur un plan tracé au préalable et sur les possibilités économiques que le pays peut offrir selon ses richesses naturelles.

Mais ce ne sont pas seulement des buts d'ordre économique qui requièrent cette sélection générale. L'immigration pose des problèmes graves de point de vue ethnographique, politique, éthique, etc. qu'il est bon de ne pas perdre de vue afin d'éviter les conflits d'idéologies, les luttes entre les différentes races, religions, opinions politiques, les unes aussi troublantes et dangereuses que les autres.

Nous voici devant des problèmes de masses, d'une importance capitale à cause de l'influence qu'ils peuvent atteindre dans la vie future du pays, surtout s'agissant d'immigrations nombreuses comme celle qui est l'objet de la présente étude.

Pour prévoir tout ceci le plus possible, pour redresser et diriger le courant de ces énergies et de ces forces, en face des nécessités nationales; pour trouver des conditions de vie rapidement profitables et utiles à ces masses d'immigrants; en un mot, pour pouvoir partir de la vision de ce qu'on aimerait que soit la future physionomie du pays, dans son aspect social et économique et diriger vers la poursuite de ces fins, fixées au préalable, les efforts nationaux et ceux des immigrants, il est nécessaire de faire une sélection basée sur la race, la religion, le climat du pays d'origine, le caractère, de l'immigrant, afin de se servir de ces données comme principes d'ajustement, le temps venu. Il n'y a qu'une coordination de tous ces plans qui pourra donner le résultat désiré et satisfaisant pour tous.

Loin de nous, pourtant, de vouloir tracer, en faisant ce rapport, une ligne de conduite quelconque qui puisse préjuger de l'orientation à prendre, sur tous les plans. Nous considérons cette étude comme ayant un caractère purement technique et objectif et c'est en nous basant sur cette considération que nous la commençons, en vue de la présenter aux pouvoirs dirigeants du pays pour que, pesant les "pour et les contre" et déduisant les conséquences qui son renfermées dans les renseignements de notre étude, ces pouvoirs puissent prendre les mesures et décider les directives à suivre qu'ils croient les plus utiles pour les pays.

A).—*Facteurs de quantité*

1.—*Les possibilités offertes par le sol dominicain*

Nous allons d'abord, ayant déjà entré de plein pied dans la partie technique de cette étude, déterminer les possibilités que le terrain de la République Dominicaine est susceptible d'offrir pour l'installation des immigrants.

Nous sommes obligés de faire la réflexion qu'il sera nécessaire pour le calcul en question, comme pour bien d'autres qui suivront, de partir des bases supposées et d'opérer avec des données approchantes. Nous voulons dire par là qu'il n'est pas possible d'accepter les conclusions auxquelles nous arriverons, comme mathématiquement exactes. Qu'il ne faut prendre ce travail que comme une première esquisse d'orientation, comme une étude pour arrêter quelques règles dont on pourrait déduire des conclusions d'un ordre général. Nous croyons que ce travail sera sujet à des revisions à fur et à mesure qu'on pourra compléter les données statistiques qui faciliteront l'ajustement des éléments nécessaires pour les mettre d'accord avec les réalités.

Nous déterminerons premièrement et d'une façon approchante le terrain qu'on peut considérer d'espace vital. C'est à dire des terrains disponibles et aptes non seulement pour y loger les occupants mais susceptibles de leur offrir, si ceux-ci doivent vivre des produits de cet espace, les moyens pour subsister.

En ce qui concerne l'extension du project immigratoire, ou le temps qu'il faut pour le réaliser, nous croyons que l'installation totale des immigrants que le pays peut absorber, nécessitera vingt ans à peu près. Considérer un laps de temps plus court équivaut à supposer la possibilité d'un nombre plus grand d'immigrants au dépens du développement de la croissance végétative du pays. Si, d'autre part, nous considérons la répartition d'une quantité d'immigrants plus grande sur un espace de temps plus petit, ceci entraînerait un contingent annuel très élevé ou bien, si la répartition se faisait sous forme progressive, des contingents tellement forts dans les dernières années, que nous n'osons pas affirmer que le pays serait à même de les supporter, ni économiquement, ni sous aucun autre point de vue.

Moins d'immigrants en intervalles plus grands, mais plus de facilités pour leur établissement, parce qu'on pourra assimiler l'immigration à un rythme plus lent, mieux réparti, un profit d'un rendement et d'une efficacité plus grands; aussi, parce que plus le rythme de l'installation est lent, plus les possibilités de pouvoir préparer les conditions d'un établissement définitif sont favorables. En vue de notre opinion que le rendement de l'immigration au plus tôt est plus important que la quantité d'immigrants à recevoir, nous croyons que ce terme de vingt ans est celui qui est le plus susceptible de remplir la condition d'une assimilation progressive et d'éviter la création de nouveaux problèmes au pays, lui apportant au contraire des bénéfices appréciables et immédiats. En résumé, c'est l'aspect de la qualité qui, dans notre opinion, occupe la première place dans l'appréciation de ce problème d'immigration et par conséquent, nous considérons que le terme fixé est celui permettant le mieux

de réaliser l'équilibre et de trouver la plus grande quantité d'immigrants pouvant, dans le plus bref délai, s'ajuster et vivre de ce que le pays leur offre.

Sur cette base, voyons comment déterminer:

- A) la plus grande quantité de terrains de premier degré disponible dans le pays, soit des terrains utilisables immédiatement et qui satisfont la condition d'espace vital, mentionné avant;
- B) l'espace vital dont aura besoin la population nationale, compte tenu de sa croissance végétative, pendant et au bout de cet espace de vingt ans.
- C) l'espace vital nécessaire pour l'immigration, donc, les terrains qui seront destinés à l'immigration, déduction faite de ceux déterminés sous paragraphe A) comme étant indispensables pour l'espace vital de la population autochtone, dans le courant du terme fixé.
- D) la quantité d'immigrants susceptibles de s'installer sur ces terrains, considérant que ces installations sont très différentes selon qu'il s'agisse d'un terrain irrigué ou non. Par conséquent, il faut d'abord étudier les possibilités d'irrigation du pays.
- E) la qualité des immigrants. En d'autres mots, étudier la question de la sélection professionnelle, en vue des besoins du pays et aussi des besoins qui seront créés par l'immigration elle-même.
- F) une orientation permettant de prévoir d'une façon générale les quantités qui seront éventuellement nécessaires pour chacune de ces professions, afin de satisfaire les besoins mentionnés.
- G) la distribution probable par provinces de la masse d'immigrants, de même que celle de la population nationale, dans cette période de vingt ans, indiquant la possible répartition dans des zones rurales et urbaines.

Détaillons maintenant chacun de ces paragraphes:

A)—L'extension totale de la République Dominicaine, selon les statistiques, couvre une superficie de 50,070 km², répartie dans des provinces comme nous l'indiquons dans notre Tableau N^o 1.

Prenant comme base de notre étude la carte résultant des travaux faits par Mr. E. Charles Chardon, agronome, en 1937, indiquant la distribution de la République Dominicaine en zones agricoles, qui montre une délimitation des grandes zones de façon à permettre l'agroupement de terrains de point de vue agricole, et après avoir fait certaines rectifications d'accord avec des données plus récentes surtout en ce qui concerne les terrains

en exploitation, on arrive à obtenir un calcul d'orientation pour fixer l'extension de chacune des zones. Ce calcul démontre les chiffres suivants:

Zone cultivée	9,465	Km ²
"Selva humeda" (Forêts humides)..	13,150	"
Savanes	2,425	"
Forêts de pin	7,125	"
Forêts de plaine	4,548	"
Broussailles	10,950	"
Marais	382	"
Forêts de montagne	2,025	"
	<hr/>	
	50,070	Km ²

Voulant fixer les futures zones susceptibles d'être exploitées pour les convertir en espace vital pour le soutien de la population, la zone offrant les plus grandes possibilités en vue de sa situation et des terres qu'elle comprend pour un rendement rapide et efficace, est celle classifiée "Selva humeda" ou "Forêts Humides", dans sa plus grande partie. Il y a déjà une bonne partie cultivée avec des cacaotiers, du café et des "frutos menores": maïs, yuca, petits pois, etc., quoique ces cultures ne soient pas marquées sur la carte comme terrains exploités.

En vue de toutes ces considérations et partant du point de vue de rendement économique des terrains en exploitation, nous allons établir quatre groupes de sol, selon la facilité qu'il offre pour devenir espace vital de la population nationale ou immigrante.

Zone de terrains cultivables au premier degré:

Cultivés	946,570	hectares
Selva humeda	1.312,730	"
	<hr/>	
	2.259,300	"

Zones de terrains cultivables au second degré:

"Selva humeda"	2,187	hectares
Savanes	242,500	"
Forêts de pin	712,500	"
	<hr/>	
	957,187	"

Zone de terrains cultivables au troisième degré:

Forêts de plaine	454,800	hectares
Broussailles	850,000	"
	<hr/>	
	1.304,800	"

Zone de terrains non-cultivables:

Broussailles	245,000	hectares
Marais	38,200	"
Forêts de montagne	202,520	"

	485,720	"

Dans la zone de terrains incultivables non avons compris, sinon spécifié, les 100,000 hectares qu'on considère ineptes pour culture parce qu'ils constituent des zones urbaines, chemins, lacs, fleuves, routes, ect. Ces 100,000 hectares n'appartiennent à aucune zone déterminée, sinon se trouvent disséminés entre toutes, occupant des terrains par-ci, par-là. En résumé, employant des chiffres ronds, la proportion des zones énumérées, comparées à l'extension totale du territoire, est la suivante:

Zones de premier degré	45.1%
Zones de second degré	19.1%
Zones de troisième degré	26.1%
Zones incultivables	9.7%

(NUMÉRO I)

DISTRIBUTION PAR PROVINCES DU TERRITOIRE ET DES ZONES SUSCEPTIBLES
D'ÊTRE MISES EN CULTURE EN 1938

PROVINCES	Etendue en Km ² . par Province	Total en Km ² . considéré cultivable au premier degré	Total en Km ² . cultivé, d'accord avec données statistiques 1935	Total en Km ² . prévu pour espace vital, à être cultivé	% approximatif de l'extension cultivée par rapport au total	% approximatif de l'espace vital, par rapport au total
Sto. Domingo	650	418	286.18	131.82	44 %	20 %
Trujillo	2,153	1,850	585.20	1,264.80	27 "	59 "
Azuá	4,128	1,900	618.13	1,281.87	15 "	31 "
Benefactor	5,472	900	120.16	779.84	2.3 "	14 "
Barahona	6,800	500	397.43	102.57	5.9 "	1.5 "
Mons. Meriño	3,152	2,300	354.23	1,945.77	11 "	62 "
S. P. Macorís	960	700	597.84	102.16	62 "	11 "
Seibo	7,054	2,944	1,465.56	1,478.44	20 "	21 "
Samaná	785	700	200.43	499.57	25 "	63 "
Santiago	3,350	2,800	2,032.26	1,767.74	31 "	53 "
La Vega	4,620	2,600	1,025.23	1,574.77	22.5 "	34 "
Duarte	2,506	2,200	871.08	1,328.92	35 "	53 "
Españillat	900	856	505.42	350.58	56 "	39 "
Puerto Plata	2,000	1,250	935.29	314.71	46.7 "	15.7 "
Montecristi	3,601	395	301.20	93.80	9 "	9 "
Libertador	1,939	280	170.06	109.94	9 "	5.5 "
Km ²	50,070	22,593	9,465.70	13,127.30	18.9 %	26.25%
Hectares	5,007,000	2,259,300	946,570	1,312,730		

De cette classification, faite comme nous avons dit dans l'ordre de la mise en culture progressive des terrains contenus en elle, nous concluons que les terrains compris dans la zone de "cultivables au premier degré", c'est à dire, considérés immédiatement utilisables, déduction faite de ceux déjà cultivés, montent à :

1.312,730 hectares.

Quant aux terrains qui figurent dans les autres zones, ils présentent les pronostiques suivants :

Ceux de la zone de second degré: Les parties des savanes

offrent de bonnes possibilités pour le pâturage; celles des forêts de pin, excellentes ressources pour l'exploitation forestière; la partie de forêts humides (*Selva humeda*) qui est comprise dans cette catégorie, sera facile à mettre en culture, fût-ce un peu plus tard.

Ceux de la zone de troisième degré: les parties forestières dans les plaines sont utiles pour pâturages; les broussailles, pour la culture de certaines plantes industrielles et agricoles spéciales, si ces terres peuvent être irriguées et même dans ce cas-là pas plus de 50%, car le reste doit être considéré incultivable.

Nous croyons utile de remarquer, qu'on ne peut pas prendre les zones exactement comme nous les avons délimitées. Il se peut très bien que parmi les terres que nous designâmes de second et troisième degré, il en ait des parfaitement bonnes pour la culture et d'autre part, que parmi les terres de premier degré on trouvera quelques unes qui cesseront d'être cultivables. Notre délimitation n'avait d'autre but que d'établir les lignes générales d'une appréciation sur l'étendue cultivable de la superficie de notre territoire, comparée au total. Nous voulions faire une division par zones, selon les données statistiques les plus récentes, pour pouvoir nous orienter quant à la rapidité et au degré de profit à tirer de ces zones. Nous admettions donc la possibilité d'erreur dans la délimitation des zones, en permettant la supposition que les zones de second et troisième degré, si l'on les dessèche ou les arrose (selon le cas), donc si l'on change leurs conditions actuelles, pourraient peut-être présenter des possibilités plus immédiates que celles du premier degré. Mais nous avons la certitude en ce qui concerne l'appréciation générale de l'espace utilisé, que le coefficient d'erreur est beaucoup plus réduit.

Si l'avance actuelle de la revalorisation progressive agricole, réalisée en ce moment dans le pays, continue de la même façon, on ne commet pas d'erreur en disant que 26.25% du total de son territoire est labourable ou cultivable. Dans les pays qui ont un index très élevé d'exploitation agricole, comme par exemple la Roumanie, on considère qu'un pourcentage de 45% est vraiment appréciable. Or, si dans notre pays nous ajoutons aux terrains cultivables ceux que nous considérons aptes pour la culture, nous voyons que dans notre cas ce pourcentage atteint 42%, par rapport à la superficie totale.

Nous répétons que dans la distribution des zones par provinces et selon leur degré d'utilisation, des modifications partielles sont tout à fait possibles. Mais dans une considération d'ordre général sur la quantité de terres disponibles que notre pays peut offrir pour être mises à profit immédiatement, c'est à dire dans l'espace de ces vingt ans dont nous avons parlé, nous sommes à peu près certains de ne pas nous être trompés.

Nous avons préparé le Tableau N^o I., afin de distribuer cet espace vital par provinces, en vue d'une répartition judicieuse de l'immigration, essayant d'éviter un surpeuplement rural ou urbain aux dépens d'autres régions qui resteraient toujours en défaut de population et en vue d'assigner, le jour venu, à chaque province les contingents qu'on croit nécessaires pour atteindre les buts poursuivis par notre politique d'immigration.

b) — La population nationale actuelle, selon le recensement de 1938, atteint le chiffre de

1.616,550 habitants

et la densité

32.3 habitants par Km carré.

Pour bien faire, il faudrait déduire les 73,000 étrangers du nombre des habitants. Ne le faisant pas, nous commettons une erreur, moins grande pourtant que celle d'utiliser des chiffres basés sur des estimations manquant d'exactitude scientifique et dont nous sommes obligés de nous servir.

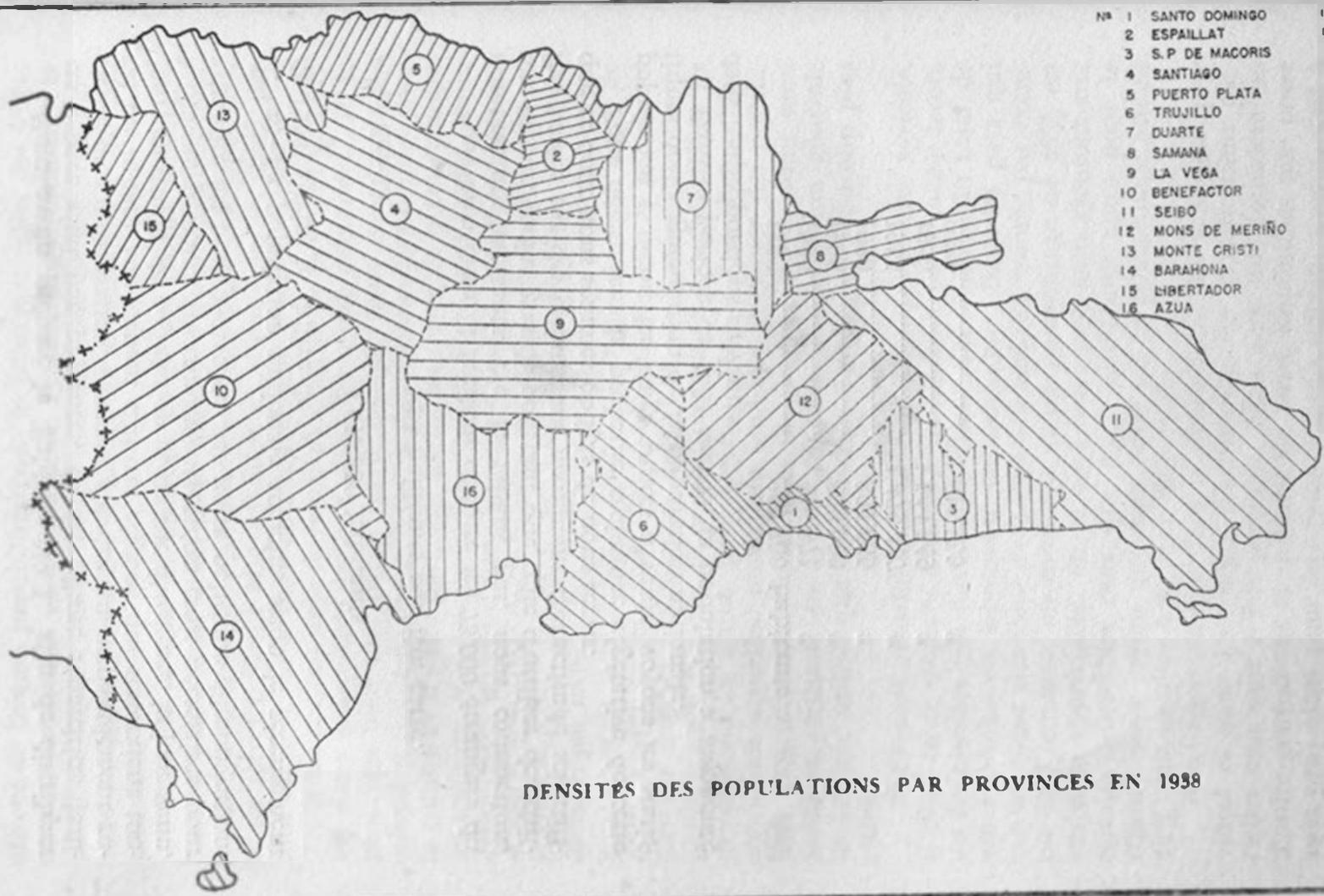
Pour déterminer la probable croissance végétative de cette population pendant les vingt années à venir, voyons les statistiques de l'augmentation de la population nationale.

Dans la période de 1863 à 1938, la population a augmenté dans les proportions suivantes:

1863.....	207,700	habitants
1886.....	416,871	"
1906.....	600,000	"
1920.....	894,665	"
1935.....	1.479,417	"
1936.....	1.544,549	"
1938.....	1.616,550	"



Nº 1	SANTO DOMINGO	160
2	ESPAILLAT	101
3	S. P. DE MACORIS	78
4	SANTIAGO	63
5	PUERTO PLATA	60
6	TRUJILLO	58
7	DUARTE	45
8	SAMANA	44
9	LA VEGA	39
10	BENEFactor	22
11	SEIBO	20
12	MONS DE MERIÑO	18
13	MONTE CRISTI	17
14	BARAHONA	14
15	LIBERTADOR	14
16	AZUA	14



DENSITÉS DES POPULATIONS PAR PROVINCES EN 1958



Considérant le peu d'importance qu'a eu dans cet espace de temps l'immigration, nous pouvons conclure que la croissance végétative annuelle est

35.5 par mille habitants.

Il est possible, par conséquent, de prévoir que dans l'année 1958, donc à vingt années de distance de cette année 1938 qui est le point de départ de nos statistiques, la population de la République Dominicaine atteindra le chiffre de

3.118,350 habitants

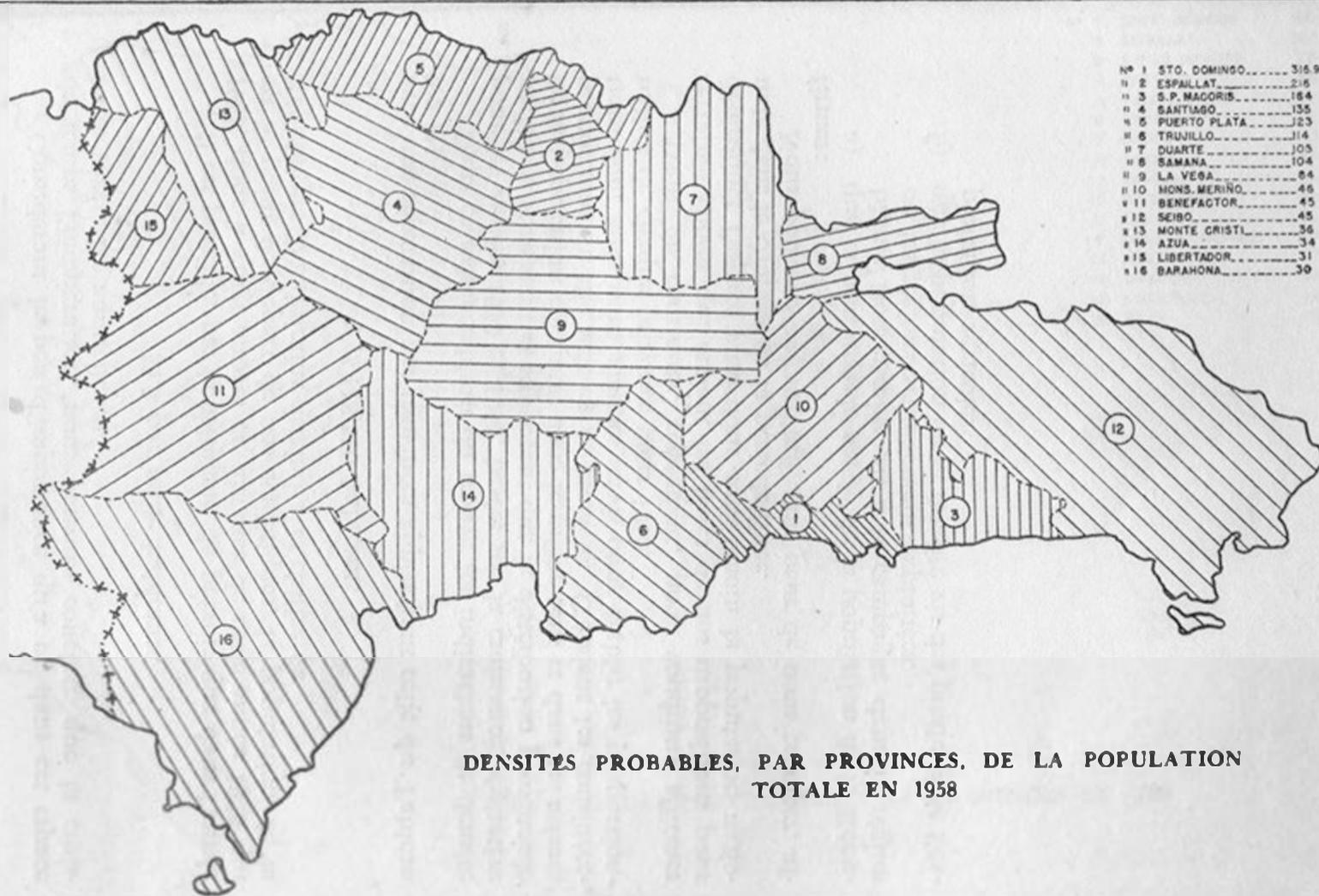
avec une répartition par provinces approchant celle du Tableau N° III.

Dans ce même tableau on trouve les indications de densité pour les années 1938 et 1958, basées sur la croissance végétative nationale seulement et supposant que la distribution provinciale de la population continue dans le même sens et dans les mêmes proportions qu'elle suit en ce moment. C'étaient les considérations dont nous nous sommes servis pour établir les proportionalités de chaque province pour 1958.

Avant de continuer, cependant, nous voudrions affirmer certaines choses qui étaient les bases de nos suppositions pour déterminer l'espace vital dont aura besoin la population nationale dans le courant de la période fixée.

Nous pouvons aujourd'hui, sans peur de nous tromper, affirmer:

- a) que la plus grande partie de la population de la République Dominicaine vit à la campagne dans la région ou les régions actuellement exploitées.
- b) que la population en sa totalité vit des produits de l'exploitation agricole.



DENSITÉS PROBABLES, PAR PROVINCES, DE LA POPULATION
TOTALE EN 1958

(NUMÉRO 2)

MOUVEMENT ET DISTRIBUTION PAR PROVINCES DE LA POPULATION NATIONALE

PROVINCES	Etendue en Km ² .	Popula- tion calcu- lable pour l'année 1938	Densité de popula- tion calcu- lable pour 1938	Croissan- ce végéta- tive en vingt ans	Popula- tion calcu- lable pour l'année 1958	Densité de la popula- tion calcu- lable pour 1958
Sto. Domingo	650	97,986	150.7	90,108	188,094	289
Trujillo	2,153	112,054	52	103,090	215,144	99
Azua	4,128	58,848	14.2	50,100	108,948	26
Benefactor	5,472	120,487	22	110,100	230,587	42
Barahona	6,800	100,701	14.8	99,205	199,906	29
Mons. Meriño	3,152	57,477	18.2	47,090	104,567	30
S. P. Macoris	960	73,783	76.8	70,302	144,085	150
Seibo	7,054	144,558	20.6	134,195	278,753	39
Samaná	785	35,007	44.8	34,226	69,233	88
Santiago	3,350	212,629	63.4	195,420	408,049	122
La Vega	4,620	183,273	39.6	165,058	348,331	75
Duarte	2,506	114,137	45.6	111,520	225,657	90
Españat	900	91,296	101.4	90,180	181,476	201
Puerto Plata	2,000	121,336	60.6	113,126	234,462	117
Montecristi	3,601	64,206	17.8	63,040	127,246	35
Libertador	1,939	28,772	14.8	25,040	53,182	28
	50,070	1,616,550	32.2	1,501,800	3,118,350	62.3

A l'appui de notre première affirmation, il y a la proportion existante entre la population rurale et celle des villes, qui d'après les statistiques est, respectivement, de 82% et 18% sur la totale.

A l'appui de la seconde a il y a ce qui suit: d'une part, les chiffres statistiques, indices de l'industrialisation peu développée du pays; d'autre part, l'énumération des produits qui sont la base de l'exportation et par conséquent, de la vie économique nationale, de son côté basée sur six produits agricoles principaux, susceptibles d'être utilisés directement, c'est à dire sans nécessité d'industrialisation et sur un autre facteur aussi de nature agricole, mais qui ne peut être utilisé qu'indirectement. Les six premiers produits et bases de l'économie nationale, sont: le sucre, le cacao, le café, la banane, le maïs et la yuca. Le facteur indirect est l'ensemble des pâturages, utilisé à travers de la richesse en bétail du pays.

Ce sont précisément les cultures occupant aujourd'hui la

plus grande partie des terrains actuellement exploités, comme on peut le voir dans la liste suivante. Ces cultures à elles seules représentent approximativement 73.5% des 9:500 Km² actuellement cultivés et exploités:

Pâturage	35.3 %	} 73.5%
Sucre	10.15 "	
Platanes	7.3 "	
Cacao	6.8 "	
Café	6.1 "	
Yuca	4.2 "	
Maïs	3.7 "	

Il ne reste à prendre en considération comme autre point de base de l'économie nationale que l'immense richesse forestière dont l'importance n'a pu être mentionnée dans cet exposé jusqu'ici, frute de données exactes. Nous pouvons avoir une idée de la valeur pour la vie économique du pays de cette exploitation forestière si nous comparons les chiffres de l'exportation totale, et nous voyons que la somme qu'atteint l'exportation des sept produits énumérés est de \$12.000,000 représentant 86% du total, tandis que le bois, en tout et pour tout, sous formes directes et indirectes (ameublement) n'arrive pas à dépasser \$120,000, donc n'atteint même pas 0.9% du total. De sorte que le fait de ne pas tenir compte de ce facteur si important ne signifie nullement que nous le perdions de vue, pour l'établissement des bases de notre calcul.

Il est donc permis de conclure que les 9,500 km² lesquels, en chiffre rond, représentent le territoire cultivé à présent, sont l'espace vital des habitants dont consiste la population nationale actuelle.

Voyons maintenant ce qui peut se passer dans le courant des vingt ans que nous avons fixé. Sans vouloir prédire une politique quelconque, ni même établir une règle déterminée de conduite, on peut supposer que dans l'espace de ce temps le pays tendra vers une industrialisation plus marquée, mais une industrialisation qui, en face des produits et ressources agricoles, soient-ce des produits que nous cultivons déjà ou d'autres qui seront introduits dans notre économie à l'avenir, trouvera sa base et sa force dans la production agricole.

Il est possible, par conséquent, d'entrevoir d'une part le développement d'une industrie se basant surtout sur l'agriculture, d'autre part que les produits agricoles actuels continueront à former le fondement de l'économie nationale. Ce qui nous induit à croire que nous ne sommes pas loin de la vérité en prétendant que la vie économique du pays, d'ici vingt ans, continuera à tourner autour de l'agriculture.

Ce que nous voulons dire par tout ceci n'est que l'expression de notre idée que la République Dominicaine ne verra pas, tout au moins dans l'espace du temps dont nous parlons ici, une évolution assez rapide et assez radicale pour se trouver convertie en pays éminemment industriel ou avant tout commerçant, sinon qu'elle continuera à rester un pays dont l'économie est basée d'une manière prépondérante sur l'agriculture. Avec, à côté, des exploitations minières importantes qu'on aura mises en marche, des industries hydrauliques et des usines et manufactures qu'on aura installées.

Il est donc permis de croire que la population de la République Dominicaine, pays agricole par excellence, continuera à vivre de préférence à la campagne, dans un pourcentage de 82% à peu près, comme à l'heure actuelle; et comme maintenant, elle trouvera sa subsistance dans le rendement de l'agriculture.

En nous basant sur ces considérations nous avons préparé le Tableau N^o III, montrant la distribution et répartition de la population nationale dans les périodes 1938 à 1958.

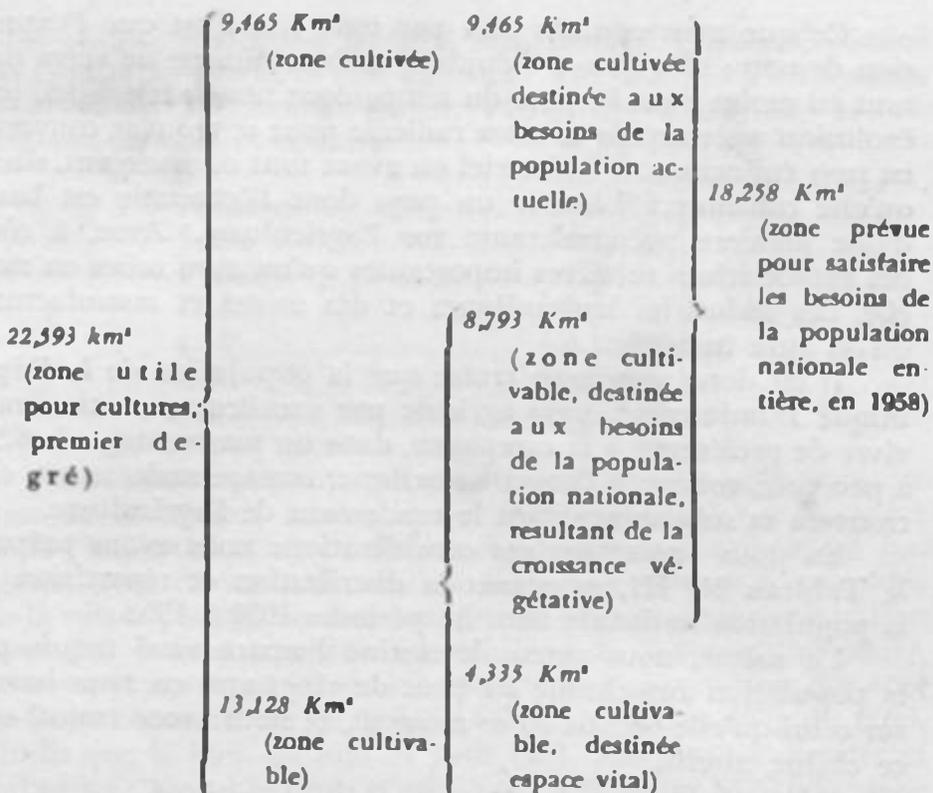
De même, nous avons déterminé l'espace vital requis par la population autochtone au bout de vingt ans, en nous basant sur celui qu'elle occupe en ce moment, et nous avons trouvé que ce chiffre atteint.

1.825,813 hectares 18,258 km².

c) — En l'ôtant du chiffre de 2.259,313 hectares —étendue que nous avons considérée utilisable dans le pays— il nous reste, pour les fins de l'immigration et de sa croissance végétative, une quantité de

433,500 hectares.

Le résumé de cette distribution de zones vitales nous donne, en chiffres ronds, l'esquisse suivante:



d) — Pour déterminer le nombre d'immigrants qu'on peut installer et faire vivre de ces 433,500 hectares, il est nécessaire de considérer le facteur important de l'irrigation. Une installation agricole est très différente selon qu'elle soit faite sur un terrain irrigué ou non-irrigué.

Déterminons maintenant les nouvelles zones d'irrigation, en utilisant les données qu'on nous a soumises. Ce sera utile non seulement au point de vue de politique nationale d'irrigation, sinon pour former une idée sur la qualité des immigrants, c'est à dire pour nous permettre de fixer, quoique "grosso modo", les proportions d'admission pour les différentes catégories d'immigrants agriculteurs: jardiniers, spécialistes d'arbres fruitiers, de plantes industrielles, etc. Cette délimitation est encore nécessaire pour une autre raison: celle de faire une classification des cultures neuves qu'on fera coordonner avec le développement industriel prévu. Les données résultant de ce qu'on est tenté d'appeler classification professionnelle, permettront l'établissement d'un plan extérieur d'immigration que nous avons mentionné au début. Les mêmes données seront utiles pour savoir où diriger les immigrants ayant des spécialités agricoles diverses au moment de leur arrivée au pays, en cas que la classification dont il était question n'aie pu être faite "a priori". Mais nous som-

mes toujours d'avis que l'idéal serait, pouvoir faire la sélection avant l'arrivée des immigrants. En somme, une pré-sélection.

Les chiffres suivants peuvent être établis quant aux étendues irriguées actuellement dans les provinces de Montecristi, Santiago, Azua, Trujillo, Barahona et Benefactor, ces chiffres comprenant les canaux construits par l'Etat et ceux des particuliers:

Montecristi	2,200	hectares
Santiago	2,276	"
Trujillo	1,161	"
Azua	2,144	"
Barahona	15,381	"
Benefactor	4,800	"

L'étendue totale de terrains en irrigation à l'heure actuelle couvre 27,962 hectares, dont 5,516 hectares sont irrigués par des canaux d'Etat et le reste, 22,446 hectares, par des systèmes construits par des particuliers.

Afin de prévoir l'agrandissement futur de ces zones d'irrigation jetons un coup d'oeil sur le chemin qu'elles ont parcouru depuis que les statistiques nous permettent nous appuyer sur des chiffres exacts. C'est le but du Tableau N° IV, dont les conclusions nous font voir, dans un laps de temps de 10 ans, une augmentation de 11,494 hectares en faveur des terrains irrigués, donc une augmentation de 7% par an.

Comme nous avons indiqué, il y a deux sortes de terres en état d'irrigation, au point de vue de la propriété des canaux qui pourvoient les eaux d'irrigation. Les terres irriguées par les canaux officiels y celles irriguées par des canaux particuliers. En 1938, ces terres étaient distribuées par provinces, selon il est représenté sur le tableau N° 3.

(NUMÉRO 3)

DISTRIBUTION PAR PROVINCES DES ZONES IRRIGUÉES EN 1983

<i>Districts</i>	<i>Provinces</i>	<i>Hectares irrigués par canaux particuliers</i>	<i>Hectares irrigués par canaux d'Etat</i>	<i>Total des hectares irrigués, par provinces</i>
Villa Isabel	Montecristi	—	2 200	2 200
Valverde	Santiago	375	1 200	2 276
Santiago	Santiago	701	—	—
Bani	Trujillo	411	750	1 161
Azua	Azua	1 858	286	2 144
San Juan	Benefactor	3 040	1 000	4 800
Oeste	Benefactor	680	80	—
Sur	Barahona	15 381	—	15 381
	Total kms ² .	22 446	5 516	27 962
	Total has.	224,46	55,16	279,62

En plus des terres proprement irriguées, tant par les canaux d'Etat comme par les particuliers, il existent d'autres terres considérées irrigables à mesure que les oeuvres d'irrigation actuelles avancent, s'améliorent ou s'achèvent. D'après les données que nous avons, en 1938 une superficie estimée en 61,111 hectares se trouvait dans ces mêmes conditions. Sur le tableau N° 4 on a fait la distribution par provinces de ces terres irrigables, séparant celles qui correspondent aux oeuvres d'irrigation officielles de celles qui appartiennent à des oeuvres particulières.

(NUMÉRO 4)

DISTRIBUTION PAR PROVINCES DES ZONES IRRIGABLES EN 1938

<i>Districts</i>	<i>Provinces</i>	<i>Hectares irrigables par canaux d'Etat</i>	<i>Hectares irrigables par canaux particuliers</i>	<i>Hectares irrigables Total</i>
Villa Isabel	Montecristi	5,500	—	5,500
Valverde	Santiago	4,500	1,200	12,250
Santiago	Santiago	5,630	920	
Baní	Trujillo	6,200	411	6,611
Azua	Azua	286	1,858	2,144
San Juan	Benefactor	1,500	3,040	8,220
Oeste	Benefactor	3,000	680	
Sur	Barahona	830	25,556	26,386
	Total has.	27,446	33,655	61,111
	Total km ² .	274.46	336.55	611.11

En plus des terres irriguées et de celles irrigables auxquelles nous avons fait référence, il y en a d'autres susceptibles aussi à l'irrigation à mesure que des nouveaux canaux soient construits. Il faut supposer, qu'à l'avenir les oeuvres d'irrigation non seulement continueront à se développer sous la forme progressive que nous avons observé pendant ces dernières années, mais qu'elles prendront encore plus de force. Cette supposition est basée, au moins en ce qui se réfère à l'arrosage officiel, sur les grands projets envisagés par le Gouvernement pour utiliser les recours hydrauliques nationaux. Par tant, il n'est pas risqué de supposer que dorénavant le pourcentage moyen annuel des terres irriguées pourra s'élever du 7% correspondant à ces dernières années à un 15% ou 16% de la superficie totale irriguée en 1938. Cela signifie qu'il faut considérer qu'une moyenne de 4.400 hectares s'ajoute annuellement aux terres irriguées (1).

(1) Ce calcul, établi en 1939-1940, a résulté trop prévoyant, puisque la réalité l'a surpassé par beaucoup. En effet, le rythme donné par le Gouvernement à son oeuvre d'irrigation depuis 1941 jusqu'à 1944 a été si fort

70 CAPACITÉ IMMIGRATOIRE DE SAINT DOMINGUE

Mais il faut supposer aussi que cette augmentation ne sera pas uniforme; c'est à dire, qu'elle ne sera pas répartie en parties égales entre l'initiative privée et l'officielle, parce qu'elles ne se développeront pas parallèlement. Tout fait penser que l'oeuvre du Gouvernement sera beaucoup plus importante que celle que puisse réaliser l'initiative particulière, et par tant nous estimons qu'on pourrait calculer à l'irrigation officielle un pourcentage annuel d'augmentation de 12% à 13% et à l'oeuvre privée de 2% à 3%. Nous basant sur ces pourcentages, nous avons préparé le Tableau N° 5, qui suit, en faisant la distribution par provinces des zones irriguées et de celles qui seront probablement irrigables en 1958, en tenant compte pour établir ces dernières, de la distribution faite sur le Tableau N° 4.

que la moyenne des terres irriguées annuellement atteint le chiffre de 103,833 tarcas, c'est à dire 6.489 hectares.

DISTRIBUTION DES ZONES IRRIGUEES EN 1944 PAR L'ETAT

<i>Districts d'Irrigation</i>	<i>Terrains irrigables</i>	<i>Terrains irrigués</i>
Villa Isabel	10,906 Has.	5,500 Has.
Valverde	3,125 "	3,125 "
Santiago	6,250 "	6,250 "
Bani	10,562 "	6,500 "
Azua	2,187 "	1,187 "
Sur	4,812 "	3,250 "
Bahoruco	3,581 "	2,987 "
Oeste	5,450 "	6,750 "
Navarrete	12,500 "	en construction
Total	59,375 Has.	33,550 Has.

Actuellement, on est en train de construire des petits canaux dans des différentes zones d'irrigation; une fois terminés, ils arroseront une superficie estimée en 13,625 Has.



(NUMERO 5)

DISTRIBUTION DES ZONES IRRIGUEES EN 1928 ET 1938 ET DE
CELLES PROBABLEMENT IRRIGUEES EN 1958

<i>Districts d'irrigation en 1928</i>	<i>Hectares irrigués en 1928</i>	<i>Districts d'irrigation en 1938</i>	<i>Hectares irrigués en 1938</i>	<i>Provinces probablement irrigués en 1958</i>	<i>Hectares probable- ment irri- gués en 1958</i>
Bani	756	Villa Isabel	2,200	Montecristi	10,500
Azua	1,282	Valverde	1,575	Santiago	22,000
Sur	12,604	Santiago	701	Trujillo	12,000
Oeste	304	Bani	1,161	Azua	5,500
San Juan	1,520	Azua	2,144	Benefactor	16,000
		San Juan	4,040	Barahona	50,000
		Oeste	760		
		Sur	15,381		
	16,468	Total has.	27,962	Total has.	116,000

Pour faire l'assignation par provinces des zones du Tableau précédent, nous sommes partis des chiffres correspondants aux terrains irrigués et irrigables en 1938, selon ce que nous avons vu sur les Tableau Nos. 3 et 4. Supposant que ces chiffres marquent l'orientation de la politique d'irrigation du Gouvernement, nous nous sommes limités à convertir en terrains irrigués pour 1958 ceux qu'à présent figurent simplement comme irrigables, et à ajouter à ces chiffres les augmentations considérées probables pour les terrains irrigués en 1938 par la construction des futurs canaux, calculant ces augmentations d'accord avec le pourcentage annuel que nous avons estimé plus haut pour l'initiative officielle et pour l'initiative particulière. Nous devons rappeler encore une fois, ce que nous avons dit au commencement de notre relation sur le changement du mot "terme" pour celui de "année".

Pour résumer, nous avons:

Zone irriguée en 1938.....	27,962 has.
Par des canaux officiels.....	5,516 has.
Par des canaux privés.....	22,446 "

Estimé des zones irrigables en 1938.....	61,111 has.
Estimé des zones irrigables par les canaux officiels.....	27,446 has.
Estimé des zones irrigables par les canaux particuliers.....	33,655 "
Estimé de l'augmentation que doit expérimen- ter la zone irriguée en 1938 dans une période de vingt ans	26,927 has.
Aumentation de 13% sur les canaux officiels.....	14,027 has.
Aumentation de 3% sur les ca- naux particuliers.....	12,900 "
Estimé de la zone irrigable en 1958.....	116,000 "

A la fin des 20 termes établis, c'est à dire, en 1958, selon nos calculs, la situation des terrains aptes pour l'exploitation agricole sera la suivante:

Terrains utiles de premier degré, total offert par le pays dans l'année 1958.....	2.259,300 has.
Terrains possiblement irrigués à cette époque	116,000 "
Terrains utilisables, sans être irrigués.....	2.143,000 "

En d'autres mots, sur l'étendue totale du terrain utilisable, les proportions des terrains irrigués et non-irrigués sont

5% et 95%.

respectivement.

Otant du nombre de 2.143,300 hectares représentant la somme des terrains non-irrigués utilisables en 1958, la quantité de 918,608 hectares de terrains non-irrigués, cultivés en 1938, le restant du terrain non-irrigué se chiffre en

1.224,692 hectares

étendue destinée aux besoins de la croissance végétative de la population nationale et à l'espace vital de l'immigration et de sa croissance végétative.

Otant des 116,000 hectares, susceptibles d'être irrigués, la quantité de 27,962 hectares, terrain irrigué, cultivé à présent, nous avons

88,020 hectares

de terrain d'irrigation, étendue désignée à satisfaire les besoins de la population nationale et de l'immigration et de la croissance végétative qui s'en suivra.

Résumant toute cette distribution, nous avons:

	Hectares	Km ² .
Terrains utilisés en 1938.....	946,570	9,465

Terrain nécessaire pour l'augmentation
de la population nationale jusqu'à
1958 879,300 8,793

Terrain nécessaire pour les immigrants
et leur augmentation végétative..... 433,500 4,335

Donc, on présume que les terrains constituant l'espace vital
de la population nationale entière en 1958 se chiffreront à

1.825,800 hectares

et les terrains formant l'espace vital de la population immi-
grante entière, se chiffreront à

433,500 hectares.

Si nous répartons ces terrains en irrigués et non-irrigués:

946,570 hectares, cultivés (27,962 hectares irrigués
en 1938) 918,608 hectares non irrigués

879,300 hectares disponibles (43,965 hectares irrigués
en 1958 pour la po-) 835,335 hectares non irrigués
pulation nationale }
entière

433,500 hectares a la dispo- (21,675 hectares irrigués
sition de la popula-) 411,825 hectares non irrigués
tion immigratoire }
totale en 1958

En s'appuyant sur toutes ces données, on peut maintenant
déterminer le nombre de possibles immigrants.

Selon les renseignements reçus, il est possible d'établir cinq
personnes sur six hectares de terre non-irriguée; en terrain irri-
gué, par contre, il suffit de trois hectares pour l'établissement
de cinq personnes, comme espace vital.

Si nous considérons, d'accord avec notre démonstration et
pour avoir une première base de calcul, que tous les habitants
immigrants vivront des produits des champs et seront répartis
dans les zones rurales, il faudra que

21,675 hectares irrigués acceptent..... 36,125 immigrants

et 411,825 hectares non irrigués acceptent... 343,187 immigrants,

ce qui nous donne un total de

379,312 immigrants

nombre dans lequel nous avons compris l'augmentation par crois-

sance végétative des immigrants dans l'espace de ces vingt ans.

Or, en décomposant ce chiffre en ce qu'on pourrait appeler une population immigratoire basique et une population immigratoire végétative, nous trouverons la somme de cette dernière si nous partons, d'abord, du point de vue de que certaines races sont plus prolifiques que d'autres et d'autre part, l'index annuel de croissance de la population immigratoire est 30 par mille. En outre, nous supposons que la croissance végétative est progressive, ce qui nous offre, en résumé, les chiffres suivants:

Population immigratoire basique.....	315,312	habitants
Croissance végétative	64,000	"
Population immigratoire totale en 1958..	379,312	"

Nous avons dit que ce chiffre est le résultat de calculs basés sur l'hypothèse que tous les immigrants vivront à la campagne et de ses produits. Il semble que nous ne tenons pas compte de la population future industrielle, qui sera certainement créée comme conséquence de l'industrialisation du pays. Le fait est que nous préférons établir nos comptes sur des bases sûres, pour leur donner le maximum de sécurité économique possible. Nous avons essayé d'assurer la vie des immigrants en la basant sur l'agriculture, sur les ressources et richesses de la terre. Et nous avons cru préférable ne pas augmenter le nombre obtenu d'immigrants possibles en y ajoutant une quantité déterminée, susceptible de trouver des moyens de subsistance dans l'industrie, mais plutôt procéder en sens inverse: du nombre ayant leur vie assurée à la campagne, transférer une partie à l'industrie. Grâce à ce procédé, nous obtiendrions d'une part que ce passage de la campagne à la ville, des occupations agricoles aux industrielles, se fasse par étapes, à fur et à mesure que l'industrie demande et cherche de la main d'oeuvre spécialisée; d'autre part, que les futurs ouvriers, dans la période de pré-industrialisation, soient à même de subvenir à leurs besoins, même si pour cela ils étaient obligés d'accomplir des tâches différentes de celles dont ils avaient l'habitude. Plus tard, quand ce déplacement aura eu lieu, il sera possible d'utiliser l'espace devenu libre à la campagne pour y installer une nouvelle masse immigratoire. Ce que nous cherchons à illustrer par cette explication c'est le fait que notre principal souci, la vision en vue de laquelle nous avons acheminé notre étude, est de trouver une solution satisfaisante au problème économique des immigrants dès leur arrivée au pays, afin d'éviter la création des problèmes pour la République, surtout si, et ceci est le cas de la plupart parmi eux, les immigrants viennent sans recours personnel pour leur installation. Il nous semble que c'est la meil-

leur manière d'envisager le problème initial du point de vue des immigrants comme du nôtre, fût-ce au dépens du facteur de quantité, forcément un peu diminué.

Quant aux calculs concernant la croissance végétative de la population, on n'a pas observé des nombres mathématiquement exactes qu'on obtient en tenant compte des augmentations progressives. Mais nous avons considéré que le coefficient d'erreurs que nous y avons introduit est négligeable.

Quant à la répartition faite des terrains d'irrigation et des terres non-irriguées, 5% et 95% respectivement, c'est à dire en laissant la plus grande partie du terrain sans irrigation, c'était dans le but de laisser aux nationaux la partie la plus grande des terres irriguées et d'inciter les immigrants d'exécuter pour leur compte et à leur avantage les oeuvres d'irrigation nécessaires sur les terrains qu'on mettra à leur disposition.

De toutes les données précédentes, on peut conclure le suivant:

Population probable de la République Dominicaine dans l'année 1958.....		3,497,662 habitants
Etendue du pays.....	50,070 km ²	
Densité probable	68.9	habitants par km ²

On voit que le pays peut être classé parmi ceux moyennement peuplés.

Dans l'ordre des densités et pour s'en servir un jour pour établir des comparaisons entre les différents genres de vie dans les pays de densités différentes, en vue de déterminer celle qui sera plus utile pour le pays, tenant compte de son influence sur le pouvoir d'achat et le standard de vie en général, nous ferons la classification suivante:

Pays peu peuplés.....	entre	1	et	30	hab. par km ²
Pays moyennement peuplés...	"	30	"	100	" " "
Pays très peuplés.....	"	100	"	300	" " "

Mettons les chiffres de densité de population de plusieurs pays en rapport et bassons-nous sur les recensements de l'année 1938, en tenant compte des trois genres de densité énumérés:

Pays très peuplés.....	Hollande	254	hab. par km ²
	Belgique	278	" " "
	Puerto Rico....	201	" " "
	Haïti	100	" " "
	Jamaïque	100	" " "

Pays moyennement peuplés.....	Danmark	87 hab. par km ²		
	Yougoslavie ...	62 " " "		
	Espagne	49 " " "		
	Irlande	42 " " "		
	Salvador	48 " " "		
	Cuba	36 " " "		
	Guatemala	27 " " "		
	U. S. A.	16 " " "		
Pays peu peuplés.....	Uruguay	11 " " "		
	Mexique	9 " " "		
	Nicaragua	7 " " "		
	Panama	7 " " "		
	Canada	1.2 " " "		
	Bolivie	2.5 " " "		

Ayant déterminé la quantité d'immigrants que la République Dominicaine peut absorber dans cette première période de 20 ans fixée par nous, qu'il nous soit permis de faire quelques observations à propos du rythme dont cette absorption peut être réalisée.

Nous croyons que l'absorption, ou mieux dit l'installation des réfugiés, doit se faire par étapes, grandissant peu à peu, pour des raisons d'ordre économique aussi bien qu'au point de vue des possibilités naturelles et pour des raisons de politique intérieure. C'est à dire, que nous ne sommes pas partisans d'un procédé divisant la quantité des immigrants par le nombre des années prévues et acceptant le résultat comme contingent à recevoir chaque année. Nous croyons, au contraire qu'il serait bien plus profitable d'établir quelques contingents sur une échelle progressive, et agissant ainsi nous obtiendrions que le pays se prépare pour la réception des immigrants. Ensuite, il serait possible d'acquérir les expériences nécessaires pour corriger chaque année les erreurs de la précédente et finalement, cette manière d'agir permettra de donner des contours plus nets et précis à notre plan général en l'adaptant aux réalités, dans tout ordre de choses. Nous croyons en outre, que dans les premières années dans lesquelles le manque d'expérience et les moyens économiques limités se font sentir davantage, il est plus prudent de fixer un chiffre de contingent le moins élevé possible.

Plus tard, quand les immigrants auront commencé à créer des nouvelles ressources économiques, quand l'expérience nous aura conseillé telle ou telle chose, quand le pays, économiquement et idéologiquement, sera prêt à recevoir l'immigration, c'est alors que nous aurons toutes les circonstances et tous les facteurs en faveur d'une immigration réussie.

Le Gouvernement lui-même pourra, en vue des résultats obtenus avec tel ou tel genre d'immigration, en vue aussi de tel ou tel besoin créé par elle, rectifier ou modifier peu à peu sa politique immigratoire sur le plan extérieur, en demandant telle profession plutôt qu'une autre; telle race plutôt qu'une autre; des nationaux de tel ou tel pays plutôt que d'un autre.

Acceptant ce criterium comme base, nous proposons la répartition suivante de la population immigratoire appelée par nous basique, sur l'espace de vingt ans:

1er terme.....	2,000	immigrants
2nd "	3,000	"
3ème "	5,000	"
4ème "	7,000	"
5ème "	9,000	"
6ème "	10,000	"
7ème "	11,000	"
8ème "	12,000	"
9ème "	14,000	"
10ème "	16,000	"
11ème "	18,000	"
12ème "	21,000	"
13ème "	23,000	"
14ème "	25,000	"
15ème "	26,000	"
16ème "	29,000	"
17ème "	24,000	"
18ème "	20,000	"
19ème "	20,000	"
20ème "	20,312	"

Ces termes peuvent représenter autant d'années, mais il se peut aussi qu'ils répondent à un nombre d'années bien plus élevé si pour des raisons imprévues on doit interrompre le rythme de l'entrée des immigrants et que plusieurs années s'écouleront d'un terme à l'autre. En calculant la densité de la population, on est parti de l'idée que les termes sont annuels, en supposant un écoulement régulier de l'immigration qui n'admet pas d'interruption dans sa continuité. Mais il est nécessaire d'entrevoir la possibilité d'une pause, et pour cette raison le nombre des termes n'est pas forcément égale à celui des années.

On voit que dans notre répartition les chiffres tendent vers une élévation qui atteint son point culminant à peu près vers le seizième terme. Après cela, les chiffres déclinent légèrement jusqu'à ce qu'ils atteignent le dernier terme qui montre une petite augmentation. Ceci est dû au fait qu'en notre opinion les facteurs favorables dans une entreprise de cette sorte at-

teignent le plus haut degré de leur développement dans un temps déterminé, pour ensuite diminuer à fur et à mesure que l'espace vital est en train d'être absorbé. Dans d'autres mots, les difficultés, au passage des termes fixés, vont d'un maximum à un minimum et augmentent de nouveau un peu, sans jamais redevenir ce qu'elles avaient été au début. L'augmentation des difficultés se produira plus ou moins après la saturation de l'espace vital mais, nous le répétons, ne sera jamais comparable à celle qu'on aura éprouvé au commencement. Cette ligne est reflétée en sens inverse dans la distribution proposée qui va augmentant depuis la période précédente la saturation de l'espace vital jusqu'au contingent annuel le plus élevé, et diminue ensuite jusqu'à arriver à combler le total prévu. Il nous semble que celui-là sera le moment d'arrêter, pour un certain temps tout au moins, l'immigration massive afin de donner à celle qui est déjà installée dans le pays, l'opportunité d'une assimilation heureuse.

E)—En ce qui concerne la possibilité de répartir cette population immigratoire en zones urbaines et rurales, il faudra éviter les concentrations excessives dans les villes ou à la campagne et le seul moyen de les éviter est de ne pas laisser cette distribution au hasard en prenant les mesures qui s'imposent. Pour pouvoir le faire, il est indispensable d'agir en connaissance des causes en établissant au préalable un plan qui fixera les probables distributions des populations rurales et urbaines au bout de la période de vingt ans. Ce plan ou exposé d'une très grande objectivité, car il est basé sur des chiffres, est le but du Tableau N° VII, dont les données peuvent servir de directives pour les plans du Gouvernement en la matière. Nous avons réussi à être objectifs en nous basant sur une distribution de population très pareille à l'actuelle et nous croyons que si tout suit plus ou moins le même cours que maintenant, on arrivera au bout du terme fixé aux conclusions suivantes:

(NUMÉRO 6)

MOUVEMENT ET DISTRIBUTION PAR PROVINCES DE LA
POPULATION IMMIGRATOIRE EN 1935 ET 1958

PROVINCES	Popula- tion de villes en 1935	Popula- tion ru- rale en 1935	Popula- tion to- tale en 1935	Popula- tion ur- baine possible en 1958	Popula- tion ru- rale pos- sible en 1958	Popula- tion to- tale pos- sible en 1958	Densité possible en 1958
Santo Domingo	4 266	819	5 085	13 363	4 848	18 211	28
Trujillo	80	306	386	5 625	25 220	30 845	14.3
Azua	200	3 200	3 400	5 025	28 132	33 157	8.2
Benefactor	77	2 061	2 138	2 200	15 320	17 520	3.1
Barahona	1 381	17 844	19 225	3 024	6 496	9 520	1.4
Mons. Meriño	24	170	194	3 025	39 229	42 254	13.4
S. P. Macorís	2 665	9 000	11 665	7 290	6 803	14 093	14.7
Seibo	2 317	17 517	19 834	3 850	33 538	37 388	5.3
Samaná	215	360	575	2 250	10 243	12 493	15.9
Santiago	989	1 095	2 084	9 350	37 021	46 371	13.8
La Vega	168	355	523	5 865	36 064	41 929	9
Duarte	172	426	598	3 920	33 107	37 027	8.1
Españillat	194	117	311	3 310	10 284	13 594	15.1
Puerto Plata	560	2 513	3 073	5 250	6 612	11 862	5.9
Montecristi	303	2 500	2 803	1 016	4 032	5 048	1.4
Libertador	110	1 066	1 176	1 500	6 500	8 000	4.1
	13 721	59 349	73 070	75 863	303 449	379 312	7.6

Notre raisonnement s'appuie en partie sur des bases pratiques et réelles, car il est à peu près impossible de croire que la population nationale puisse être redistribuée. D'autre part, c'est elle qui donnera les contours définitifs à la physionomie du pays, étant donné qu'elle constitue le noyau de majorité. Nous disons qu'il est très difficile de penser à une redistribution de la population nationale, parce qu'elle s'étend, s'installe ou s'en va sans égard à des considérations économiques, obéissant seulement à des raisons personnelles, d'ordre social, racial ou moral, souvent opposées à toute logique. Il est difficile de lutter contre cette autodistribution, quoiqu'on peut la guider, diriger et renforcer partiellement, selon la politique suivie par le Gouvernement. Mais ce ne serait jamais qu'une conduite indirecte. En tout cas, il nous semble inutile de penser à projeter pour la population nationale une distribution plus rationnelle.

Ce n'est pas le cas de la population immigrante, sans racines dans telle ou autre zone, sans famille, sans intérêts dans l'une ou l'autre partie du pays.

Laissant donc la population nationale continuer sa manière actuelle de se répartir, qui est 82% dans les zones agricoles et 18% dans les zones urbaines, nous pouvons établir une distribution de 20% dans les villes et de 80% à la campagne pour les immigrants, comme suite de toutes les considérations énumérées depuis le début de notre étude. Cela nous donnera les chiffres suivants:

Population nationale en 1958	{	Rurale	2.545,030 habitants	
		Urbaine	573,320	"
Population immigrante en 1958	{	Rurale	303,449 habitants	
		Urbaine	75,863	"
Population totale rurale à prévoir pour 1958..			2.848,479	"
Population totale urbaine à prévoir pour 1958..			649.183	"

Nous avons détaillé cette distribution dans nos Tableaux Nos. 7-1 et 7-2, divisée par provinces. Pour mieux comparer avec la distribution actuelle, celle-ci aussi est indiquée.



Sur la gravure No. III nous avons fait une représentation graphique de la proportion pour 1958 entre la population nationale et l'immigratoire, en relation avec la population totale de chaque province.

(NUMÉRO 7-1)

MOUVEMENT ET DISTRIBUTION PAR PROVINCES DE LA POPULATION TOTALE
DANS LES TROIS PÉRIODES DE 1935 - 1938 - 1958, AVEC INDICATION
DES DENSITÉS RESPECTIVES

PROVINCES	Popula- tion ur- baine en 1935	Popula- tion ru- rale en 1935	Popula- tion to- tale en 1935	Popula- tion ur- baine probable en 1938	Popula- tion ru- rale pro- bable en 1938	Popula- tion to- tale en 1938 (estima- tion)	Densité probable en 1938
Santo Domingo	71,091	22,895	93,986	17,627	80,359	97,986	150.7
Trujillo	11,853	92,251	104,104	20,159	91,895	112,054	52
Azua	8,276	43,566	51,842	10,692	48,156	58,848	14.2
Benefactor	6,226	101,332	107,558	21,677	98,810	120,487	22
Barahona	17,728	77,621	95,349	18,116	82,585	100,701	14.8
Mon. Meriño	3,337	51,675	55,012	10,345	47,152	57,477	18.2
S. P. Macorís	20,182	48,984	69,166	13,280	60,503	73,783	76.8
Seibo	21,499	109,415	130,914	26,010	118,548	144,558	20.6
Samaná	5,855	17,978	23,833	6,301	28,706	35,007	44.8
Santiago	40,468	154,354	194,822	38,263	174,366	212,629	63.4
La Vega	13,996	152,357	166,353	32,979	150,294	183,273	39.6
Duarte	15,406	92,224	107,630	20,534	93,603	114,137	45.6
Españat	9,030	72,366	81,396	16,432	74,864	91,296	101.4
Puerto Plata	14,317	95,182	109,499	21,830	99,506	121,336	60.6
Montecristi	7,123	53,660	60,783	11,557	52,649	64,206	17.8
Libertador	3,785	23,454	27,239	5,178	23,594	28,772	14.8
	270,172	1209,314	1479,486	290,980	1325,570	1616,550	32.3

(NUMÉRO 7-II)

DISTRIBUTION PAR PROVINCES DE LA POPULATION TOTALE DANS
LES TROIS PÉRIODES DE 1935 - 1938 - 1958, AVEC INDICATION
DES DENSITÉS RESPECTIVES

PROVINCES	Population urbaine pro- bable en 1958	Population rurale pro- bable en 1958	Population totale pro- bable en 1958	Densité pro- bable de po- pulation en 1958
Santo Domingo	148,100	58,205	206,305	316
Trujillo	38,735	207,254	245,989	114
Azua	21,020	121,085	142,105	34
Benefactor	16,054	232,053	248,107	45
Barahona	39,926	169,500	209,426	30
Monseñor Merino	25,445	121,376	146,821	46
San Pedro de Macoris	50,010	108,168	158,178	164
Seibo	40,590	275,551	316,141	45
Samaná	22,708	59,018	81,726	104
Santiago	111,750	342,670	454,420	135
La Vega	29,550	360,710	390,260	34
Duarte	32,200	230,484	262,684	105
Duarte	32,200	230,484	262,684	105
Españat	21,250	173,820	195,070	216
Puerto Plata	34,750	211,574	246,324	123
Montecristi	10,550	121,744	132,294	36
Libertador	6,550	55,262	61,812	31
	649,188	2,848,474	3,497,662	69.8

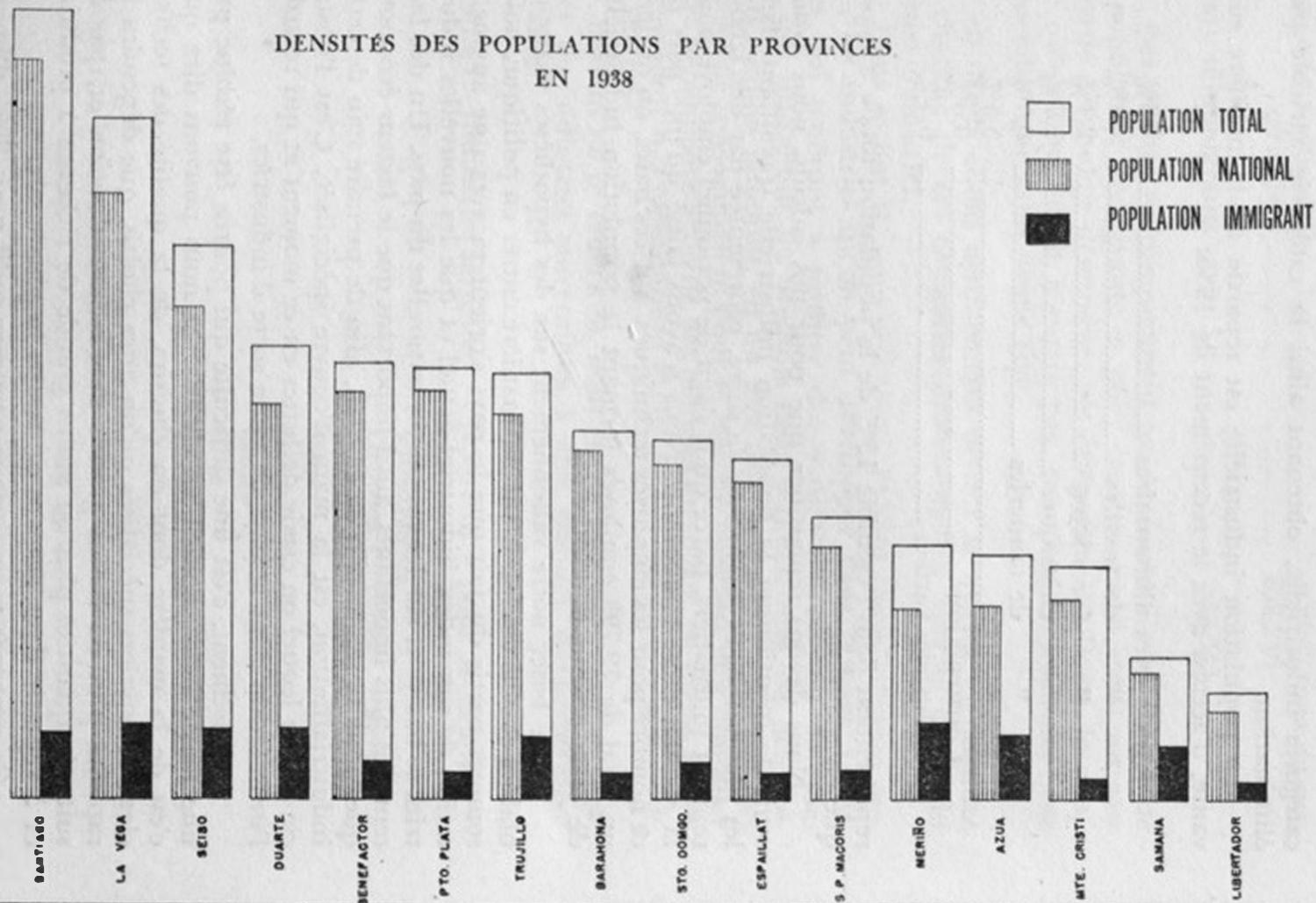
1-b) Facteurs de qualité

F)—Jusqu'ici nous nous sommes occupés uniquement de quantités: nous n'avons examiné que la question du nombre de cette immigration. Essayons maintenant de déterminer sa qualité, c'est-à-dire le problème des professions et métiers.

En grandes lignes, nous établirons d'abord deux catégories d'immigrants: a) immigrants agricoles; b) immigrants industriels, comprenant dans cette dernière les commerçants, les professions libérales de toute sorte et les professions et occupations différentes.

Afin de mieux approfondir nos connaissances et posséder plus de données pour nos calculs, nous nous occuperons de la

DENSITÉS DES POPULATIONS PAR PROVINCES EN 1938



catégorie industrielle, obtenant ainsi la catégorie agricole par élimination.

La population industrielle est répartie de la manière suivante, d'accord avec le recensement de 1936:

Industries alimentaires	73%
" de textiles	4%
" forestières	2,4%
" chimiques	1,7%
" de tanneries	6,5%
Electricité	3,5%
Construction	0,6%
Industries variées	6,8%

représentant dans l'ensemble 13% de la population totale à l'époque en question.

Nous devons remarquer que pour nos calculs, nous avons omis de mentionner la population industrielle travaillant dans les plantations et raffineries de sucre, représentée par des travailleurs et journaliers, parce qu'il s'agit de personnel employé pour la récolte, donc temporaire. Nous n'avons laissé qu'une part de ce nombre pour les employés techniques. Sur ces bases, on obtient un total de 79,799 employés formant la population industrielle de cette époque-là.

Pour baser notre raisonnement sur des hypothèses vraisemblables et sans vouloir d'aucune manière entrer en politique, nous sommes partis du fait que le pays s'orientera vers une augmentation de son index industriel actuel et que les nouvelles industries se baseront sur les ressources naturelles du pays. Un des facteurs les plus importants, aussi important que le facteur économique pour la réalisation de ce plan, afin de prendre soin de cette industrialisation, est la main d'œuvre spécialisée. C'est l'obstacle contre lequel on essaie de lutter en ce moment et qui retarde l'installation dans le pays de toute sorte d'industries.

Précisément, c'est une difficulté qui pourra être résolue par une masse immigrante bien choisie. Et nous pouvons dire que c'est de la manière dont on choisira, de la qualité des techniciens et ouvriers spécialisés qu'on aura choisis, que dépendra la rapidité plus ou moins grande de l'industrialisation et, par la suite, la quantité plus ou moins grande de richesses à produire et à répartir dans l'espace de temps le plus court.

Ce sont nos raisons pour proposer qu'il y ait 20% d'immigrants admissibles dans la catégorie industrielle et 80% dans la catégorie agricole. Partant du nombre initial, c'est-à-dire du nombre de 315,312, nous trouvons, en nous basant sur ce que nous avons dit plus haut, les chiffres suivants:

Catégorie industrielle	63,062 immigrants
agricole	252,249
Total d'immigrants	315.311

Ces chiffres ne comprennent pas la croissance végétative de la population immigrante et pour cette raison il serait un peu hasarde de vouloir déterminer ces catégories. D'ailleurs, le nombre qu'on obtiendrait n'aurait pas beaucoup d'influence sur l'ensemble que nous avons fixé.

c) — Nous allons maintenant définir la qualité et quantité de chacune de ces catégories professionnelles dans le cadre du groupe industriel.

Dans ce but là, nous prévoyons d'abord fût-ce à "grosso modo", les industries qu'on peut développer dans le pays, industries qui tendront à profiter des matières premières nationales, qui utiliseront les produits demi-manufacturés ou des produits simples importés, en un mot qui tendront à produire des articles de consommation pour le marché intérieur et à diminuer notre dépendance actuelle des marchés étrangers, en même temps augmentant nos exportations et, de ce fait, les réserves financières du pays.

Partant de ce criterium, nous croyons qu'il est possible classer les industries susceptibles à être établies, de la manière suivante:

Groupe I.—Industries agricoles:

- Nourriture pour le bétail
- Industries meunières
- Eplucheries
- Graisses et Huiles végétales
- Comestibles
- Vins
- Bière
- Cacao
- Café
- Sucre (Raffineries)
- Tabac

Groupe II.—Industries d'alimentations

- Pain et dérivés
- Pâtes alimentaires
- Gâteaux et confitures
- Lait et dérivés
- Conserves de fruits
- Conserves de légumes et dérivés

Poissons
 Boissons gazeuses
 Saucisses et saucissons
 Chocolat
 Tapioca
 Abattoirs

**Groupe III.—Industries métallur-
 giques et mécaniques:**

Fonte de métaux
 Petites forges
 Rivets
 Ateliers mécaniques
 Etirage de fil de fer
 Machines et outils agricoles
 Récipients métalliques
 Petite mécanique
 Fumisterie
 Vernis et produits de
 recouvrements métalliques
 Matériel scientifique

**Groupe IV.—Industries textiles
 et annexes:**

Confection de vêtements
 Fabrication de chaussures
 Fabrication de chapeaux
 Tissage de coton
 Laine et poil
 Rayon et soie naturelle
 Fibres industrielles
 Chanvre et jute
 Lin

Groupe V.—Industries chimiques:

Alcools et dérivés
 Graisses et huiles minérales
 Acide acétique
 Gas acétilène
 Distillation des huiles de
 pétrole et dérivés
 Distillation des bois et dérivés
 Glace
 Engrais chimiques
 Insecticides et désinfectants
 Savons
 Lessives et glycerines
 Oxydes de carbone
 Soude
 Suifs, stéarine, cire

Encres
 Essences et parfums
 Amidon
 Cellulose
 Glucose et dextrose
 Colorants, peintures, lacques
 et vernis
 Colles, gelatines, guttaperches
 Ciment artificiel
 Produits pharmaceutiques
 Résine et ses dérivés
 Verre soufflé
 Papier et carton
 Faïence, porcelaine et céra-
 mique
 Matières plastiques
 Acide citrique
 Tannants
 Préparation de tripes
 Cirage pour chaussures

**Groupe VI.—Industries de
 construction:**

Charpenterie
 Ebénisterie
 Scieries
 Cadres et Moules
 Volets
 Charpenterie mécanique
 Chaux, plâtres et ciments
 naturels
 Emplois de ciment et de
 plâtre
 Briques et tuiles
 Poterie
 Marbres et pierres artificielles
 Conglomerats isolants

Groupe VII.—Arts graphiques:

Manufacture de papier et
 carton
 Impressions
 Lithographies
 Papier rayé
 Reliure
 Typographies

Groupe VIII.—Transport:

Voitures et charrettes
 Roues

Carrosseries
Atelier de réparation
Trains
Armature maritime

Groupe IX.—Industries d'es-
traction :

Marbres
Fer
Or
Charbons
Manganèse
Sables
Sel minéral

Groupe X.—Electriques :

Energie électrique
Générateurs hydro-électriques
Radio

Groupe XI.—Combustibles :

Conglomérats
Gasogènes
Charbon végétal
Exploitation pétrolifère.

Nous croyons avoir établi, au moyen de cette énumération, un plan de possibilités industrielles du pays en y enveloppant des industries déjà existantes, donc un plan embrassant toutes les possibilités présentes et futures d'industrialisation.

En nous y basant, nous croyons pouvoir établir la quantité et la qualité de professions dont on aura besoin et par là, la proportion nécessaire pour chacune des différentes branches d'industrie à choisir dans ce qu'on avait appelé population industrielle.

Quant à la qualité, l'énumération précédente nous permet de nous orienter. A propos de la quantité, même pour la déterminer d'une façon seulement approchante, il faudra d'abord décider les industries dont nous croyons l'établissement le plus urgent et dont le développement sera le plus rapide, Or, à fur et à mesure que le pays augmente en habitants, certaines industries de vêtements, de constructions, etc. qui y sont étroitement liées, tendront à se développer en proportion, pendant que d'autres, comme celles de l'électricité, de la mécanique, etc. présenteront un rythme plus lent de croissance, n'étant pas liées de la même façon à l'augmentation de la population. Il est logique d'établir des groupes de priorité pour leur fournir des possibilités, en vue des besoins qui, par leur nature même, sortent sur le premier plan de nos prévisions.

Les groupes classifiés de première urgence, en vue des considérations antérieures, sont les suivants:

Groupes d'industries de la construction
 " " de l'alimentation
 " " agricoles
 " " de textile et annexes.

Ce sont ceux qui seront chargés de l'hébergement, de l'alimentation, des vêtements et des chaussures de la population indigène et immigrante.

Voyons les industries comprises dans la classification "construction", pour pouvoir nous faire une idée des proportions et du volume que peuvent atteindre certaines parmi elles.

Selon les données acquises en 1935, la population était logée dans 301,840 maisons, lesquelles se trouvaient réparties dans une zone urbaine comprenant 52,640 maisons et une zone rurale de 249,200 comme suit:

301,840 maisons.....	349 bâtiments	0.13%
	62,000 maisons	20 %
	168,139 chaumières	56 %
	66,152 fermes	22 %
	5,200 édifices différents.	1.87%

Cet ensemble de logements contient 1,479,417 habitants. Pour loger les 3,497,662 habitants probables de l'année 1958, on aura besoin de 714,200 maisons. (1)

Ces chiffres nous disent la nécessité de construire en 20 ans les 412,360 maisons qui manquent. Or, puisque nous sommes plus intéressés à voir clair dans ce problème que de déterminer la quantité exacte, supposons que la moyenne annuelle de constructions soit représentée par 20,618 maisons et que la valeur moyenne de ces maisons soit de \$800.00 par unité; ceci malgré que les modestes petites maisons de fermes, avec les chaumières, représentent à elles seules 22% et 55% respectivement, c'est-à-dire 77% du total. C'est que notre point de vue donne préférence à une politique de bâtiment consistant de constructions en brique, dans l'espoir de substituer peu à peu le genre actuel de maisons, ce qui explique que nous avons prévu un prix moyen par maison plus élevé que celui en cours en ce moment.

Ceci veut dire une somme de 16,500,000 dollars par an pour des constructions. Si nous voulons arriver à voir dans cette industrie une source de richesse et non pas une saignée pour le pays, comme il arriverait fatalement si les conditions actuelles

 Les recensements les plus récents nous indiquent qu'il y a actuellement 350,000 maisons .

de bâtiment c'est à dire, importation presque totale de toutes les matières premières de l'étranger, persistaient, il faut trouver le moyen d'utiliser les excellents matériaux offerts par le pays pour la construction: serpillière, chaux, argile, plâtre, etc. En supposant qu'on la fasse, et profitant de la main d'oeuvre nationale ou immigrante - qui peut être classifiée pour les fins de notre calcul comme nationale - nous trouverions que $\frac{2}{3}$ de la somme mentionnée pourrait être valeur nationale et seulement $\frac{1}{3}$ valeur étrangère.

Par conséquent, la contribution nationale montera à 11,000.000 dollars et celle de l'étranger à 5.500.000. Considérant un salaire moyen de \$0.60 par jour et une année de travail de 300 jours, il nous faudrait 61,660 travailleurs industriels pour exécuter notre programme qui est comme suit:

1% bâtiments	4,123
50% maisons	206,180
20% maisons de ferme	82,472
20% chaumières	82,472
9% variés	37,113

On remarque que les proportions ont été modifiées, en comparaison avec celles des statistiques de 1936.

On peut admettre qu'il existe dans cette industrie entre le journalier et l'ouvrier spécialisé un rapport de à trois un ce qui nous mène au chiffre de 20,000 ouvriers nécessaires, y comptant les spécialistes.

Vu que l'ouvrier indigène pourra travailler d'une façon efficace dans cette branche d'industrie, nous estimons que le nombre d'ouvriers immigrants nécessaire pour satisfaire les besoins de la construction serait 14,000. En réalité, ce chiffre sera bien plus grand parce que nous ne nous sommes occupés que du chapitre des bâtiments. Plus tard, il faut tenir compte d'un nombre plus élevé dont on aura besoin dans les industries voisines et auxiliaires de la construction.

Par analogie et toujours en vue de la main d'oeuvre nationale, la rendant efficace par préparation sérieuse dans les écoles professionnelles et spécialisées, nous croyons possible d'établir le tableau suivant représentant les proportions entre les diverses branches d'industries et le nombre d'immigrants spécialistes qu'on pourra y admettre:



Population industrielle	20% du total.....	63,062
Industries de construction.....	22%	13,874
" d'alimentation	18%	11,352
" agricoles	15%	9,460
" de textile	12%	7,568
" métallurgiques	10%	6,301
" chimiques	8%	5,045
" minières	5%	3,154
" transports	4%	2,523
" électriques	3%	1,892
" combustibles	1%	631
" d'arts graphiques.....	2%	1,262

Pour réaliser une étude de cette sorte dans le clamp de l'agriculture et pouvoir déterminer les proportions dans lesquelles les immigrants spécialistes des différentes branches de l'agriculture pourraient être admis, il nous faudrait des données bien plus détaillées que celles dont nous disposons en ce moment. Par exemple, il faut avoir des chiffres exactes sur des terrains d'irrigation, en vue de la possibilité de potagers, de vergers, de riz, de pâturages artificiels; sur ceux, non-irrigués, où l'on récolterait des plantes industrielles, des céréales etc.; sur des terrains boisés pour l'exploitation des bois, résines, liège, etc.; sur les pâturages naturels pour le bétail, etc. Des données non pas d'ensemble, comme nous les possédons déjà, sinon comprenant tous les détails par régions et provinces pour pouvoir déterminer les cultures qui y conviennent mieux puisqu'il ne suffit pas de connaître le terrain: il faut aussi tenir compte d'autres facteurs, comme le climat, le vent, etc. Il faudrait tracer au préalable un plan économique-agricole détaillé et lui adapter toutes les oeuvres et exploitations futures ainsi que les activités et énergies des futurs immigrants, ceci étant la seule manière pour le pays de tirer un bénéfice rapide de la politique immigratoire.

B) *Facteur de caractère ethnographique et politique.*

Nous ne voulons pas terminer ce rapport sans mentionner, fût-ce d'une manière sommaire, certains autres facteurs auxquels nous fîmes allusion dans le début de notre exposé. Mais, pour d'excellentes raisons et surtout voulant rester aussi objectifs que possible, nous le ferons, en employant les voix les plus autorisées du pays, celle de Mr. Vicente Tolentino, Directeur des Statistiques, d'abord.

Dans son rapport de 1937 traitant de l'immigration, ce Monsieur nous dit:

"Le nombre actuel de nos habitants, ainsi que l'expression définitive que notre pays a revêtu en tant que nation, sont le

signe d'une force et d'une unité spirituelles capables à résister à tous les contacts apportant d'autres coutumes, pourvu qu'elles ne soient pas trop différentes. Nous voulons dire par là qu'il n'y a jamais eu de moment plus propice pour développer et décider une politique d'immigration que le présent, car si l'on sait les choisir selon leurs affinités avec nous et si l'on prend soin à les faire venir par étapes et à les répartir d'une façon judicieuse, pour empêcher la formation de noyaux indépendants, les immigrants nous aideront à exploiter nos richesses, sans devier le cours de nos coutumes saines et sans disloquer l'idéologie nationale."

Abordant le problème des immigrants dont la venue présenterait le maximum d'utilité pour le pays, il nous dit:

"La question de l'amélioration raciale de notre population au moyen de croisement ou par l'établissement de gens blancs, est une affaire urgente à entreprendre. Si l'on ne fait pas face à ce problème, le pays finira par être au meilleur cas un pays mulâtre. La raison en est dans le fait que, dû à des conditions économiques et culturelles, le dominicain blanc vit mieux que le noir, dans l'ensemble. C'est à dire il vit avec plus de confort mais encore jamais trop insouciant. Comme conséquence de cette restriction dans son confort et dans ses revenus, l'homme blanc s'arrange pour ne pas avoir trop d'enfants, vu qu'un nombre élevé d'enfants supposerait certains sacrifices dans la jouissance de ses aises." "Quant aux qualités supérieures que possèdent les races blanches dans certains aspects, nous les croyons suffisamment connues pour nous abstenir de leur énumération ici. Les immigrants que nous voulons recevoir, doivent donc appartenir à une race blanche et avoir un âge ne dépassant pas les 35 ans les hommes et les 30 ans les femmes, pour éviter qu'ils soient stériles par le fait de leur âge déjà au moment de leur entrée dans le pays ou qu'ils le deviennent peu après."

Lorsqu'il étudie le pays d'origine dont l'immigrant à inviter doit venir, voilà ce qu'il dit:

"Nous préférons, au premier abord, les immigrants venant d'endroits dont les conditions climatiques et de terre aient la plus grande ressemblance avec celles de notre pays, afin d'éviter que la différence trop grande entre leur vie antérieure et celle qu'ils trouveront ici produise des chocs organiques se traduisant par la suite en maladies ou en propensions pour les épidémies, comme c'était arrivé au début du siècle dans la colonisation du Haut Amazone. Ici même, nous avons l'expérience de ce qui est arrivé avec les immigrants roumains pendant le gouvernement de Cáceres et avec les immigrants finlandais pendant le dernier gouvernement de Vásquez. Il faudrait toujours donner une préférence à l'immigrant venant d'un pays qui possède

des affinités avec le nôtre, comme l'espagnol, l'italien et aussi le français. Dans le premier cas, il y a l'avantage de la même langue, dans les autres, une très grande ressemblance grâce à laquelle l'immigrant aura beaucoup plus de facilité pour apprendre à s'exprimer dans notre langue que s'il venait d'un pays n'appartenant pas au groupe mentionné. Il y a aussi la même religion et les coutumes qui se ressemblent.

"Autant que c'est possible dans les Tropiques, les immigrants venant des régions froides de l'Espagne, de la France ou de l'Italie, peuvent trouver dans les hauts plateaux de notre Cordillera Central un climat pareil au leur (le baromètre descend jusqu'à 0 degré en hiver à Constanza) et des terres aptes pour la production des fruits des zones tempérées: pommes, raisins, pêches, noix noisettes, olives; dans l'ordre de la viande, ils trouveront des moutons, veaux, etc." "Nous considérons que de notre point de vue, l'immigration d'agriculteurs de Puerto Rico, de race blanche, serait très utile".

Faisant allusion au nombre d'immigrants le plus utile pour le pays, Mr. Tolentino remarque:

"Une immigration de cette envergure couperait d'un seul coup les possibilités du pays et présenterait de graves inconvénients dont les deux principales raisons, entre bien d'autres, sont les suivantes: d'abord, que l'étranger surpasserait le national en nombre et par conséquent lui imposerait ses coutumes et son idéologie, créant ainsi une déformation dont les dangers ne peuvent même pas être prévus dans toute leur extension; ensuite, que la croissance végétative d'une population de quatre millions, que serait la nôtre dans ce cas, entraînerait fatalement une augmentation de population vingt cinq ans plus tard, d'accord avec les calculs acceptés atteignant le chiffre de huit millions; ou, dans d'autres termes, 160 habitants par km², un fait qui nous mettrait dans une situation très semblable à celle dont souffre Puerto Rico en nos jours".

Quant à la forme dont on devra recevoir l'immigration, il dit:

"Mais cette immigration ne devrait pas venir d'un seul coup ni même dans un espace très limité de temps, sinon il serait impossible de l'installer avec les recours restreints dont nous disposons et qui ne sont qu'une partie des inconvénients trop longs à énumérer. Cette immigration pourrait être répartie sur un espace de vingt cinq ans, chiffre comprenant l'arrivée de vingt cinq mille immigrants par an. En calculant une moyenne de cinq personnes par famille, nous aurions plus ou moins cinq mille familles d'immigrants par an."

Nous avons cité ces opinions de Mr. Tolentino parce qu'elles coïncident avec les nôtres, exposées tout le long de notre rapport, et parce que notre opinion personnelle quant à l'aspect

ethnographique et politique de la question, est d'accord avec les siennes.

Une autre voix d'autorité, celle de Mr. Manuel Gautier, dit en son communiqué de 1937, se dirigeant à Mr. le Président de la République:

"Vu que la majorité du peuple dominicain professe la religion apostolique et romaine catholique, il est désirable que les immigrants la professent aussi, dans intérêt des courants d'affection si nécessaires dans les circonstances."

"L'expérience acquise, dans une période de temps de 15 ans, permet à ce Ministère d'Agriculture à émettre l'opinion que l'immigration ayant produit les meilleurs effets dans le pays est celle des espagnols, pour leurs facultés de travail, respect pour les lois, bonne conduite, adaptation au milieu et expertise dans les travaux de champs."

Il nous semble que les opinions citées sont de nature à concrétiser les facteurs du problème en question et de tracer la meilleure politique à suivre.

C) *Facteurs de caractère économique.*

Par ce titre nous entendons l'aspect financier indispensable à l'installation dans un pays d'une masse de cette importance. Cet aspect a deux cotés. Qu'il s'agisse d'immigrations sollicitées et c'est au pays de résoudre le problème financier afin de faciliter et attirer l'immigration. Nous pouvons citer comme exemple notre loi No. 4747, du 24 avril 1907, destinant pour l'établissement de chaque famille qui voulait s'installer dans le pays,

- a) la somme de 110 dollars
- b) 200 tareas de terrain à cultiver
- c) une mensualité de \$30.00 payée pendant un an
- d) 3 pelles, 2 bêches, 3 pioches, 5 grands couteaux ("machetes") et 4 haches.

Dans d'autres mots, on offrait aux étrangers ce que n'avaient pas les dominicains eux-mêmes. Or, ceci pouvait seulement signifier une chose: que pour attirer des familles immigrantes, on leur offrit des facilités.

Par contre, s'agissant d'immigrations acceptées ou accueillies, c'est un point à résoudre en parties proportionnelles. Proportionnellement à l'intérêt du pays d'assimiler l'immigration, et aux moyens dont celle-ci dispose.

Il y a d'autres considérations encore. Il faut voir les conditions du pays qui reçoit. Est-ce qu'il s'agit d'un pays riche en matières non exploitées et seulement manquant de main d'œuvre spécialisée, ou est-ce un pays qui ne peut offrir que des ma-

tières premières et la main d'œuvre autochtone, ne possédant ni recours financiers ni techniciens professionnels? Il y a également une grande différence entre pays qui veulent orienter leur économie vers une base agricole et d'autres dont le principal but est le développement industriel.

Tout ceci influe dans la solution du facteur économique. Et tant qu'on n'aie pas tracé une politique et un plan de caractère générale, il sera très difficile de former un jugement définitif et arrêter les lignes générales de conduite. Nous voudrions que ce rapport soit utilisé pour offrir une vision générale des problèmes créés par une immigration massive. Nous n'avons cherché, en présentant cette étude, que de proposer les bases possibles pour la discussion, bases objectives qui serviront de points de départ pour des travaux plus détaillés, plus approfondis sur certaines questions et qui permettront l'introduction des modifications nécessaires dans la politique d'immigration, ainsi que l'établissement d'un plan général auquel nous avons fait allusion à plusieurs reprises au cours de ce travail. Plan intérieur et plan extérieur. Nous voudrions que cette étude fasse entrevoir l'importance de l'immigration pour un pays, et que c'est un facteur capable de changer la physionomie du pays du tout au tout. Nous voudrions que les conclusions auxquelles nous sommes arrivées, donnent une première idée des possibilités dont un pays recevant une masse d'immigrants peut disposer pour l'absorption de cette masse, vu que selon l'appréciation et les différentes conceptions on peut trouver des solutions très différentes. Finalement, nous avons voulu mettre en relief les bénéfices à tirer, dans notre pays, du point de vue économique comme culturel, de l'orientation politique actuelle poursuivie par nos hommes d'État possédant une vision claire et nette de la nécessité de fomenter, diriger et appuyer une politique d'immigration saine. (•)

(•) Rapport préparé par l'Ingénieur Eduardo Barba, du Service d'Investigation et Développement de la Production Nationale.

Faint, illegible text covering the majority of the page, likely bleed-through from the reverse side.

NUMÉRO III

TABLE STATISTIQUE DE LA PRODUCTION, ESTIMES PRODUCTIBLES, DISTRIBUTION DES ZONES AGRICOLES ET EXTENSION DE CULTURES DANS LA REPUBLIQUE DOMINICAINE, PREPARES PAR LA SECRETAIRERIE D'ÉTAT D'AGRICULTURE, D'INDUSTRIE ET DU TRAVAIL.
ANNEE 1940

1871

The following is a list of the names of the persons who have been admitted to the membership of the Society since the last meeting of the Council, held on the 15th of the month of January, 1871.

TABLAUX STATISTIQUES

Année 1925
 Direction des statistiques
 Direction des affaires économiques

Noms des industries	Productions en valeur (en francs)	Productions en quantité
Industrie chimique	1.200.000.000	1.200.000.000
Industrie métallurgique	2.500.000.000	2.500.000.000
Industrie textile	3.000.000.000	3.000.000.000
Industrie alimentaire	4.000.000.000	4.000.000.000
Industrie du bois	1.500.000.000	1.500.000.000
Industrie du papier	1.800.000.000	1.800.000.000
Industrie de la soie	2.200.000.000	2.200.000.000
Industrie de la verrerie	1.000.000.000	1.000.000.000
Industrie de la céramique	1.200.000.000	1.200.000.000
Industrie de la chaussure	1.500.000.000	1.500.000.000
Industrie de la bijouterie	1.800.000.000	1.800.000.000
Industrie de la parfumerie	1.000.000.000	1.000.000.000

NUMÉRO IV

LETTRES ET RAPPORT DE MR. ATHERTON LEE, CONCERNANT LA CAPACITE IMMIGRATOIRE DE LA REPUBLIQUE DOMINICAINE, ECRITS APRES LA PUBLICATION DE L'ETUDE DE LA BROOKINGS INSTITUTION AU SUJET DE LA COLONISATION DE REFUGIES DANS LA REPUBLIQUE DOMINICAINE.



Memoria IV

LETTER TO REPORT OF THE DIRECTOR OF THE NATIONAL LIBRARY OF SANTO DOMINGO, R. D. TO THE PRESIDENT OF THE REPUBLIC OF SANTO DOMINGO, R. D. IN CONNECTION WITH THE PROGRESS OF THE NATIONAL LIBRARY OF SANTO DOMINGO, R. D. IN THE YEAR 1900.

DATES BIOGRAPHIQUES DE M. ATHERTON LEE, DR.
EN SCIENCES (*)

Le docteur Atherton Lee est âgé de quarante ans. Il a obtenu son degré à l'université de Californie, se spécialisant dans l'agriculture tropicale. Il a fait des études pratiques pendant 17 ans à Hawaï, aux Philippines et dans d'autres endroits des Indes Orientales. Jusqu'à il y a très peu de temps, il occupait le poste de Directeur de la Station d'Expérimentation Tropicale du Département d'Agriculture à l'île de Puerto Rico.

Récommandé par le Département d'Etat (State Department) des Etats Unis, il remplit le rôle de conseiller agricole devant les gouvernements de Haïti, la République Dominicaine, Ecuador et Colombia. Les gouvernements de Haïti, St. Domingue et Ecuador l'ont décoré pour services rendus. Il fait actuellement partie du Conseil Economique de Guerre (Board of Economic Warfare) Washington, en qualité de chef de service pour l'appui de l'Agriculture dans l'hémisphère occidental, afin d'intensifier la production de matériaux stratégiques pour les Etats Unis.

Il est marié, sans enfants.

Résidence actuelle: Falls Church, Virginia.

Téléphone: Falls Church, 2103-J.

(*) Ces dates biographiques correspondent à l'année 1942.

CONSEIL ECONOMIQUE DE GUERRE
WASHINGTON, D. C.

12 de octobre 1942.

M. James Rosenberg,
Dominican Republic Settlement Association,
165 Broadway
Suite 1627
New York City, N. Y.

Cher Monsieur:

En revisant mes papier sur l'étude dominicaine, je trouve la copie d'une partie du manuscrit envoyé par moi pour être ajouté au rapport sur l'examen de la République Dominicaine. Ce rapport est tellement précis et explicite que je me permets de le joindre à ces lignes en vous demandant de bien vouloir dédier 10 minutes pour l'étudier.

Vous remarquerez qu'il y a une quantité considérable de détails à propos des différents genres de sol et des méthodes de leur utilisation. Un de mes associés, le docteur James Jensen, relut cette partie avec moi et, après des discussions prolongées, approuva les chiffres obtenus. Vous verrez sur page 3 (1) mon observation de qu'avec la quantité de terres actuellement cultivées il serait possible d'assurer la subsistance d'une population double de l'actuelle. Un peu plus loin sur cete page (2) je dis qu'en utilisant les terrains disponibles mais qui ne sont pas encore exploités, il serait possible de supporter una population de 5 à 6,000,000 habitants, donc à peu près quatre fois le nombre de la présente.

Sur page 5 (3) il y a une décomposition de mes chiffres pour indiquer la possibilité d'installation d'un nombre d'au moins 10,000 refugies européens. En voyant le contexte, il me

(1) Se référant à la page 104 de cette publication.

(2) Se référant à la page 105 de cette publication.

(3) Se référant à la page 106 de cette publication.

semble que j'aurais pu aussi bien dire 10,000 familles, au lieu d'employer le mot réfugiés.

Remarquez que ce chiffre prévoit une relation de 150 dominicains indigènes pour chaque réfugié. En se basant sur 6,000.000 habitants, cela veut dire, 600 dominicains contre un réfugié, dans d'autres termes, l'assimilation possible de 40.000 familles.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments

(signé)

*ATHERTON LEE
Conseiller Agricole.*

ESTIMATIONS CONCERNANT LA CAPACITE DE POPULATION
DE LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

MANUSCRIT INEDIT DE M. LE DOCTEUR ATHERTON
LEF. PREPARE POUR L'ETUDE DE LA BROOKINGS
INSTITUTION.

*La superficie de la République Dominicaine couvre
12,370.000 acres*

On a déjà parlé de l'étendue de la République et on l'a
vait comparée avec les États de Vermont et New Hampshire.
En Europe, on peut la comparer à la Suisse, avec son étendue
de 15,944 milles carrés, la plupart des montagnes escarpées, qui
soutient quatre millions d'habitants (recensement de 1920),
grâce à ses industries.

L'étendue de 19,324 milles carrés équivaut à 12,370.000
acres dont on peut enlever de 350.000 à 400.000 acres à peu près,
à titre de lacs, fleuves et routes, ce qui nous laissera, parlant en
chiffre rond, 12,000.000 d'acres de sol, susceptible d'être cultivé.

Seulement la motié du sol labourable est utilisée à présent.

Le recensement agricole de 1940 de la République a révélé
l'existence de propriétés dont la somme totale atteint 4,825.000

acres et à peu près 7,000,000 acres de terre non enregistrée. Les propriétés énumérées sont classifiées comme suit dans le tableau No. 1.

TABLEAU NO. 1.

CLASSIFICATION DES PROPRIETES ENUMEREES DANS LE RECENSEMENT DE 1940, SELON LEUR ACTUELLE ET POSSIBLE FUTURE UTILISATION.

<i>Classification</i>	<i>Utilisation actuelle 1940</i>	<i>Possible future utilisation</i>
	<i>Acres</i>	<i>Acres</i>
Etendue plantée de cultures (terrain labourable)	1.540,000	2.700,000
Etendue plantée pour fins de pâturages	910,000	1.425,000
Etendue autrefois cultivée, abandonnée maintenant, y compris "conucos"	680,000	
Etendues boisées	1.695,000	700,000
Somme totale	4.825,000	4.825,000

Nous voudrions, à titre d'essai, et nous appuyant sur les résultats de nos études, classer les 7,175,000 acres restants de la manière montrée sur le Tableau No. 2.

TABLEAU No. II.

ESTIMATION APPROXIMATIVE ET TENTATIVE DE LA MANIÈRE DONT ON POURRA CLASSIFIER LES 7,000,000 ACRES À PEU PRÈS, ABSENTS DANS LE RÉCENSEMENT DE 1940, AINSI QUE CLASSIFICATION DES PROPRIÉTÉS À UTILISER POUR L'AGRICULTURE DANS L'AVENIR.

Classification	Propriétés registrées en 1940	Terres non registrées dans le recensement	Total
	Acres	Acres	Acres
Lacs, rivières, routes		370,000	370,000
Terre labourable ou cultivable (irriguée ou non)	2,700,000	300,000	3,000,000
Pâturages cultivés	1,425,000	325,000	1,750,000
Côtes appropriées pour cultures forestières	700,000	1,050,000	1,750,000
Versants, indispensables pour le boisement		3,500,000	3,500,000
Pentes arides, inappropriées pour l'irrigation ou pour lesquelles l'eau n'est pas économique		2,000,000	2,000,000
Total.....	4,825,000	7,545,000	12,370,000

*Il est possible d'augmenter grandement
la productivité de la terre.*

On estime qu'il serait possible d'obtenir le double du rendement d'aujourd'hui, donc soutenir à peu près 3,000,000 de personnes au lieu de 1,650,000, avec les 1,540,000 acres cultivés en ce moment, si l'on employait des méthodes meilleures de sélection de cultures, une industrialisation plus grande, et plus d'eau pour l'irrigation. En plus, on croit qu'au moyen d'irrigation, convertissant les pâturages en terres de cultures et avec d'autres procédés similaires, on arriverait à une extension de terres labourables presque deux fois plus grande que l'actuelle.

Le nombre des pâturages cultivés peut être facilement doublé, et la qualité de leur production alimentaire améliorée d'une façon sensible. Ainsi, il n'est pas difficile de prévoir que les futurs rendements de terre pourront supporter une population qui sera quatre fois le nombre de la présente, donc 5 à 6 millions d'habitants.

Il est indispensable de conserver les terrains forestiers.

En dehors de terres énumérées il y a au moins une quantité de 1.750.000 acres de côtes très appropriées pour la plantation d'arbres de production, empêchant l'érosion, et 3,500.000 acres de terrain à boiser. Ces chiffres peuvent être renversés. Se basant sur les chiffres de ces classifications, on pourrait installer encore 800,000 personnes dans l'espace prévu pour les arbres fruitiers et 50,000 dans l'espace réservé pour les terrains boisés.

Il est possible maintenir une population de 6,000.000 habitants ayant un niveau de vie plus élevé qu'à présent.

Une estimation modérée nous permet dire qu'utilisant la terre d'une façon efficace, la République peut offrir de la subsistance à un nombre de 6,000.000 personnes à peu près, avec un niveau de vie agréable. Il faut se rappeler que la période de culture dure toute l'année dans les Tropiques, non pas 6 mois comme en Suisse, que l'irrigation n'a fait que commencer dans la République, que bon nombre de terres actuellement exploitées sous forme de pâturage offrant des revenus très modérés, peuvent être converties en terres de cultures et agronomiques, laissant un profit élevé.

Dans l'ensemble, on obtiendrait à peu près deux acres de terrain pour maintenir une personne sur la ferme ou en ville, dix acres par famille et une population de 310 personnes par mille carrée. Cependant, une telle population demande au préalable une politique agricole progressive ainsi qu'une industrialisation importante des produits agricoles qui de leur côté dépendent de mesures et administration gouvernementales.

On peut disposer de terrains considérables appartenant à l'Etat pour les buts de colonisation.

Nous présentons par la suite une liste de propriétés privées ou appartenant à l'Etat qui peuvent être rendues disponibles pour une colonisation de réfugiés, soit en les achetant, soit par concession du gouvernement. Cette liste n'épuise pas toutes les possibilités, mais elle suffira pour démontrer que plus de 200,000 acres d'un sol supérieur à la moyenne peuvent être mis

à la disposition de 10,000 réfugiés européens si ce nombre venait immigrer à la République dans les 10 années à venir. Ce fait aurait comme conséquence une relation de chaque nouveau dominicain (immigrant) contre 150 indigènes, côte assez favorable pour l'assimilation raciale dans les générations prochaines et pour la stimulation des caractères physiques et intellectuels.

PROJETS DE COLONISATION POSSIBLES DANS LA RÉPUBLIQUE
DOMINICAINE, 1941

(Dans l'ordre de leur convenance)

Endroit	Étendue	Nature de Production	Possible prix d'achat	Possible colonistes
	Acres		Dollars	Nombre
Les terrains bas de Sosua	800	Potagers	Libre	100
Terrains hauts de Sosua	15.000	Vergers et bois	"	1.000
Yásica, vallée occidentale	4.000	Huiles essentielles, potagers	100.000	500
Yásica, vallée orientale	8.000	Huiles essentielles, potagers	200.000	1.000
Monte Llano	5.000	Sucre	900.000	500
Amistad	5.000		100.000	200
Valle de Monte Cristi	10.000			
Hda. Zenobi	5.000	Bananes, potagers Ananas, sésames	60.000 50.000	800 250
Catarey	8.000	Ananas, potagers	apartient à l'État	400
Propriété Jima	1.000		"	50
Las Matas	20.000	Platanes, maïs	"	800
Monte Plata	21.000	Vergers et bois	"	500
Cabrera	36.000	Bétail, arbres " fruitiers	100.000 100.000	750
Maynon	56.000	Riz, vergers, bois	apartient à l'État	1.500
Guaquia	30.000	bétail	" "	900
Las Lizas	20.000	" " "	" "	600
Monte Nuevo	15.000	Quinine, bétail, " fruitiers	" "	500
Total	265.800		1.610.000	10.300

CONSEIL ECONOMIQUE DE GUERRE

Octobre 14, 1942

Monsieur
James Rosenberg,
Président de l'Agro-Joint
165 Broadway
New York City

Cher Monsieur:

Vous vous rappellerez que j'avais à ma charge la partie agricole de l'examen que fit faire la Brookings Institution à propos de l'établissement de réfugiés dans la République Dominicaine. Vous avez probablement remarqué, que dans le rapport publié à ce sujet j'ai exprimé à plusieurs reprises des opinions contraires à celles de mes collègues. Il y a encore quelques réflexions que j'aimerais faire et dont je voudrais qu'on prenne note.

La République Dominicaine, pour moi, est une des parties les plus rayonnantes de l'Amérique Tropicale, physiquement aussi bien qu'économiquement, et j'ai la sensation que certaines parties du rapport donnent une impression toute différente. Je respecte les opinions de mes collègues dans cette Etude Dominicaine de la Brookings Institution tout en professant des avis différents, mais je vois clairement que nos divergeances viennent d'abord et surtout des différences d'ambiance et de perspective.

L'examen donne l'impression que les possibilités agricoles de la République Dominicaine sont plutôt restreintes, due à l'absence de marchés accessibles. Quant à ceci, nous avons, à une distance de 700 milles seulement, les Etats Unis de l'Amérique du Nord, le plus grand marché du monde, ayant sur leur liste de tarifs douaniers des articles agricoles d'origine tropicale, exempts des droits sur l'importation. Ensuite, il me semble que mes collègues ont basé leur opinion quant aux nécessités du marché domestique Dominicain, non pas sur les possibilités futures, mais sur les conditions actuelles. Pour ne donner qu'un



exemple, si nous acceptons l'affirmation de notre Vice Président, Mr. Wallace, concernant un litre de lait par jour pour chaque homme, femme et enfant dans cet hémisphère, nous avons, rien qu'avec la production de lait, des opportunités d'une ampleur extraordinaire de production, d'emploi et de population dans la République Dominicaine. Le développement dans l'Hémisphère Occidental d'un régime alimentaire suffisant, entraînerait une vaste expansion de l'agriculture dominicaine.

Peu-être y a-t-il un autre point du rapport sur lequel on n'a pas suffisamment insisté: les besoins de Puerto Rico en nourriture que la production de l'île en question n'est pas à même de satisfaire, avec sa population militaire et civile tellement aggrandie. Tous les examens sérieux qu'on a faits de Puerto Rico ont conclu —et je suis d'accord avec eux— que l'île n'a pas de ressources suffisantes pour se soutenir elle-même. La République Dominicaine est la source naturelle d'articles d'alimentation pour Puerto Rico et peut-être pour certaines autres îles de la mer Caraïbienne. Des altérations intervenues récemment dans la législation des tarifs des Etats Unis, ouvrent le chemin pour importer des articles alimentaires dominicains à Puerto Rico et sont l'indice de possibilités économiques favorables pour la République Dominicaine dans l'avenir immédiat aussi bien que pour une période prolongée future.

Il me semble aussi que, sans le vouloir, cet Examen n'a pas rendu la justice qu'elle mérite à la politique du Gouvernement de la République Dominicaine. Une des choses qui m'ont paru les plus remarquables dans le pays, est la transition du rôle d'un importeur de riz de grande envergure à celui d'une nation exportant ce même produit, le tout réalisé dans un espace de temps de 10 ans. Cet accomplissement est dû à la prévision et clairvoyance du Président Trujillo et à l'épanouissement de ses projets d'irrigation, dont le but principal était de satisfaire les besoins en riz de la population. Avec ça, il n'est qu'au début de ses plans d'irrigation. Le développement des oeuvres publiques dans les 10 années passées est un pas remarquable en avant, de même que l'expansion du système d'éducation et des services d'hygiène.

Mes collègues ont fixé le nombre de réfugiés que la République Dominicaine peut absorber en 5,000, tandis que je considère 10,000 une bonne estimation, mais ces appréciations n'étaient basées que sur les "conditions existantes", comme nous l'avons remarqué spécialement dans l'Examen. Le rapport de l'Examen dit:

"..... l'amélioration de méthodes agricoles entraînerait sans aucun doute une utilisation plus profitable de la terre et de ses produits et..... rendrait libres de nouveaux terrains pour la colonisation des immigrants, mais l'installation de réfugiés ne

peut pas être fondée sur l'hypothèse de que ces choses se réaliseront".

Je ne suis pas d'accord avec la dernière partie de cette affirmation et dirais que la réputation du Gouvernement Dominicain est une garantie pour son esprit d'entreprise. En plus, la colonie de réfugiés peut contribuer d'une manière efficace à réaliser ces buts.

De tout le groupe de la Commission de Brookings s'était moi qui approfondissait davantage cette question de terres disponibles. J'étais le seul à visiter et à examiner les grandes étendues de Maymon-Nisibon, devenues l'objet d'un rapport très favorable de la part des experts choisis par le Président, Mr. Isaiah Bowman. C'est une contrée fertile, bien arrosée mais pas du tout exploitée et je suis d'accord avec les experts mentionnés qu'il y a là dedans de l'espace pour une quantité d'au moins 54 familles d'immigrants, évidemment non pas dans les conditions actuelles, mais après avoir nettoyé les forêts, bien préparé le sol, choisi les cultures etc.

Nous avons toute raison de nous attendre à une cultivation plus intense des terres déjà labourées, à une extension des cultures déjà existantes, à une sélection plus judicieuse de cultures, adaptée aux besoins de l'entourage et utilisant les côtes pour y planter des arbustes et des plantes fourragères. Grâce à un développement de cette sorte, une population bien plus grande peut trouver sa subsistance dans la République. Tout en élevant le niveau de vie actuel, il serait possible, et c'est une estimation plutôt prudente, de doubler la population de la République, en vue de la fertilité de son sol et des avantages de son climat. Il y a des chiffres détaillés quant aux terrains disponibles, si l'on cherche à se documenter sur ce point. Dernièrement, j'eus le plaisir d'entendre dire des gens dont la compétence dans la matière est basée sur de longues années d'expérience pratique comme planteurs de sucre dans la République, qu'ils partagent mon point de vue. La comparaison du chiffre de 170 personnes par mille carrée —population dédoublée— avec celui de 600 par mille carrée à Puerto Rico actuellement existant, n'est certes pas défavorable pour la République Dominicaine. Il n'est pas inutile d'ajouter que la United Fruit a acheté récemment à peu près 75,000 acres dans la République Dominicaine pour y planter des bananes ce qui représentera plus de deux fois l'étendue actuellement plantée de ce fruit. Cette compagnie a procédé après des comptes rendus approfondis, préparés par ses experts et directeurs..

En ce qui concerne le caoutchouc, vu les discussions qu'il soulève dans le public Américain, permettez que j'attire votre attention sur les points de l'Examen qui en parlent.

Il y a une référence sur page 307 (x) à propos des arbres de caoutchouc plantés par la Goodrich Co. il y a 10 ans, qui dit: "Les essais faits avec les arbres démontrent que la qualité et quantité du latex peuvent être favorablement comparées avec celles des arbres plantés dans des régions de caoutchouc connues".

Depuis la visite des membres de la Commission de l'Etude dans la République Dominicaine, il y a eu l'évènement de Pearl Harbour et il est tout à fait possible que les gouvernements de l'Hémisphère Occidental se décident à stabiliser la production du caoutchouc végétal dans cet Hémisphère. Dans ces circonstances, la République Dominicaine peut devenir un facteur de première importance comme producteur de caoutchouc pour les Etats Unis.

Quant à d'autres cultures, à mon avis il y a des possibilités très réelles dans l'exportation de produits alimentaires aux pays voisins surpeuplés. J'ai déjà parlé de Puerto Rico. Venezuela, ce grand producteur de pétrole, et la zone du Canal, congestionnée par sa population militaire, n'auront pas moins besoin de produits alimentaires.

L'industrie de cacao peut également être intensifiée et étendue. Les cultures des plantes fibreuses et des huiles végétales ont d'excellentes possibilités dans la République, en vue des conditions changées dans le monde entier.

En ce qui concerne la Colonie de Sosua, sa politique agricole doit d'abord tendre à couvrir les besoins de consommation de la Colonie. L'expérience et les connaissances techniques qu'on aura obtenues de cette manière serviront pour élargir la production de produits alimentaires en vue des ventes possibles non seulement dans les marchés importants de la République, mais aussi à Puerto-Rico et d'autres pays. On pourra réaliser ce plan sans nécessité d'augmenter les inversions ou le nombre des machines. D'une part, les conditions favorables de la République quant au climat, les salaires et le sol; d'autre part, les prix des Etats Unis qu'on pourra obtenir à Puerto Rico: ce marché devrait assurer des profits raisonnables à la République.

Je suis toujours du même avis, que l'éducation des réfugiés devra être utilisée dans la production de certains produits: Huiles essentielles, plantes médicinales. La Colonie de Sosua n'a pas suivi mon conseil d'insister sur les huiles essentielles, sinon decida de pousser le projet de grains de ricine dont la cultivation les obligea à rivaliser avec la main d'oeuvre la meilleur marché de l'hémisphère occidental et causa l'échec de ce plan, tandis que les planteurs haïtiens suivant mon idée de production d'huiles essentielles ont déjà réussi à établir une industrie de cet article et

(x) Dans le Rapport de la Brookings Institution.

d'en tirer bon profit. Je me permets de mentionner cette décision peu heureuse de la Sosua Administration, parce qu'il y a encore la possibilité d'y remédier en poussant la production d'huiles et de plantes médicinales dont la cultivation demande une connaissance de méthodes techniques que les réfugiés, avec leur éducation supérieure, sont à même de suppléer à leur grand avantage.

L'examen de la Brookings conclut en disant qu' "en somme il s'agit de tirer le maximum de bénéfices des possibilités offertes par la générosité du Gouvernement Dominicain et des capitalistes qui suppléeront les fonds pour la Settlement Association". Nous sommes entièrement d'accord sur ce point, les examinateurs et moi.

Je regrette infiniment de n'avoir pas eu le temps d'étudier le manuscrit, sauf en ce qui concerne les parties agricoles, avant sa publication, dû à mes occupations dans le service de guerre du Gouvernement. J'estime cependant mon devoir de vous diriger ces lignes pour que vous sachiez, vous et vos collègues, que le rapport représente des points de vue très différents des miens. Aussitôt qu'il me sera possible, j'espère pouvoir étudier tout le livre soigneusement.

Mr. le Président Roosevelt a affirmé que les problèmes de réinstallation dans l'époque de l'après-guerre comprendront des millions d'européens, de nationalité, race et religion diverses. Voici pourquoi il ne s'agit pas de voir dans l'exemple de Sosua simplement la réussite ou l'échec de 500 colons, sinon une expérience d'où dépendra dans une grande mesure la rapidité du développement de l'Hémisphère Occidental.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

ATHERTON LEE.

P. S.:—Les experts du Comité Isaiah Bowman disent qu'il est parfaitement possible d'installer 28,500 familles, en leur assurant un bon niveau de vie, dans les différentes parties de terrains visités par eux dans la République Dominicaine. Ce chiffre me paraît raisonnable en tenant compte naturellement non pas des conditions actuelles, sinon des cultures et méthodes avancées. Je suis d'accord avec leur opinion.

NUMÉRO V

RAPPORT D'UNE COMMISSION SPÉCIALE DÉSIGNÉE PAR SON EXCELLENCE LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, POUR SE PRONONCER SUR LES DONNÉES CONTENUES DANS L'ÉTUDE DE LA BROOKINGS INSTITUTION RELATIVE A LA COLONIE DE REFUGIÉS DANS LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.

Nr. 12676.

Ciudad Trujillo,
District de Saint Domingue,
28 juillet 1943

A : Mr. le Généralissime
Dr. Rafael Leonidas Trujillo Molina
Président de la République
Son Cabinet.

Affaire : Définition des terrains en friche et des cultures existantes dans la République Dominicaine, en vue de corriger certaines erreurs, publiées dans le livre "Refugee Settlement in the Dominican Republic."

1.—D'accord avec vos désirs et en exécution des instructions reçues par dépêche officielle Nr. 10879, dirigée à ce cabinet par Mr. le Secrétaire d'Etat de la Présidence le 15 mai a. c., les soussignés se constituèrent en commission pour déterminer l'extension des terrains en friche et de celles aptes pour la culture en existence dans le pays. Ces données exactes indispensables pour réfuter les conceptions erronées quant à la capacité de la République Dominicaine de recevoir des immigrants, parues dans le livre publié par la Brookings Institution sous le titre "Refugee Settlement in the Dominican Republic".

2.—La commission envoyée par la Brookings Institution ayant à sa charge l'étude du problème mentionné, visita notre pays et arriva à la conclusion, exprimée dans le rapport qu'elle a soumis par la suite, que la capacité de la République Domini-



caine pour l'absorption et le maintien des réfugiés ne surpassera pas le chiffre de 5,000 colons. Elle s'appuya sur les données fournies par ses services techniques ainsi que sur une série de premisses qui sont, les unes et les autres, évidemment erronées, comme nous essayerons de démontrer dans le cours de ce premier exposé.

3.—Les réflexions auxquelles nous faisons allusion disent textuellement:

"L'étendue de la République Dominicaine est de 12 370.000 acres, quantité répartie par les Experts Agronomes de cette Commission de la manière suivante, arrondissant les chiffres:

Etendues exploitées, entre cultures et pâturages 2,500.000 acres
Potentiellement labourables 500,000 "

Quantité de terres labourables	3,000.000 acres
Appropriés pour pâturages	1,500.000 "
Appropriés pour cultures arborées	1,500.000 "
Terres boisées ou appropriées pour les bois.....	4,000.000 "
Terres arides, abandonnées ou pas fertiles.....	2,000.000 "
Lacs, villes, villages, chemins et territoires militaires	370.000 "
	12,370.000 acres

Selon cette note, il y a en ce moment 2,500.000 acres de terres cultivées et 500.000 acres de terres considérées par la Commission comme cultivables, donc une quantité s'élevant à 3,000.000 acres de terrain labourable. L'erreur commise en consignait ce chiffre tombe sous les yeux. On ne peut pas dire que toutes les terres actuellement cultivées soient labourables. Non plus, qu'il existe la quantité de 2,000.000 acres de terres "arides, abandonnées ou pas fertiles."

4.—Il est évident que les Experts Agronomes de la Brookings Institution, auteurs des calculs mentionnés plus haut, commirent des erreurs par ignorance du territoire dominicain. En effet, ces experts n'avaient visité que des régions déterminées du pays et surtout celles où existent des cultures extensives, comme dans le Cibao, de plantations de la canne à sucre, etc. et ils n'ont pas visité les autres régions.

5.—Une autre erreur de la Brookings Institution en basant leur conclusion sur les chiffres trouvés par les techniciens agricoles nordaméricains à propos de la superficie et la distribution des zones agricoles de la République Dominicaine, est celle de croire que pour les fins de la colonisation il n'y a que le territoire labourable qui compte et d'assurer que pour cette raison le pays ne pourra absorber que 5,000 colons.

6.—Sans vouloir entrer dans des discussions à propos de la véracité de l'affirmation qu'il n'y a que 500,000 acres de terres labourables dans le pays comme l'indiquent les techniciens mentionnés, vu la difficulté de soutenir une discussion sans cartes détaillées et sans chiffres sous les yeux, ce qui ne permet que des estimations approchantes; déjà le fait que c'est la donnée sur laquelle est basée l'assurance des examinateurs en ce qui concerne le nombre de possibles immigrants est preuve suffisante pour démontrer de deux choses une: ou un parti pris ou une méconnaissance de ce qu'on doit considérer comme terrains utiles pour l'établissement de colons.

7.—En effet, les possibilités colonisatrices d'un pays ne se voient pas toutes dans le nombre de terres labourables dont on dispose. Toutes les terres en ce moment en état d'exploitation dans la République Dominicaine ne sont pas labourables comme nous l'avons remarqué avant; cependant, de ces terres cultivées et exploitées vivent les 1,800,000 habitants constituant la population actuelle du pays dont l'économie est connue comme essentiellement agricole.

8.—Donc, si nous devons considérer utiles pour la subsistance de la population toutes les terres qui économiquement peuvent produire, qu'elles soient labourables ou non (pâturages, forêts de pins, vergers, etc.) il semble logique que cherchant à déterminer les possibilités futures offertes par un pays pour la réception d'une masse d'immigrants quelconque, on accepte pour cette fin toutes les terres économiquement valables, qu'elles soient ou non labourables.

9.—Une masse déterminée d'habitants a besoin, pour subsister, de toutes les terres utiles d'un point de vue économique, sans égard à leur qualité labourable. Les unes sont dédiées aux pâturages pour le bétail; les autres produiront des plantes industrielles comme le coton, les fibres végétales, les grains oléagineux et les produits de grande importance économique; les arbres produisent des résines, du latex ou du bois, précieux. Tous ces terrains constituent les bases des recours économiques pour une partie importante de la population future et certes, des recours qui ne sont ni des plus rares ni d'une valeur négligeable. Il ne faut pas oublier non plus, comme cela a l'air d'être arrivé aux experts de la Brookings Institution, que cette future population ne vivra pas uniquement de la culture des terres, même si l'agriculture est la base de leur vie. Elle vivra en partie en prêtant ses services, d'autre part en créant des industries elle-même ou en y travaillant, bref, ni dans l'un ni dans l'autre cas elle n'aura besoin d'utiliser les terres labourables d'une manière directe pour son maintien. Pour toutes ces raisons, il est évident que les calculs qui ne sont basés que sur les quantités de

terres labourables dans un pays, pour déterminer sa capacité de réception d'immigrants, seront erronés.

10.—Toutes ces considérations ont reçu une attention toute particulière dans les travaux suivants: "Étude sur la capacité de la République Dominicaine pour recevoir des immigrants", préparée par M. Vicente Tolentino Rojas, Directeur Général des Statistiques, dans l'année 1937; et "Capacité de réception immigratoire de la République Dominicaine", par M. l'ingénieur Eduardo Barba, du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et du Travail, en 1940. Un résumé détaillé de ce dernier a été publié dans le "Bulletin de l'Union Panaméricaine", No. 11, en novembre 1941.

11.—Dans le but de comparer les chiffres de la Brookings Institution avec ceux de la Secrétairerie d'État d'Agriculture, Industrie et Travail, essayant d'établir une parallèle entre les deux criteriums qui servaient de part et d'autre de base pour l'estimation du nombre des immigrants possibles dans la République, nous donnerons plus loin un résumé en chiffres de ces travaux. Il faut avouer que nous nous trouvons en face de deux obstacles pour réaliser notre but. Le premier est celui des classifications employées pour désigner les différentes zones agricoles qui ne sont pas du tout les mêmes dans les deux rapports, rendant ainsi très difficile d'établir des comparaisons et nous obligeant de recourir à une comparaison très relative. Le second provient de la divergence entre les deux conceptions, comme nous l'avons déjà dit, existant à propos de ce qu'on peut ou l'on doit considérer comme terrains utilisables et économiquement valables pour le soutien de la population. Dû à ces différences, il arrivera qu'en essayant de nous adapter à la classification établie par la Brookings Institution pour donner plus de relief aux différentes conclusions auxquelles arrivent les uns et les autres, en employant les mêmes chiffres, la distribution des diverses zones agricoles que nous présentons par la suite, ne concordera pas avec celle des tableaux et travaux cités. Mais puisque ce qui nous intéresse dans notre cas n'est pas l'exposition de notre criterium, sinon la démonstration des erreurs présentes dans les conclusions des experts de la Brookings Institution, nous n'avons pas hésité, pour les fins exclusives de ce rapport et pour mieux faire valoir la comparaison, de changer notre classification et même la pensée qui l'a guidée, en adaptant nos chiffres à ceux du livre publié par l'Institution mentionnée.

12.—Le point de départ du travail publié par le Ministère d'Agriculture, Industrie et Travail était la carte préparée comme résultat des recherches faites par le docteur Charles E. Chardon, M. S., D. Sc., dans l'année 1937, montrant la distribution des zones agricoles dans la République Dominicaine.

ne. Après avoir exécuté certaines modifications quant aux lignes de la zone de production pour les mettre à jour, l'extension des dites zones fut trouvée avec les résultats suivants:

Zone productrice	1.183.250 hectares.....	2.922.627.50 acres
Zone de forêts humides	1.078.250 "	2.663.277.50 "
Zone de forêts de plaines	451.800 "	1.123.356 "
Zone de savanes	242.500 "	598.975 "
Zone de broussailles	995.000 "	2.457.650 "
Zones de forêts de pins	712.500 "	1.759.775 "
Zones de forêts de montagne	202.500 "	500.175 "
Marais	98.200 "	94.354 "
Zones urbaines, hydrographiques, routes, chemins	100.000 "	247.000 "
	<hr/>	<hr/>
	5.007.000 hectares.....	12.367.290 acres
SUPERFICIE TOTALE DE LA REPUBLIQUE: 5.007.000 hectares..... 12.367.290 acres		

13.—Ces zones peuvent être distribuées en groupes variés, en les classifiant du point de vue de leurs possibilités productives comme on l'a fait d'une manière détaillée dans l'oeuvre citée (La Capacité de Réception Immigratoire de la République Dominicaine), pages 4 à 6. Aujourd'hui, employant le même critérium dont on s'était servi pour la classification mentionnée aux chiffres actuels, la distribution du pays en zones agricoles se présente de la manière suivante:

Zone productrice	1.183.250 Has.....	2.922.627.50 acres	23.7%
Zone cultivable, premier degré	1.078.250 "	2.663.277.50 "	31.5%
Zone cultivable, second degré	967.400 "	2.389.478 "	19.3%
Zone improductive	1.778.100 "	4.391.907 "	35.5%
<hr/>			
SUPERFICIE TOTALE DE LA REPUBLIQUE:			
	5.007.000 Has.....	12.367.290 acres	100%

14.—Nous pouvons enfin comparer les chiffres du Ministère de l'Agriculture, Industrie et Travail avec ceux de la Brookings Institution:

CHIFFRES DU MINISTERE:	CHIFFRES DE LA BROOKINGS:
Superficie totale du pays	Superficie totale du pays
Acres	Acres
12.367.290	12.370.00
Zone de production actuelle	Terrains exploités par cultures et pâturages.....
2.922.627.50	2.500.000
Zone de forêts humides (selva húmeda).	potentiellement labourable
	500.000

120 CAPACITÉ IMMIGRATOIRE DE SAINT DOMINGUE

susceptible de production de premier degré (labourables, forestières, pâturages artificiels, fruits, etc.)... 2.663.277.50	Appropriées pour cultures forestières 1.500.00	2.000.000
Zone susceptible de production de second degré (pâturages, cultures industrielles, fibres, oléagineux, noix de coco, terrains profitables, s'ils sont irrigués, pour n'importe quel genre de culture, etc.)		
50% Broussailles 1.228.825		
Savanes 598.975		
	1.827.800 Appropriées pour pâturages.. 1.500.000	
Zones de bois:		
Forêts de plaine.. 1.123.356		
Forêts de pins... 1.759.875		
Forêts de montagne 500.175		
	3.383.406 Forêts, ou susceptibles de cultures forestières 4.000.000	
Zones improductives:		
Terres infertiles:		
50% Broussailles 1.228.825		
Marais 94.354		
	1.323.179 Terres infertiles 2.000.000	
Terres occupées par des villes, des lacs, des chemins, rivières 247.000	Terres occupées par des villes, lacs, chemins, rivières 370.000	

On remarquera que, pour faciliter la comparaison, nous avons mis ensemble les terrains que la Brookings Institution classifie comme "Terrains potentiellement labourables" et "terrains appropriés pour des cultures forestières" parce que nous croyons que ces deux zones, pour des raisons que nous avons exposées antérieurement, comprennent des terres utiles au point de vue économique pour l'installation des colons ou le soutien de la population. De cette façon, on peut comparer plus facile-



ment cette zone avec celle que nous considérons pouvoir destiner à des fins identiques, c'est-à-dire, celle que nous appelions "zone susceptible de production de premier degré" ou soit les zones qu'on pourra utiliser rapidement et facilement pour la colonisation. En ce qui concerne la facilité de mise au profit des autres zones, nous ne croyons pas utile de leur donner un caractère immédiat, précisément parce que nous ne voulons pas forcer les conclusions qu'on pourra déduire de cette comparaison.

15.—En ce qui concerne l'offre historique faite par Votre Excellence à la Conférence d'Evian en 1938, de recevoir un nombre allant jusqu'à 100,000 immigrants européens dans notre pays, nous devons remarquer que cette offre fut le résultat non seulement d'un sentiment profond d'humanité, sinon des connaissances des ressources naturelles dont notre pays dispose pour héberger aisément un nombre même plus grand de réfugiés: connaissance acquise par Votre Excellence par expérience personnelle et par les informations techniques qui existent à ce sujet.

16.—L'étude dont Votre Excellence nous a chargé, à propos de la partie du travail de la Brookings Institution sur la capacité de la République Dominicaine de recevoir et soutenir des réfugiés, nous fait croire que les conclusions si peu fondées des auteurs du livre mentionné, ne sont pas dues tellement à des chiffres erronés, sinon à l'étrange conception qui a guidé et dirigé lesdits chiffres.

17.—Nous arrivons donc aux conclusions suivantes:

a) Que la République Dominicaine possède une zone agricole actuellement en exploitation d'une étendue de 2,920.000 acres, équivalentes à 23,7% de la superficie totale du pays; qu'elle dispose d'une autre susceptible d'être mise au profit rapidement et facilement (de premier degré) d'une étendue de 2,660.000 acres, équivalent de 21,5% de la superficie totale. Nous pouvons considérer que ces deux zones ensemble, soit 45,2% de la superficie totale du pays, constituent le territoire national économiquement utile pour la subsistance de la population dominicaine et immigratoire, avec leur croissance végétative.

b) Que des 54,8% restant de la totalité du terrain, on considère seulement un pourcentage de 35,5% comme inapproprié pour l'exploitation, dans un sens strictement économique, pendant que les 19,3% restants sont estimés d'offrir du rendement, mais d'une manière lente et coûteuse. C'est pourquoi on n'en tient pas compte pour les colons.

c) Que tenant compte des données énumérées et d'accord avec les calculs détaillés, parus dans l'étude mentionnée "La Ca-

pacité de Réception d'Immigrants dans la République Dominicaine", (page 14), on arrive à la conclusion que notre pays peut héberger et soutenir une population immigrante de 379,000 habitants, y compris leurs descendants, répartissant l'établissement de cette quantité en vingt termes progressifs; et

d) Que le résultat auquel est arrivé notre étude, appuyé par les calculs et démonstrations qui y sont contenus, démontre l'erreur des calculs et des conclusions de la Commission qui, chargée de l'examen par la Brookings Institution, a fixé la capacité de réception d'immigrants dans la République Dominicaine au chiffre invraisemblable de cinq mille personnes.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre plus haute considération.

(Signé)

LICDO. HUBERTO BOGAERT,
*Secrétaire d'Etat
de l'Agriculture, Industrie
et Travail*

(Signé)

ING. JOSÉ A. FERNÁNDEZ,
*Directeur Général des
Travaux Publics.*

(Signé)

VICENTE TOLENTINO R.,
*Directeur du Bureau des
Statistiques*

(Signé)

LICDO. JULIO ORTEGA FRIER.

INDEX

Lettre dirigée à Son Excellence le Président de la République, Rafael L. Trujillo Molina, remettant le Rapport préparé para la Comisión désignée pour apprécier l'étude réalisée sous les auspices de la Brookings Institution, au sujet de la colonisation des réfugiés dans la République Dominicaine (9 Mai, 1944).....	7
Dictamen sur le rapport de la Brookings Institution au sujet de la capacité immigratoire de la République Dominicaine.....	9

ANNEXES

I.—Rapport présenté par le Directeur Général des Statistiques à M. le Président de la République à l'époque précédant l'offre faite par celui-ci à la Conférence d'Évian (France), de recevoir jusqu'à 100.000 réfugiés européens en territoire dominicain.

Lettre du Directeur Général des Statistiques dirigée à Son Excellence Monsieur le Président de la République, datée du 22 septembre, 1937, remettant le rapport au sujet de la résolution relative à l'immigration, approuvée par la Conférence Interaméricaine de Consolidation de la Paix.....

39

Rapport sur la capacité de la République Dominicaine pour absorber des réfugiés (22 Sept., 1937)....

41

II.—Rapport du Secrétaire d'Etat à l'Agriculture et le Travail à Mr. le Président de la République, concernant le pouvoir réceptif d'immigration de la République Dominicaine, précédant la signature du Contrat entre la République Dominicaine et la Dominican Republic Settlement Association.

Rapport sur le pouvoir réceptif d'immigration de la République Dominicaine (Année 1940)..... 49

III.—Table statistique de la production, estimations productibles, distribution des zones agricoles et extension des cultures dans la République Dominicaine, préparée par le Secrétaire à l'Agriculture, Industrie et Travail (Année 1940)..... 97

IV.—Traduction des lettres et du rapport de Mr. Atherton Lee, concernant la capacité immigratoire de la République Dominicaine, écrites après la publication de l'étude de la Brookings Institution au sujet de la colonisation de réfugiés en République Dominicaine.

Renseignements biographiques de Mr. Atherton Lee (1942)..... 99

Lettre de Mr. Atherton Lee à Monsieur James Rosenberg (12 Oct., 1942)..... 100

Estimations concernant la capacité de population de la République Dominicaine (Manuscrit inédit de Mr. Atherton Lee, pour l'étude de la Brookings Institution)..... 102

Lettre de Mr. Atherton Lee à Mr. James Rosenberg (14 Oct. 1942)..... 110

V.—Rapport d'une commission spéciale désignée par Mr. le Président de la République pour se prononcer sur les données contenues dans l'Exposé de la Brookings Institution, à propos de la Colonie de réfugiés en République Dominicaine (28 Juillet, 1943)..... 115

GRAVURES

I.—Densités des populations par provinces en 1938. 60



II.—Densités probables par provinces, de la population totale en 1938.....	62
III.—Densités des populations par provinces en 1938..	83

**ACHEVÉ D'IMPRIMER LE 6 JUILLET 1946,
PAR EDITORA MONTALVO A CIUDAD
TRUJILLO (RÉPUBLIQUE DOMINICAINE)**



